

# 15- A l'entrée de Landifay-et-Bertaignemont

Le point de vue se situe à l'entrée sud du village, par la RD586. La route domine le village et offre une vue d'ensemble sur celui-ci. Implanté sur une butte aux pentes légères, il offre une apparence compacte, un ensemble bâti où se mêle les teintes roses et bleutées de la brique et de l'ardoise. Sa silhouette est floutée par les bosquets et haies qui s'insèrent dans le tissu urbain (dont à droite les boisements du parc du château). L'horizon est ponctué de pales d'éoliennes qui émergent derrière la ligne des champs et derrière le village.

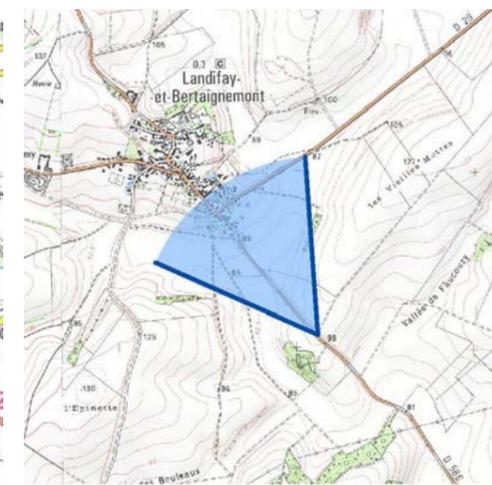
Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit à droite du village, à l'arrière des champs et dans la continuité du parc des éoliennes de Clanlieu et de la Mutte. Les éoliennes perturbent légèrement la vision du village entouré de champs. L'impact est moyen.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=744405 / Y= 6967896 (Lambert 93)

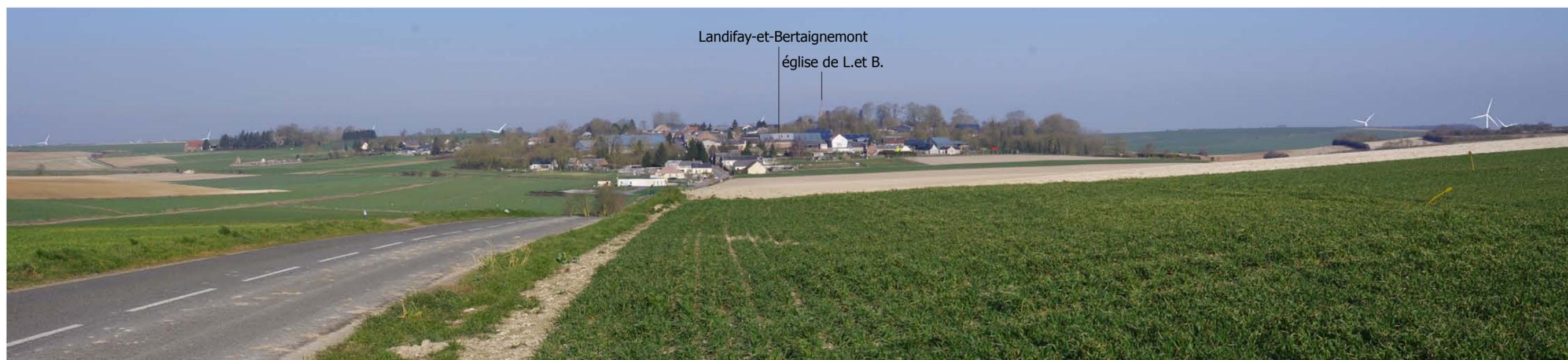
**Angle de vue :** 62°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,4 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,7 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



vues à «taille réelle» en double page suivante



# 16-Depuis la sortie du village de Landifay-et-Bertaignemont

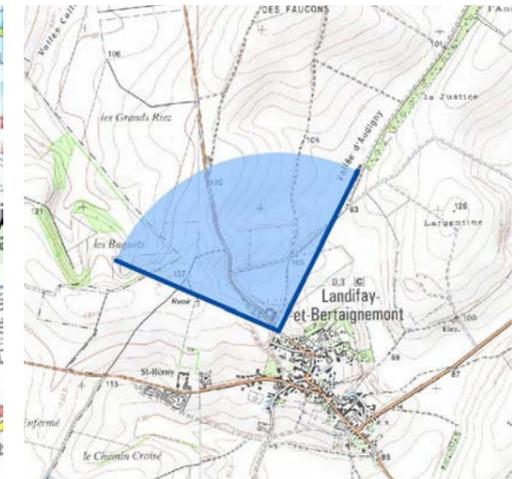
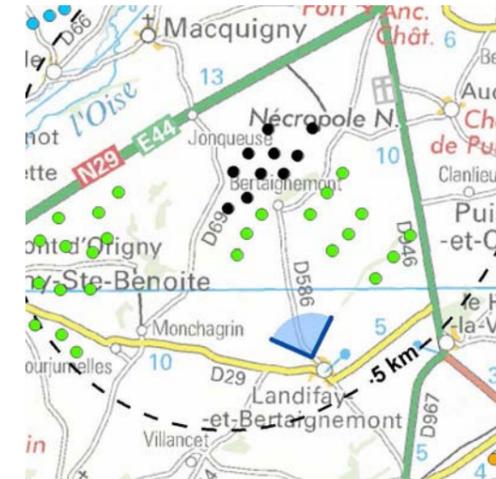
Le point de vue se situe en sortie du village, au niveau des dernières maisons sur la route séparant le village de la ferme de Bertaignemont. La route s'inscrit à flanc de vallon et offre une vue dégagée sur le fond de vallon (à droite sur la vue). Depuis ce point de vue, le projet, situé sous la ligne d'horizon, est masqué par le relief des collines situées en sortie de village («Les Baquets», « Mont des Faucons»). L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=745823 / Y= 6969139 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 93°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,9 kilomètres

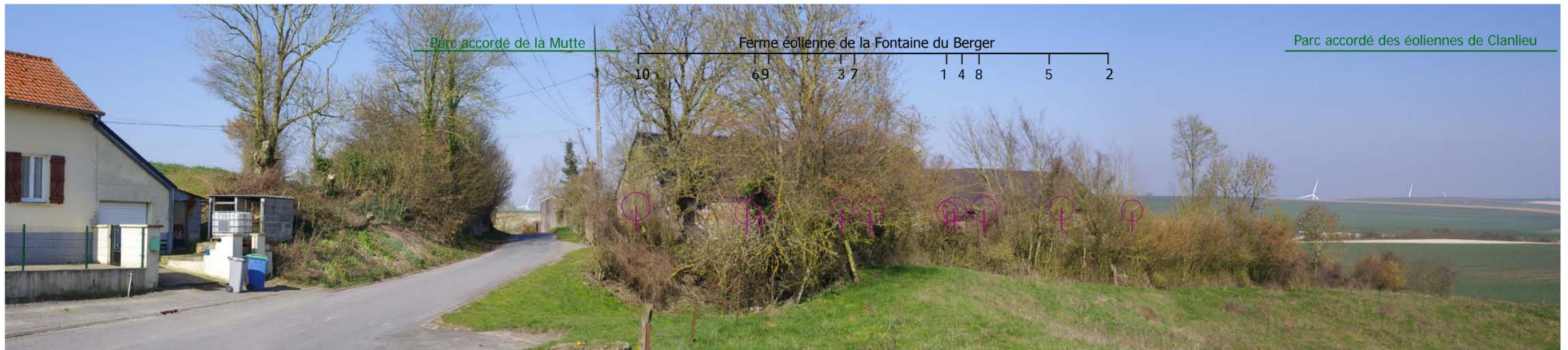
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 17- Depuis la RD29 à l'ouest de Landifay-et-Bertaignemont

Le point de vue est situé sur une route transversale du plateau, qui relie les deux grands axes du sud de Guise (RD1029 et RD946). La route s'inscrit à flanc de colline. La pente est creusée par une petite carrière, comme il en existe de nombreuses sur le plateau. Les éoliennes des parcs proches pointent derrière le relief, alternant avec les masses des boisements.

Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit à l'arrière de la ligne de crête et les quelques éoliennes se confondent avec celles du parc de la Mutte.

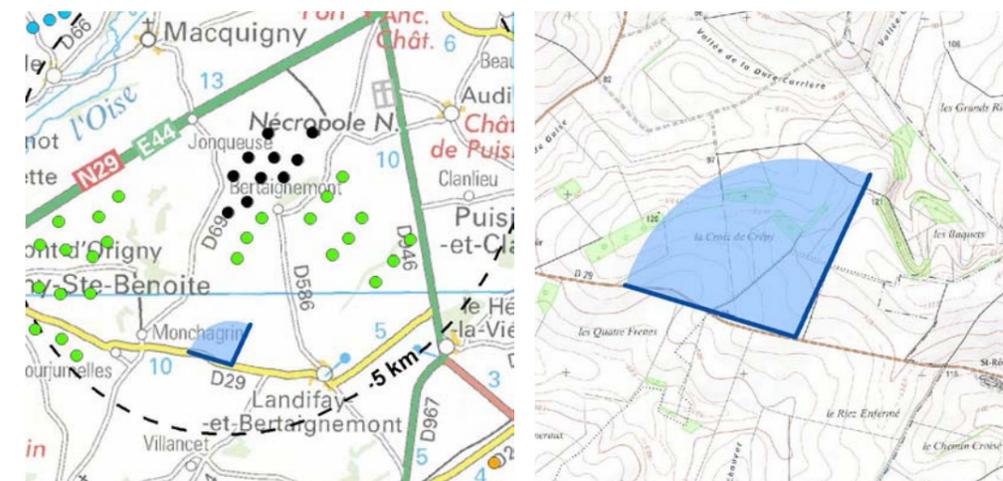
L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=741584 / Y= 6969051 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 98°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,4 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5,6 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 18- Depuis les fermes de Courjumelles, Monchagrín et Monplaisir

Le point de vue est situé à l'intérieur du groupe de fermes, à mi-chemin entre Landifay-et-Bertaignemont et Origny-Sainte-Benoîte. Les bâtiments et les enclos s'y rattachant délimitent un espace de champs. Les vues vers l'extérieur sont marquées par les buttes boisées (butte au dessus de Monchagrín, Croix de Crépy). Au delà, le parc de la Mutte se détache au dessus d'une butte et attire le regard vers le lointain.

Depuis ce point de vue, le projet se détache au centre de la vue, entre les fermes. Le projet comble un espace de respiration qui sépare actuellement les fermes et vient ainsi réduire la lisibilité de l'espace. Néanmoins, le projet reste un élément lointain et en fonction des conditions atmosphériques, paraîtra atténué au regard des éléments de premier plan.

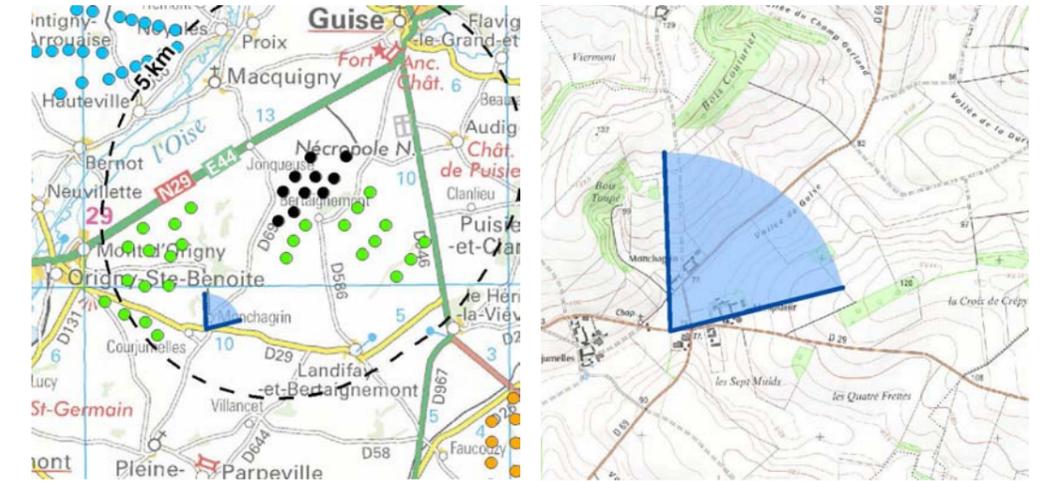
L'impact est moyen.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 739454 / Y= 6969445 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 78°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,7kilomètres

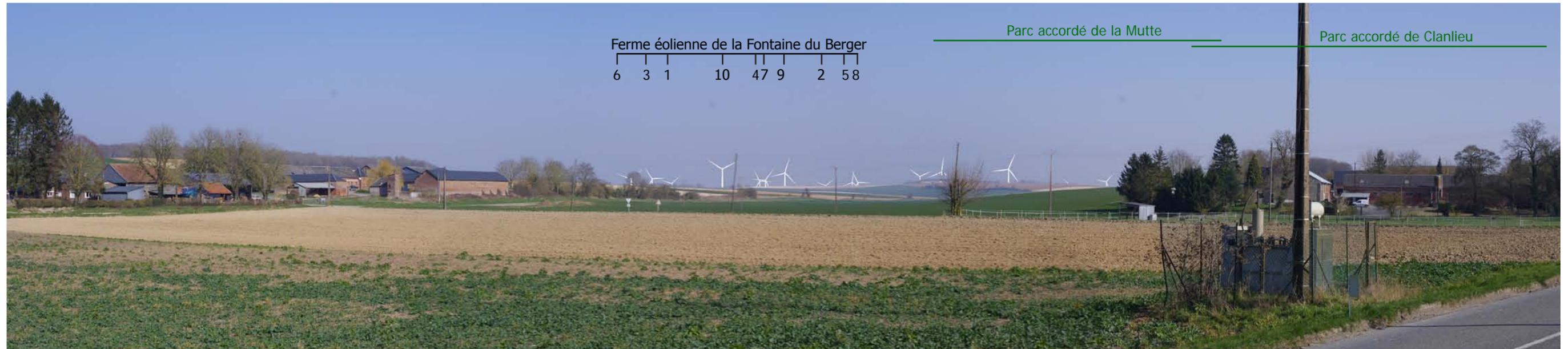
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,3 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 19- Depuis la Nécropole nationale d'Origny-Sainte-Benoîte

Le point de vue est situé sur la petite route qui relie Origny-Sainte-Benoîte à Pleine-Selve, au niveau du monument militaire. Le monument, comme souvent les cimetières militaires, se trouve isolé au milieu des champs, marqué simplement par deux arbres. Néanmoins, le contraste est amoindri aujourd'hui par la présence d'éoliennes sur l'ensemble du champ de vision.

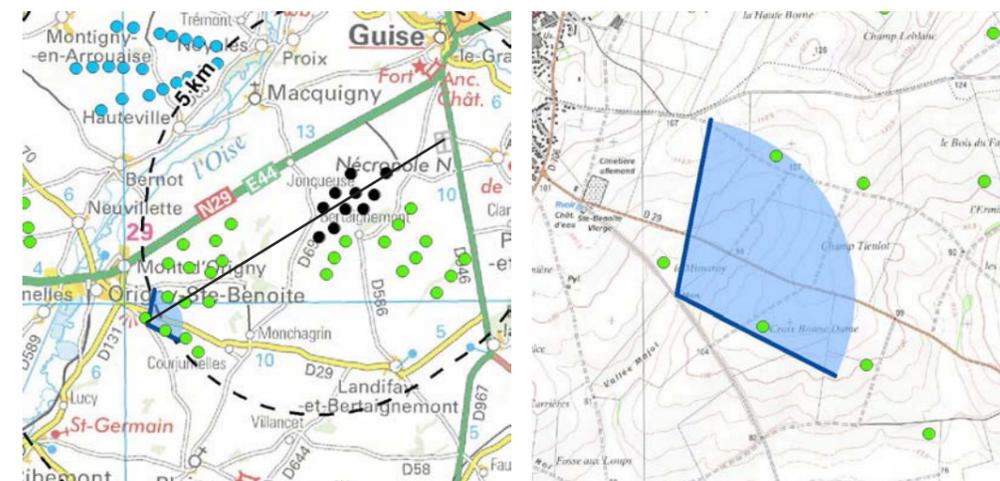
Depuis ce point de vue, le projet est presque entièrement situé sous la ligne d'horizon. L'impact est faible (quasiment nul).

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736665 / Y= 6970032 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 106°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,4 kilomètres

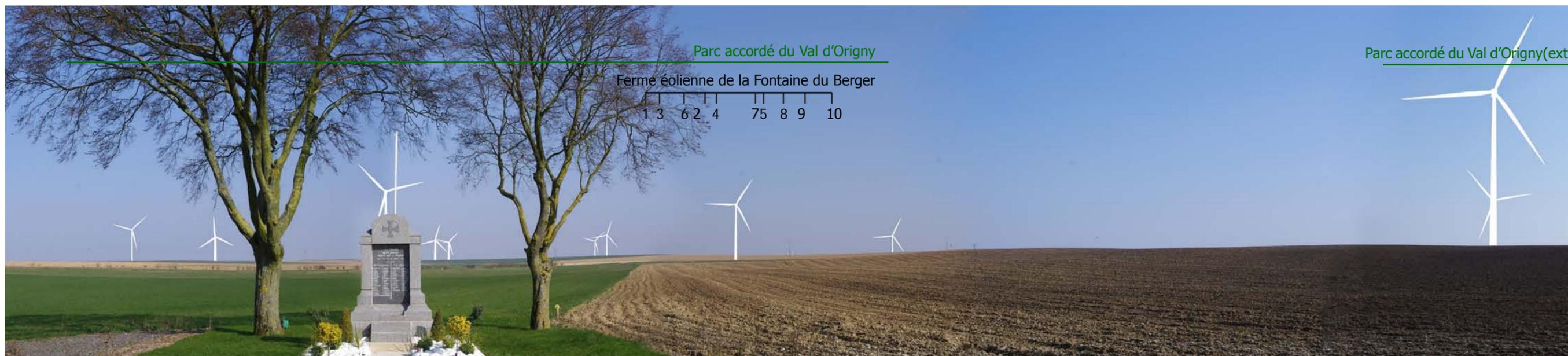
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8,0 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



photomontages réalisés par la société Volkswind

# 20- Depuis le cimetière allemand d'Origny-Pleine-Selve

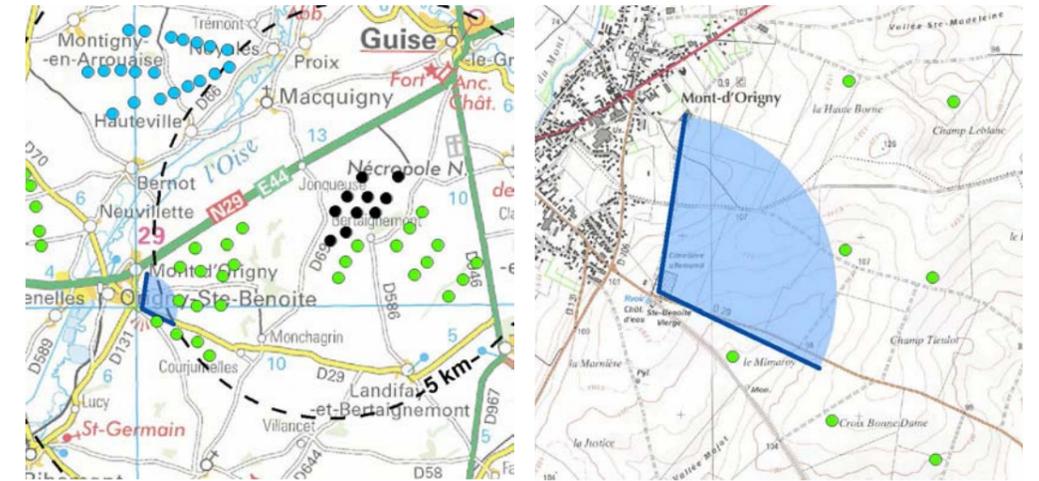
Le point de vue est situé au centre du cimetière, le long de la petite route qui relie Origny-Sainte-Benoîte à Pleine-Selve. Le cimetière, séparé des étendues de cultures par une haie basse, offre une composition régulière, cadencée par les alignements d'arbres et quadrillée par la trame des croix. Les étendues de champs se font oublier, bien qu'on distingue les éoliennes proches des parcs de Champ à Gelaine et Val d'Origny. Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit à mi-hauteur de la ligne d'horizon, si bien que seule la partie supérieure des éoliennes est visible. Elles se positionnent à l'arrière des parcs existants. Séparées de l'observateurs par de nombreux plans, elles se font très discrètes. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736174 / Y= 6970578 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 107°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,7 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8,1 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



photomontages réalisés par la société Volkswind

# 21- Depuis l'entrée ouest d'Origny-Sainte-Benoite

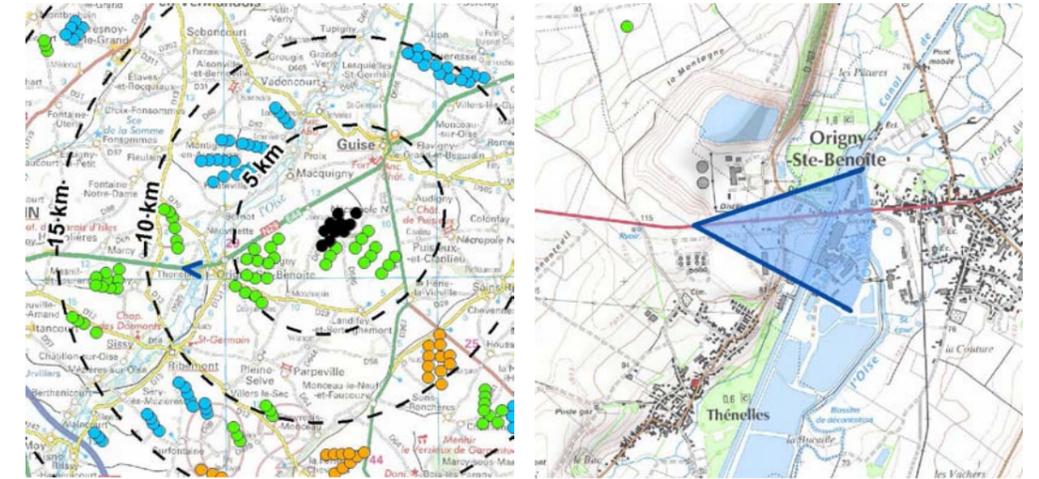
Le point de vue est situé en rive droite de l'Oisen sur les hauteurs d'Origny-Sainte-Benoite, en y accédant par la RD 1029. La vue avant la «plongée» dans la vallée offre une vision d'ensemble de la ville. Sur la pente s'étagent ainsi les bâtiments industriels avant le passage du coteau boisé. La perspective bordée d'arbres laisse entrevoir le centre historique. A l'arrière, s'intercale la vision du plateau cultivé où s'échelonnent les différents parcs éoliens et des extensions urbaines. Depuis ce point de vue, le projet éolien se positionne à gauche de la perspective routière (il faut imaginer que pour l'automobiliste, la vue sera plus frontale). A cette distance, la hauteur des éoliennes avoisine celle des éoliennes du parc de la Mutte. Le projet s'ajoute au groupe des éoliennes du plateau et contribue à en augmenter la densité. Néanmoins, leur positionnement en retrait de la perspective centrale atténue leur présence. L'impact est moyen.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=733698 / Y= 6971231 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 47°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,9 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



## 22- Depuis la sortie est de Mont-d'Origny

Ce point de vue est situé le long de la RD1029, au niveau de la frange urbaine de Mont-d'Origny. Situé à la transition entre la vallée de l'Oise et le plateau, le bourg constitue une porte d'entrée du plateau. En sortie de l'urbanisation, la vue s'ouvre sur les étendues de champs crayeux et les vallonnements ponctués de boisements. Les éoliennes des parcs de Champ à Gelaine et du Val d'Origny s'imposent à la vue, réparties sur les pentes du vallon.

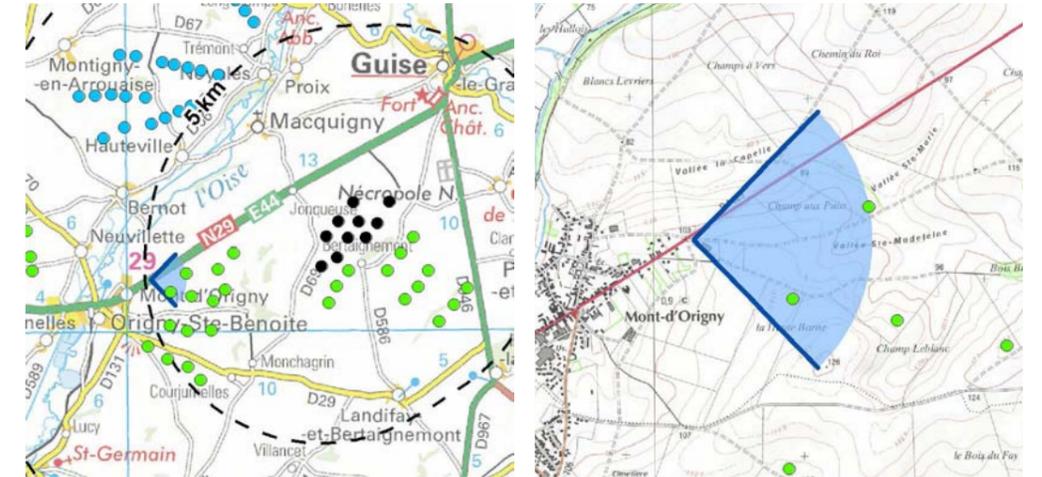
Depuis ce point de vue, le projet se positionne presque entièrement à l'arrière de la ligne d'horizon, avec seulement quelques pales qui émergent entre les boisements. Le parc constitue un élément d'arrière-plan par rapport aux autres parcs présents sur la vue. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736690 / Y= 6972093 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 92°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4,8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,1 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



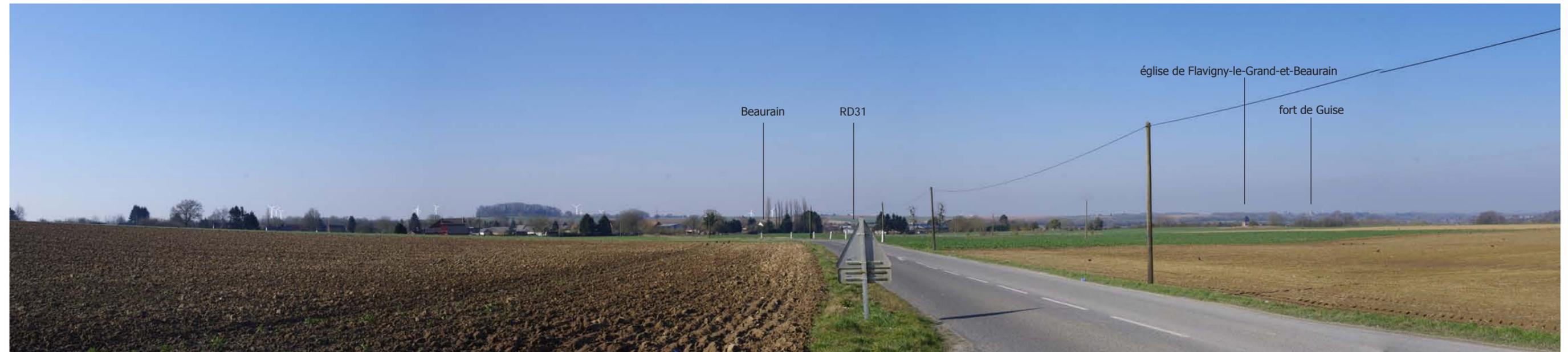
# 23- Depuis l'entrée de Beaurain

Le point de vue est situé sur la RD31, au nord de Beaurain. La silhouette du village s'étend sur le rebord du vallon. A droite de la vue, on peut voir, de biais, les monuments qui marquent la transition avec la vallée de l'Oise : l'église de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, ainsi que le fort de Guise. Les parcs de la Mutte et des éoliennes de Clanlieu se positionnent de l'autre côté du vallon et en léger surplomb, si bien qu'une bande de champs sépare la silhouette bâtie des éoliennes.

Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit légèrement au devant des autres parcs (pour les premières éoliennes) et vient occuper une portion d'horizon au dessus du village. L'effet produit correspond à une plus grande occupation de l'arrière-plan au détriment de la silhouette de Beaurain. A l'inverse, le projet s'inscrit à l'écart des monuments historiques et n'affecte donc pas leur environnement direct.

L'impact est moyen.

## ETAT INITIAL



## PROJET

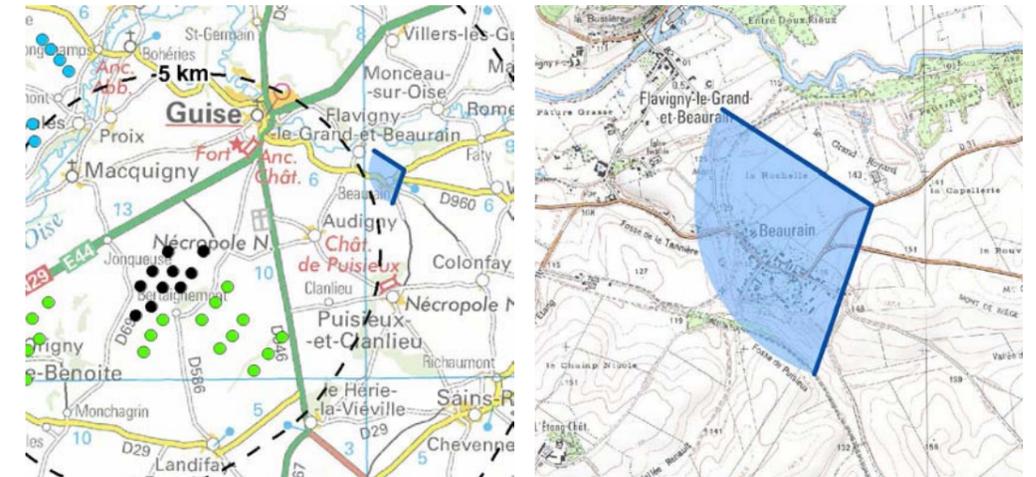


**Coordonnées du point de prise de vue :** X=749082 / Y= 6976760 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 104°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 6,1 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8,6 kilomètres



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 24- Depuis l'Église de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain

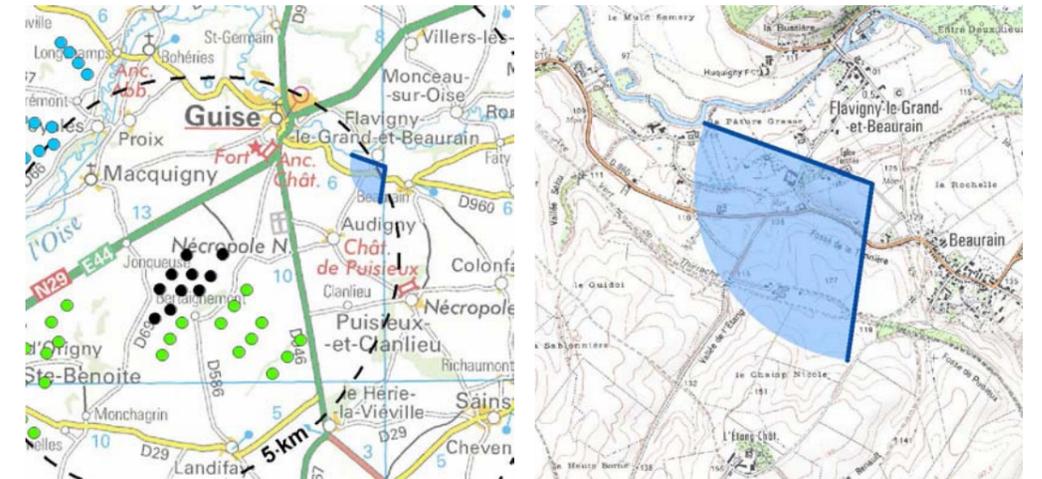
Le point de vue est situé au niveau du chemin d'accès à l'église de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain. Les vues depuis ce monument en position de «phare» de la vallée de l'Oise, s'ouvrent aussi bien sur la vallée que sur le plateau agricole, à l'arrière du vallon signalé par la cime des arbres. Entre les deux, la ligne de l'axe vert de la Thiérache se détache nettement d'un côté à l'autre de la vue. Les bosquets et les groupes de bâti ponctuent la vue et amènent le regard d'un plan à un autre. Depuis ce point de vue, le projet éolien se distingue à peine : seules les bouts des pales de quelques éoliennes pointent au-dessus le la ligne bombée du plateau, à l'horizon. Dans ce site animé par de nombreux motifs de paysage, le projet éolien s'inscrit comme un élément secondaire et discret. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=748017 / Y= 6976760 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 102°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,2 kilomètre

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 25- Depuis l'Église de Malzy

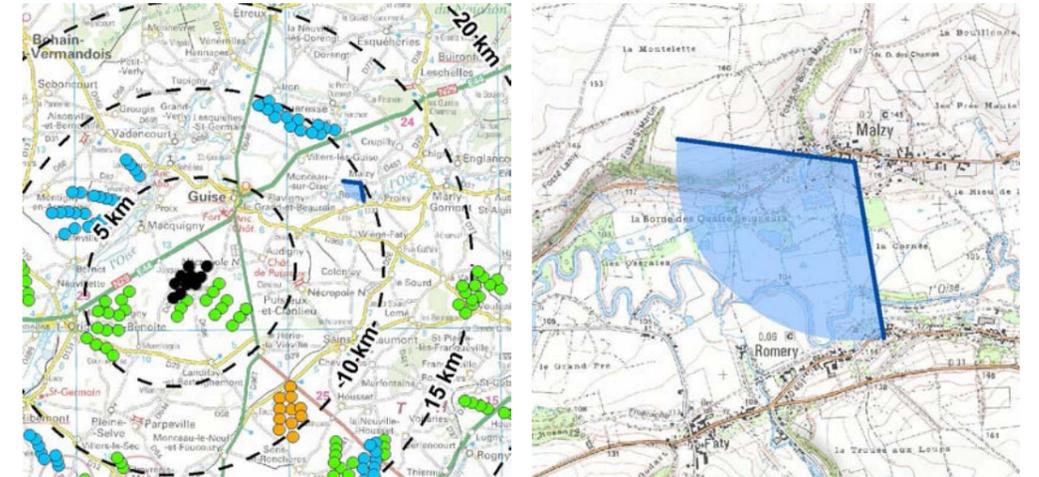
Ce point de vue est situé au niveau de l'église fortifiée de Malzy. Le monument se trouve à mi-hauteur du versant nord de la vallée de l'Oise. Une marche a été aménagée en contrebas du monument, avec une pente raide en transition de la vallée. L'édifice offre ainsi une vue dégagée sur le fond de vallée, où s'imbriquent les prairies et les haies arborées. Le bord du plateau agricole se dessine au loin, signalé par le château d'eau et par quelques bosquets épars. Depuis ce point de vue, le projet éolien se positionne à l'arrière de la masse arborée des haies de fond de vallée et à l'arrière d'un boisement de coteau. Seul le haut des éoliennes émerge de cette végétation. Les éoliennes apparaissent comme un élément secondaire au vu de la diversité du paysage et le regard est d'abord attiré par la percée visuelle centrale. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=752121 / Y= 6978951 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 107°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9,9 kilomètre

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 12,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 26- Depuis la RD26 à Chigny

Le point de vue est situé sur la route qui descend du village de Chigny pour rejoindre la vallée de l'Oise. La vue s'ouvre à gauche sur le fond de vallée, ici assez dégagé et donc bien lisible. A droite, les ondulations du versant ferment les vues et délimitent un premier plan bocager.

Depuis ce point de vue, le projet éolien est entièrement masqué par la végétation.

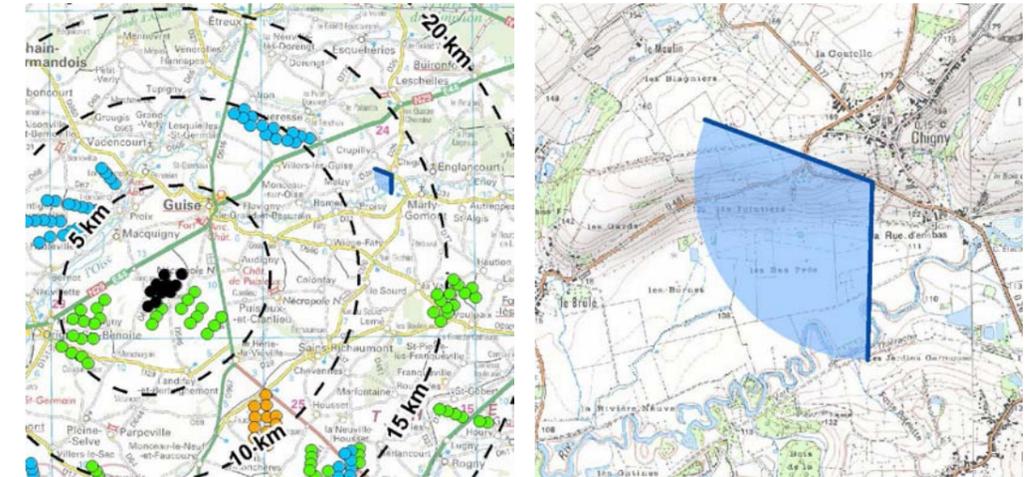
L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=755268 / Y= 6979885 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 109°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 13,1 kilomètre

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 15,6 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 27- Depuis la RD946 au niveau de Lesquielles-Saint-Germain

Le point de vue est situé sur l'axe du plateau qui relie Etreux à Guise, puis au Hérie-la-Viéville. A l'arrivée au niveau de Lesquielles-Saint-Germain en venant du nord, la route en s'inclinant offre une vue sur le plateau au sud de la vallée de l'Oise. Les différents parcs en projet s'y trouvent alignés derrière les bombements des versants, à l'arrière des boisements.

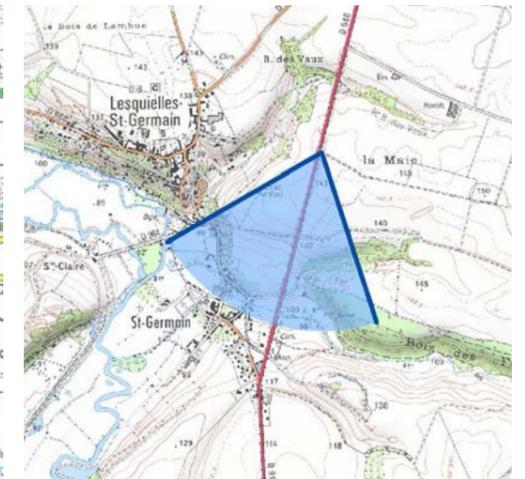
Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit au dessus de la perspective routière et de son double alignement d'arbres et dans le prolongement des autres parcs voisins. Les éoliennes se détachent nettement au dessus des boisements du coteau et du quartier de Saint-Germain. Elles viennent combler une respiration qui existait entre les différents parcs. Le rapport d'échelle reste favorable aux éléments de premier plan (arbres d'alignements du plateau). Par ailleurs, le projet s'inscrit à l'écart de l'église de Lesquielles-saint-Germain (à droite en dehors du champ de la vue). L'impact est moyen.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=745429 / Y= 6981688 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 78°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,7 kilomètres

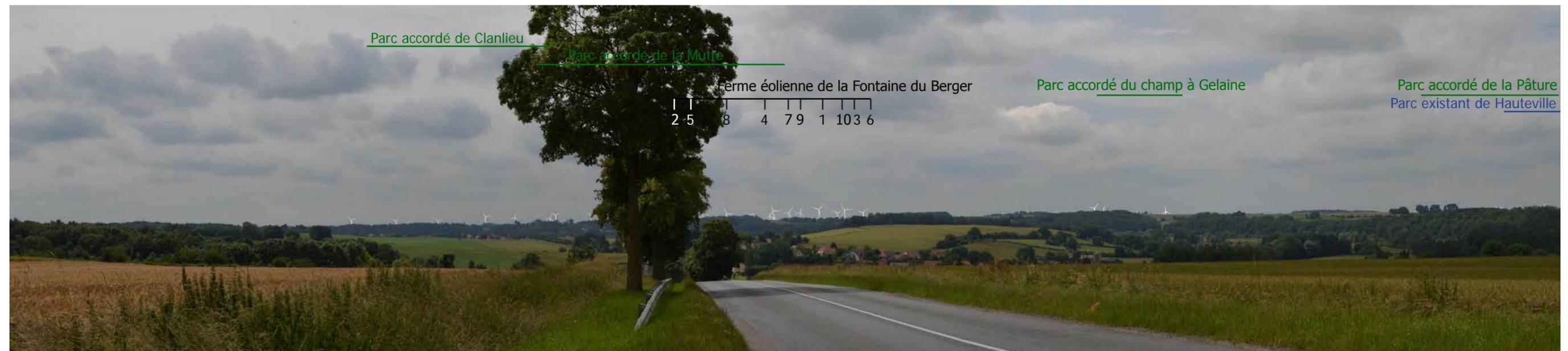
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 28- Depuis la RD946 au nord de Guise

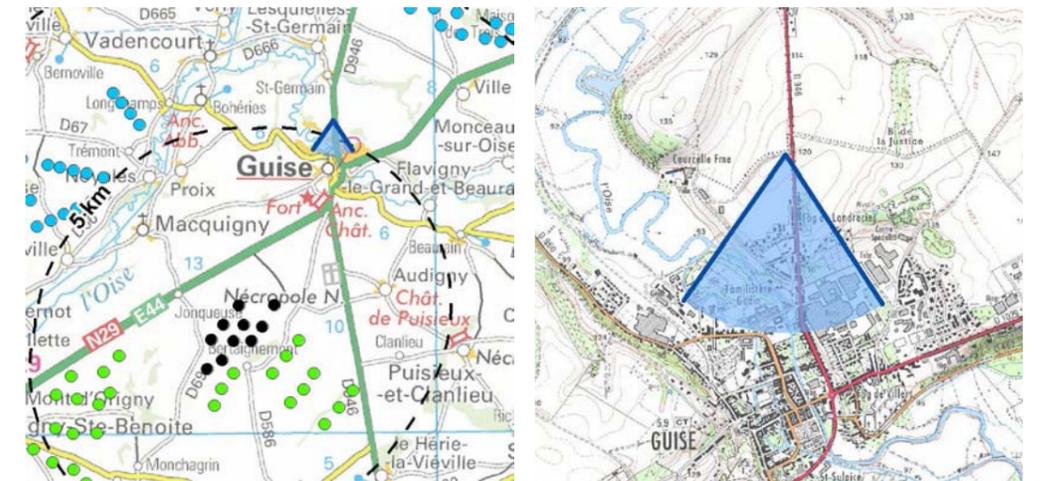
Le point de vue est situé au nord de Guise, au niveau du faubourg de Landrecies. Un liseré de maisons borde les champs du premier plan et signale la rupture de pente du coteau. Au delà, on peut voir les boisements du versant sud de la vallée et la silhouette du fort de Guise. Cette succession de plans linéaires souligne l'horizontalité de la vue. Quelques éoliennes des parcs voisins du projet se distinguent à l'arrière du fort de Guise. Depuis ce point de vue, le projet se positionne à l'écart du donjon, à droite de la vue. Le réhaussement du relief masque une grande partie des éoliennes. Seules les pales de quelques machines se détachent au dessus des boisements. Elles se mêlent à la cime des arbres et sont discrètes. Par ailleurs, le rapport d'échelle reste favorable au fort de Guise. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=745082 / Y= 6979498 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 68°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,9 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 29- Depuis le Donjon de Guise

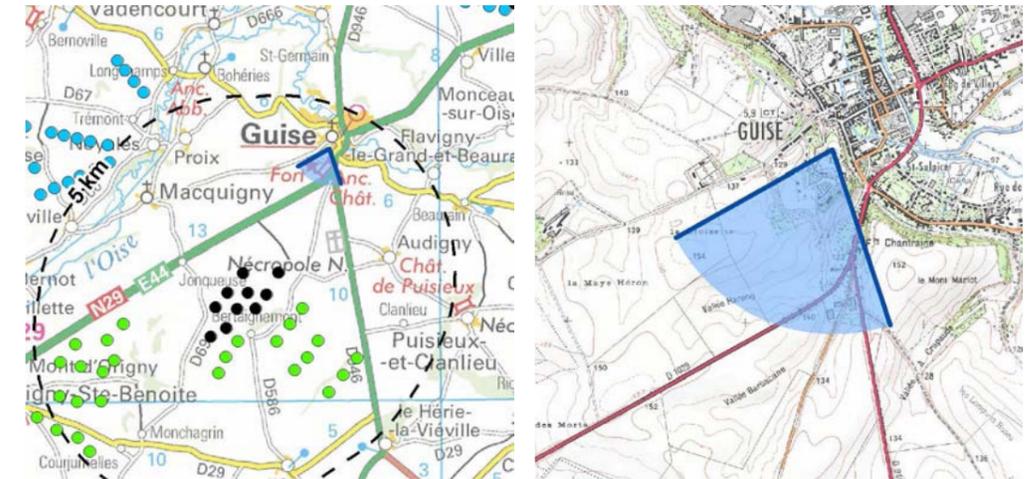
Le point de vue est situé dans l'enceinte du fort de Guise, au pied du donjon. Le donjon est situé dans une dépression entourée par de hauts talus. La vue est dominée par les éléments de premier plan : terrassements et ouvrages liés à l'usage militaire du site et quelques arbres.  
Depuis ce point de vue, le projet se situe largement en dessous de la ligne d'horizon et se trouve masqué par le relief.  
L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=744864/ Y= 6977755 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 81°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,7 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,3 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



photomontages réalisés par la société Volkswind

# 30- Depuis la vallée de l'Oise au niveau de la falaise de Bernot

Le point de vue est situé sur une petite route transversale de la vallée de l'Oise, au sud du village de Bernot. La vallée de l'Oise est marquée par la présence, tantôt en rive gauche, tantôt en rive droite, de versants abrupts. Ici, à Bernot, le coteau sud forme un profil de falaise où affleure la roche calcaire.

Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué par le relief : la présence de la falaise couplée à un positionnement en point bas empêchent toute possibilité de vue lointaine sur le plateau.

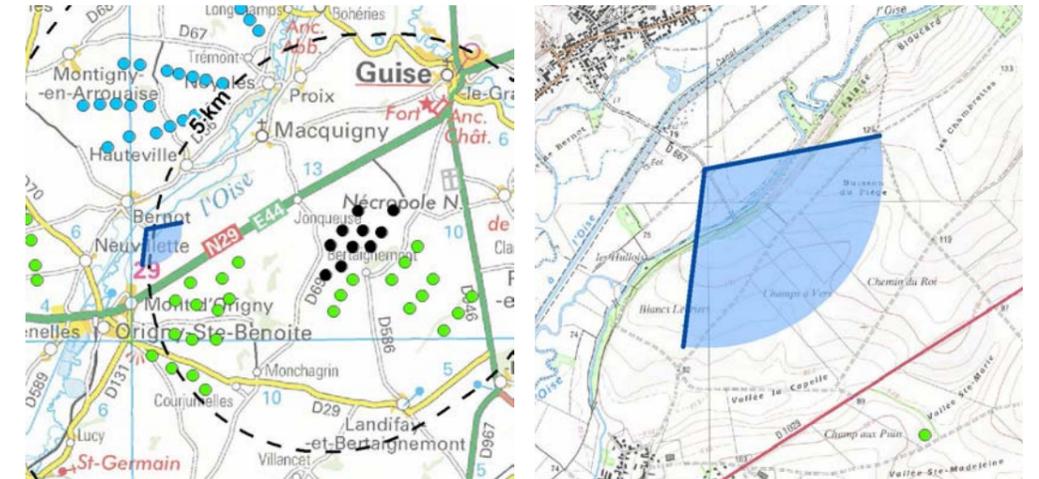
L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736434 / Y= 6973765 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 108°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,0 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



photomontages réalisés par la société Volkswind

# 31- Depuis la sortie du village de Bernot

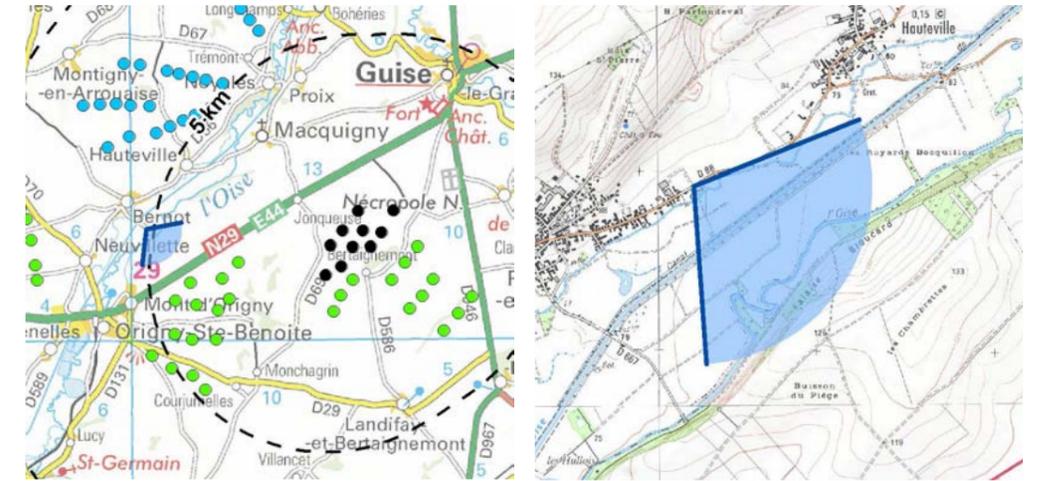
Le point de vue est situé en sortie est du village sur la RD66. Le village s'inscrit dans le fond de la vallée de l'Oise, au coeur des prairies bocagères. Depuis ce point de vue, le projet, situé sur le plateau, est entièrement masqué par le relief du coteau. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736648 / Y=6974811 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 108°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,2 kilomètres

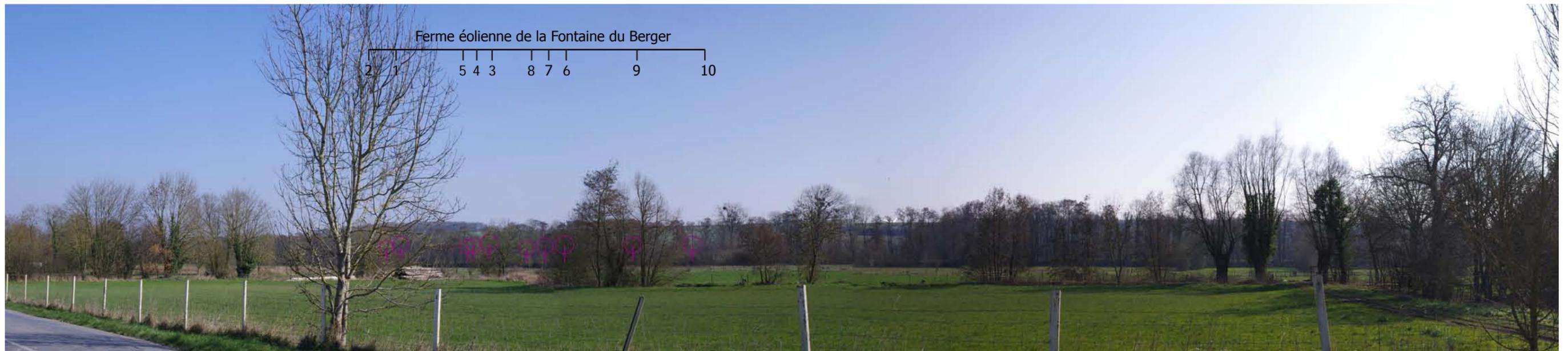
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



## 32- Depuis le village de Hauteville

Le point de vue est situé sur les hauteurs du village de Hauteville en haut de versant. La rue qui traverse le village et descend le coteau offre ainsi une vue, au dessus des habitations, sur le versant opposé de la vallée : boisements dans l'axe de la rue, parcelles de cultures et éoliennes à gauche de la vue.

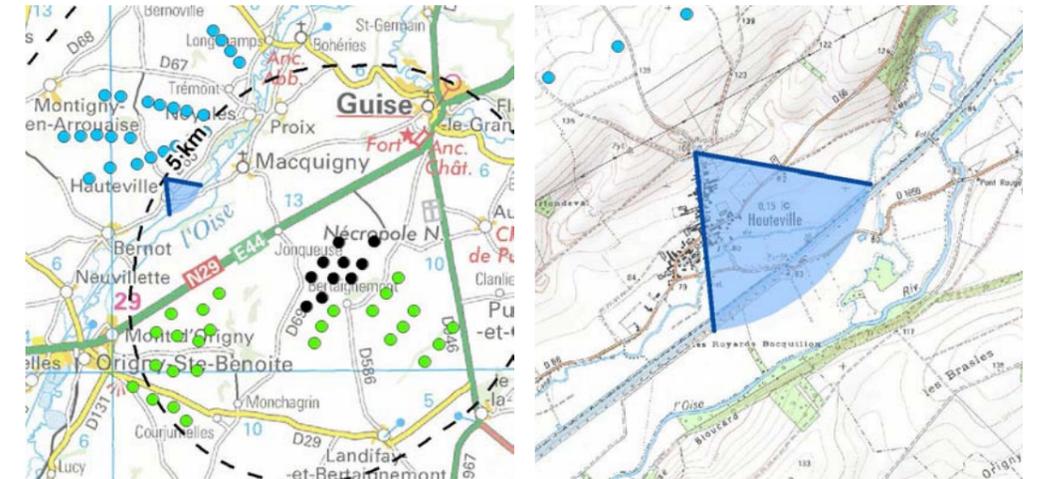
Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet viennent s'insérer entre les éoliennes du parc voisin de la Mutte, à gauche de la vue. L'association des éoliennes avec la vision des cultures offre un contraste lisible avec le coteau boisé. Par ailleurs, le projet se place en bord de vue et par conséquent n'interfère pas avec l'urbanisation à l'intérieur du village. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=737518 / Y= 6976072 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 74°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4,9 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,2 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 33- Depuis la RD66 entre Hauteville et Noyales

Le point de vue est situé sur la route située à mi-hauteur de versant et qui relie les villages de Hauteville et Noyales en longeant la vallée de l'Oise. Au dessus des prairies, d'un bras de l'Oise serpentant dans le fond de vallée et de la ligne du canal, la vue porte sur les pentes douces du versant opposé. S'y cotoient une variété de motifs : boisements, pointillés de haies à mi-pente, village de Macquigny lové au pied du versant, et au delà étendues de champs du plateau. Sur cet horizon, les éoliennes des parcs accordés se répartissent sur l'ensemble de la vue.

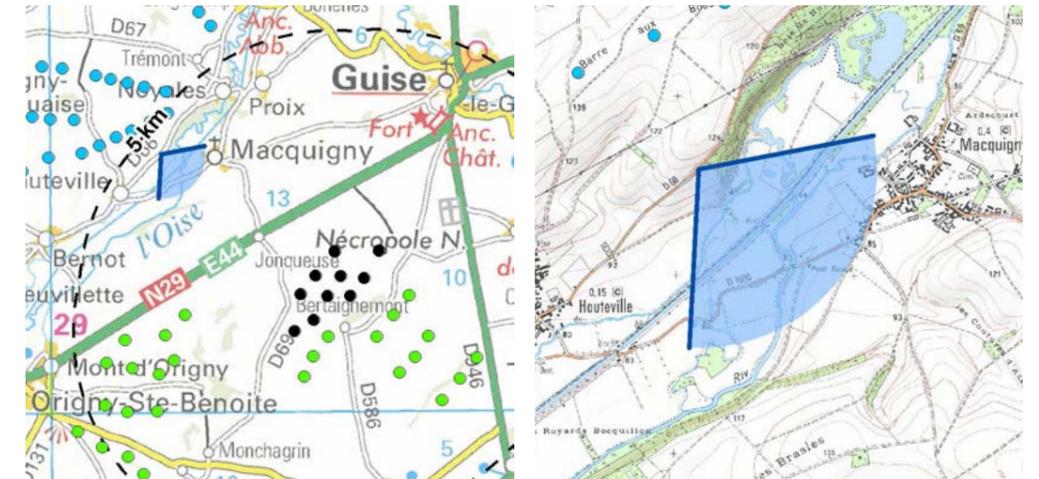
Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit au centre de la vue. Les éoliennes se détachent sur l'horizon et produisent un certain effet d'accumulation (par rapport à la diversité des motifs paysagers de la vue situés à un même niveau de lecture, et aux autres parcs éoliens). On peut toutefois nuancer en notant l'éloignement du projet par rapport à la silhouette du village de Macquigny. L'impact est moyen.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=738486 / Y= 6976465 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 104°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4,4 kilomètres

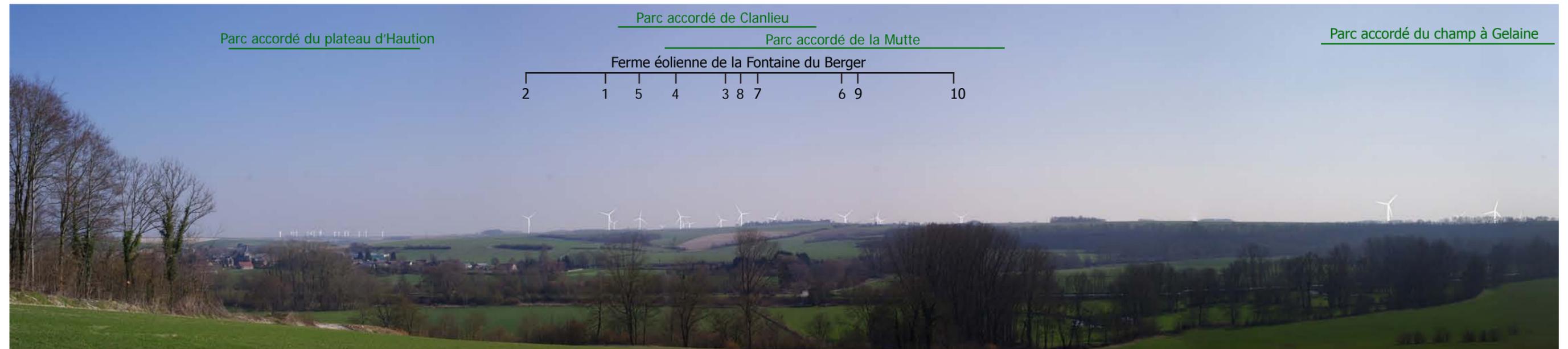
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5,4 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



## 34- Depuis la vallée de l'Oise à proximité de Macquigny

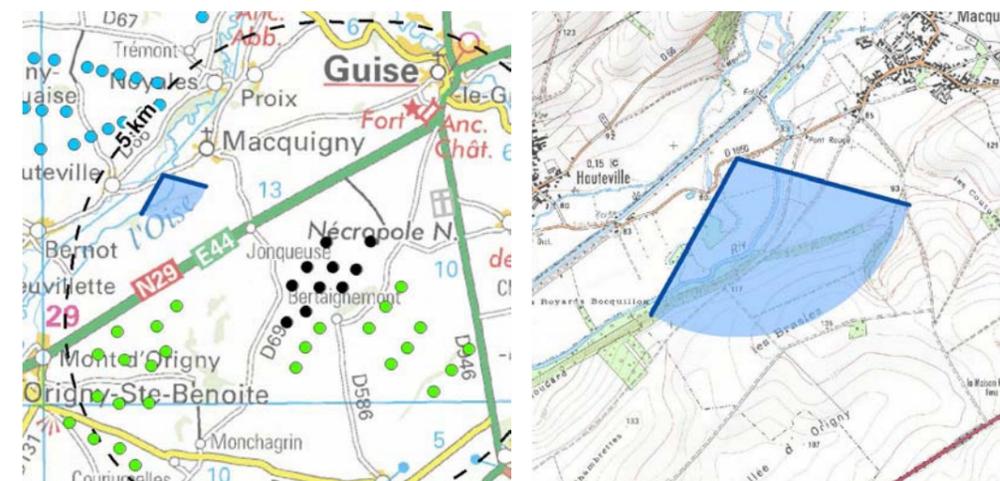
Le point de vue est situé sur la route qui relie les villages de Hauteville et de Macquigny. La vue est fermée par le coteau boisé et abrupt, au devant duquel s'alignent les arbres marquant le passage de la rivière. Au premier plan, la vue s'ouvre sur une grande pâture. Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit à gauche du coteau boisé, à l'arrière d'un pan incliné (où s'inscrit en hors champ le village de Macquigny). Seuls émergent derrière l'horizon le haut de quelques éoliennes. Les pales, positionnées plus bas que les boisements de la ripisylve, se font discrètes. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=738716/ Y= 6975804 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 104°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 4,8 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 35- Depuis la place de l'église de Macquigny

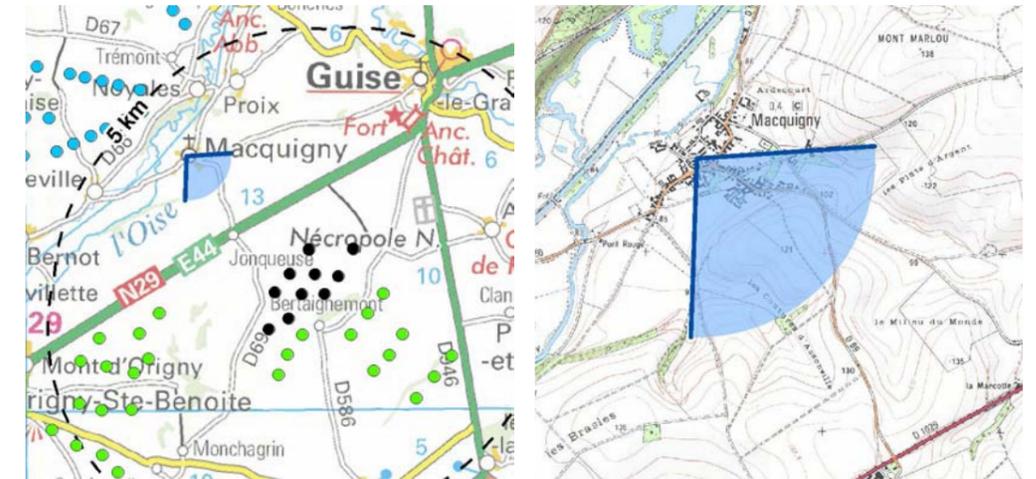
Le point de vue est situé au centre de Macquigny depuis la placette située au niveau de l'église. La vue est fermée par le bâti et les murs d'enceinte des parcelles, ainsi que par la végétation des jardins. Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué par les éléments de premier plan. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=739647 / Y= 6976385 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 96°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,5 kilomètres

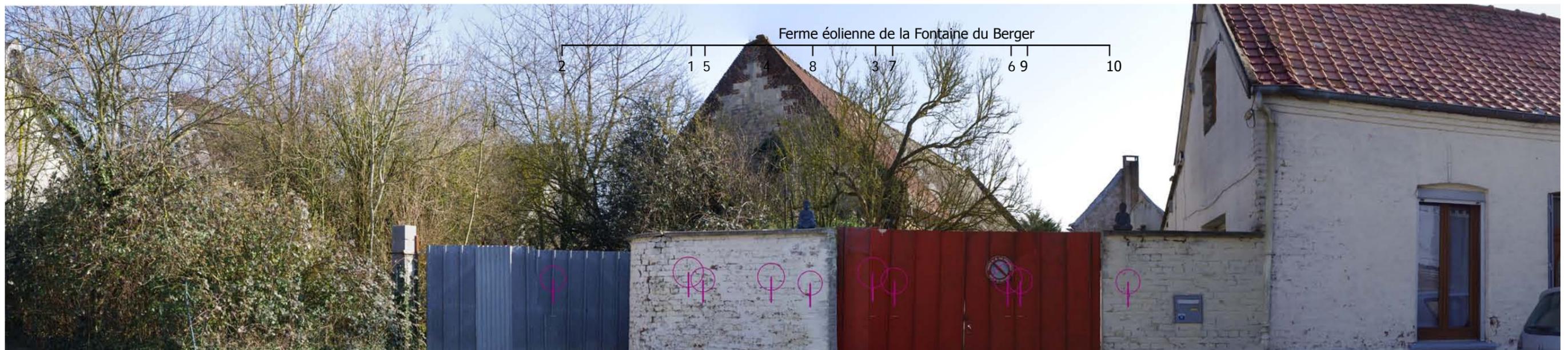
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 4,4 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 36- Depuis la ferme de Trémont

Le point de vue est situé au niveau de la ferme de Trémont, ensemble de maisons et bâtiments agricoles placés sur le rebord du plateau, au-dessus du village de Noyales (masqué par le rebord du coteau). Le terrain s'incline et offre une vue dégagée sur le versant est de la vallée. Le village de Proix s'y inscrit au travers de la pente entre des séries de haies et des «patches» de boisements répartis sur les sommets et sur les pentes.

Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit au devant des parcs des éoliennes de Clanlieu et de la Mutte, à droite de la vue. Les éoliennes se détachent sur toute leur hauteur à l'horizon ce qui les fait paraître proches de la vallée. Néanmoins, malgré cette impression, les parcs éoliens, groupés sur une portion de la vue, restent isolés par rapport à l'environnement de Proix (butte boisée et silhouette du village). L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=740222 / Y= 6980133 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 105°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 6,2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 37- Depuis les hauteurs de Noyales

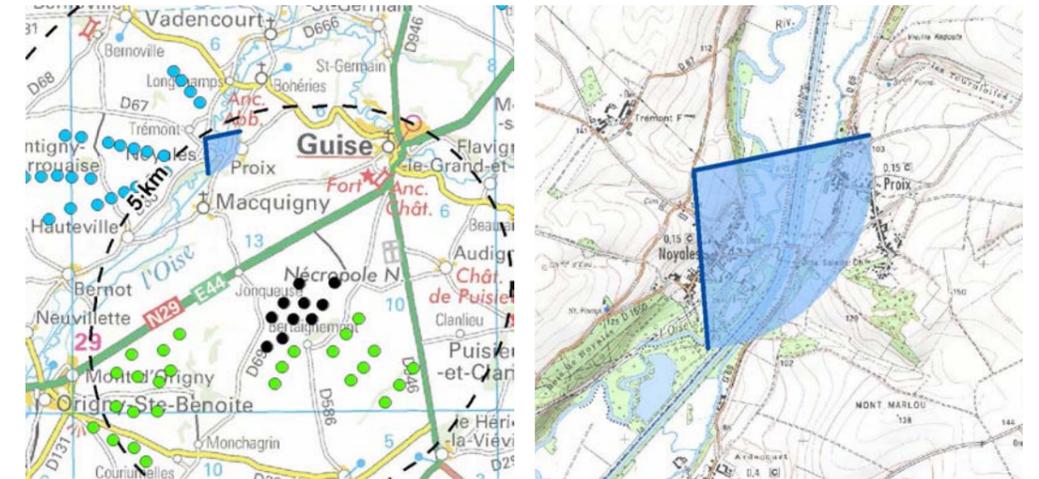
Le point de vue est situé sur les hauteurs de Noyales, à proximité du carrefour permettant d'accéder au village. La vue est dégagée sur la vallée et sur le versant de Proix. Au premier plan, on aperçoit les premières maisons de Noyales. Hormis le fait que l'on soit situé plus bas et plus proche de la vallée que sur la vue précédente (planche 36), la configuration est semblable dans les deux cas : village de Proix se détachant sur le versant opposé avec «sa» butte boisée. Depuis ce point de vue, l'impact vis-à-vis de Proix est identique à la vue 36. Les premières maisons de Noyales sont quant à elles isolées du projet par l'épaisseur des boisements de premier plan. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=739756 / Y= 6978373 (Lambert 93)

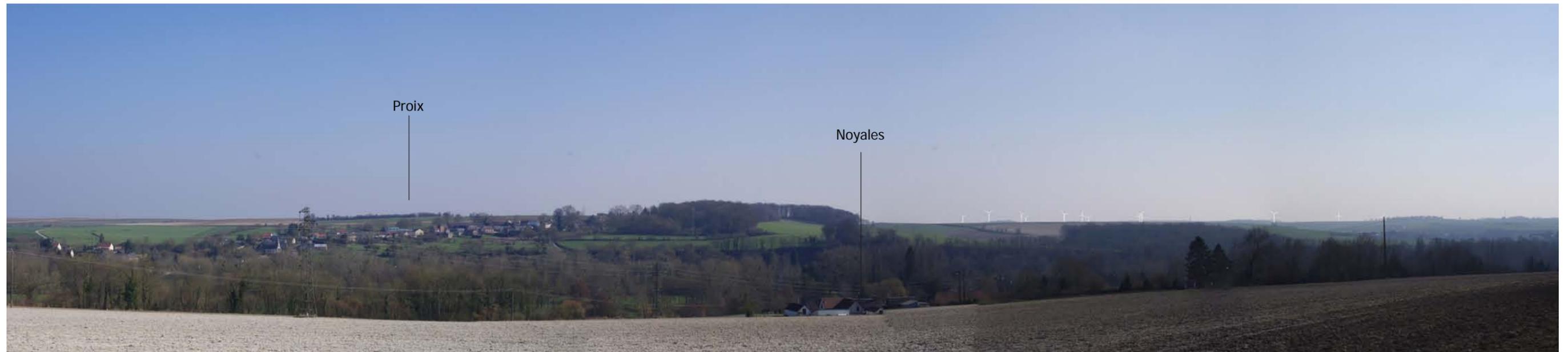
**Angle de vue :** 97°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4,9 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,1 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 38- Depuis la sortie de Proix

Le point de vue est situé sur les hauteurs de Proix. La transition entre le versant et l'étendue du plateau est ici bien marquée avec : d'une part le village de Proix, enfoncé dans la vallée, qui émerge au dessus des bosquets du coteau ; d'autre part, sur le bord du plateau, les prairies bocagères qui entourent le village, soulignées par des haies basses taillées.

Depuis ce point de vue, les extrémités de quelques éoliennes pointent au-dessus de la ligne du plateau. Les machines, situées sur le rebord de la vue, se font discrètes. Le boisement d'arrière plan forme par ailleurs une masse qui attire l'attention sur le centre de la vue.

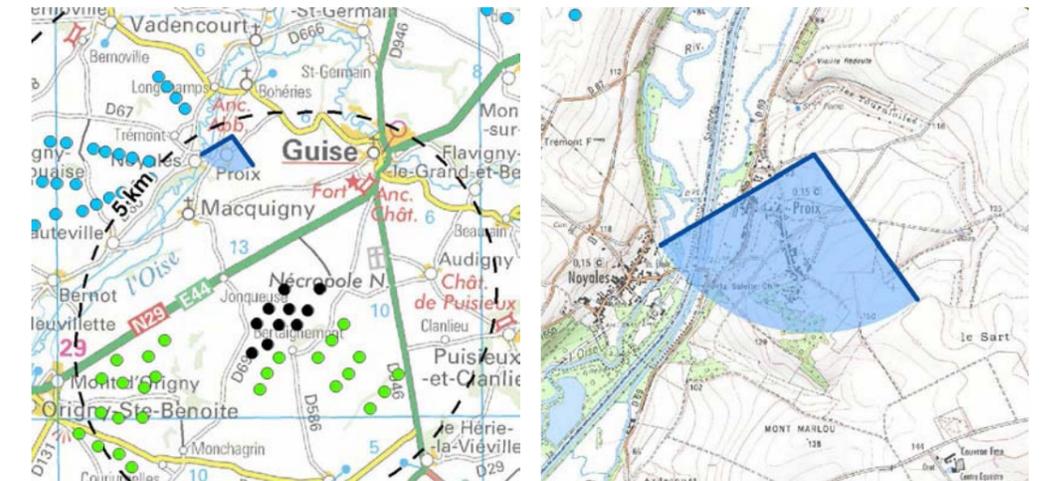
L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=740939 / Y= 6978597 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 95°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 4,6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 6,1 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 39- Depuis le village de Longchamps

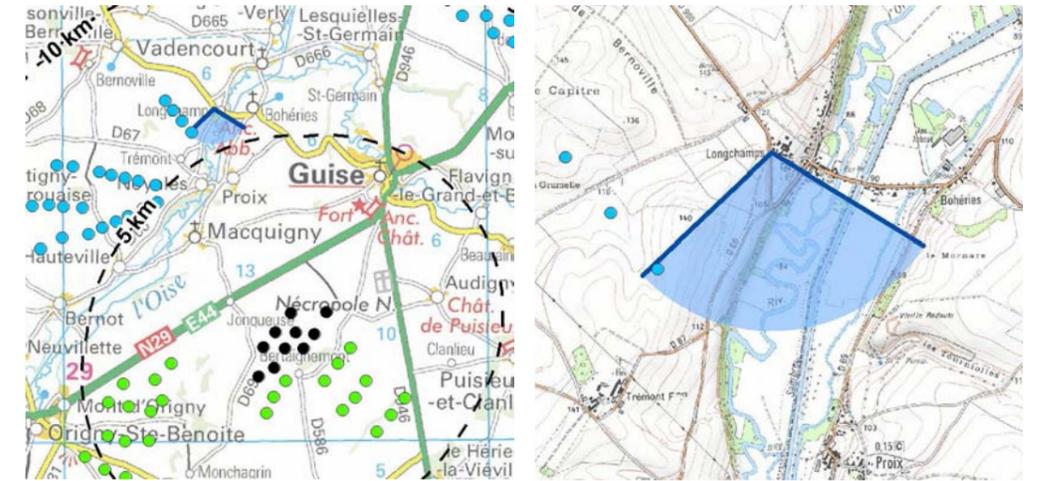
Ce point de vue est situé au niveau des habitations situées sur les hauteurs du village de Longchamps. Les parcs éoliens de Noyales et de Hauteville font face aux maisons, au centre des parcelles de champs qui s'étendent en pente au dessus de la vallée. La vue offre une vision en enfilade sur la vallée et la succession de vallons qui dessinent l'horizon. Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit à l'arrière du Bois de Proix. Seule la partie supérieure de quelques éoliennes est visible de part et d'autre du bois, en continuité du parc éolien de la Mutte. Le rapport d'échelle reste favorable au boisement, ce qui fait percevoir automatiquement les éoliennes comme des éléments d'arrière-plan. Par ailleurs, l'inscription en continuité du parc existant limite le «mitage» de l'horizon par l'éolien. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=740238 / Y= 6980036 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 105°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 6,1 kilomètres

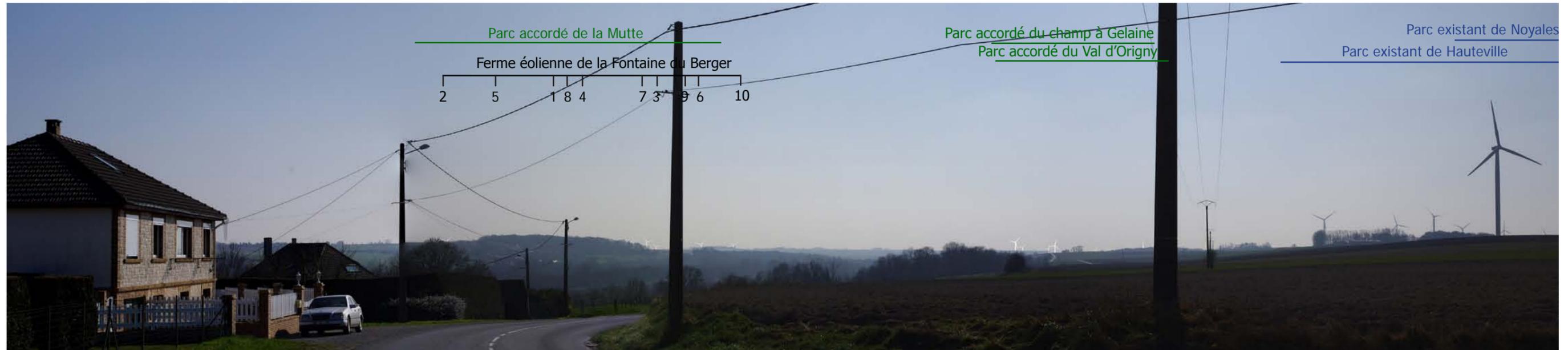
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,7 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 40- Depuis l'Abbaye de Boheries

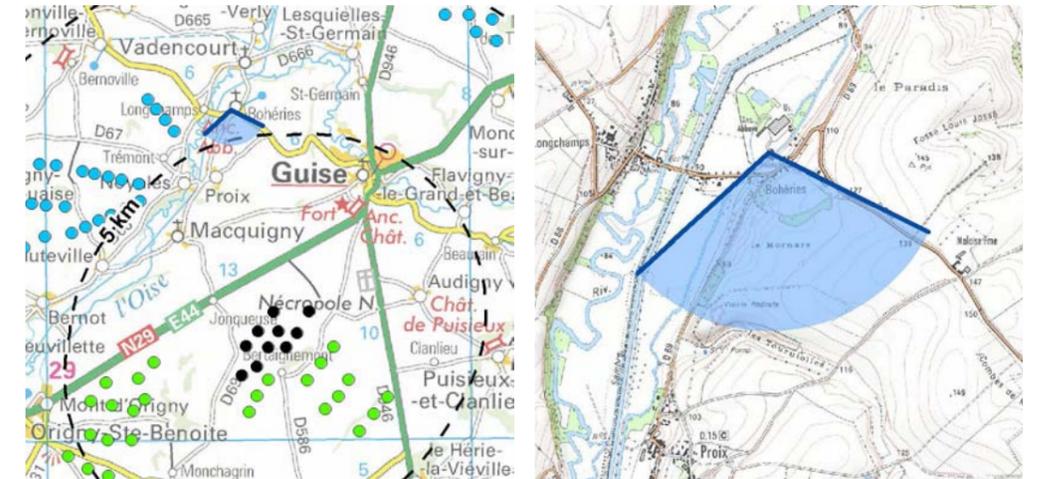
Le point de vue est situé dans l'enceinte de l'abbaye de Boheries. L'ancienne abbaye cistercienne se situe en fond de vallée. Entourée par des boisements, elle se découvre une fois l'observateur arrivé à proximité du bâtiment. Depuis ce point de vue, le projet se situe sous la ligne d'horizon. Par conséquent, il n'y a aucune possibilité de vue sur les éoliennes. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=741206 / Y= 6979975 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 111°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,8 kilomètres

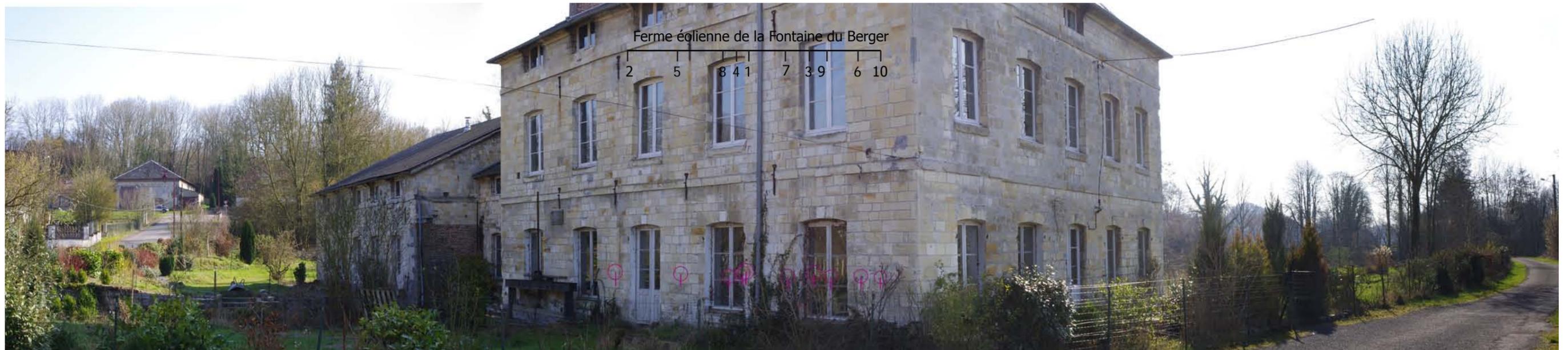
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,5 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 41 - Depuis l'entrée de Vadencourt

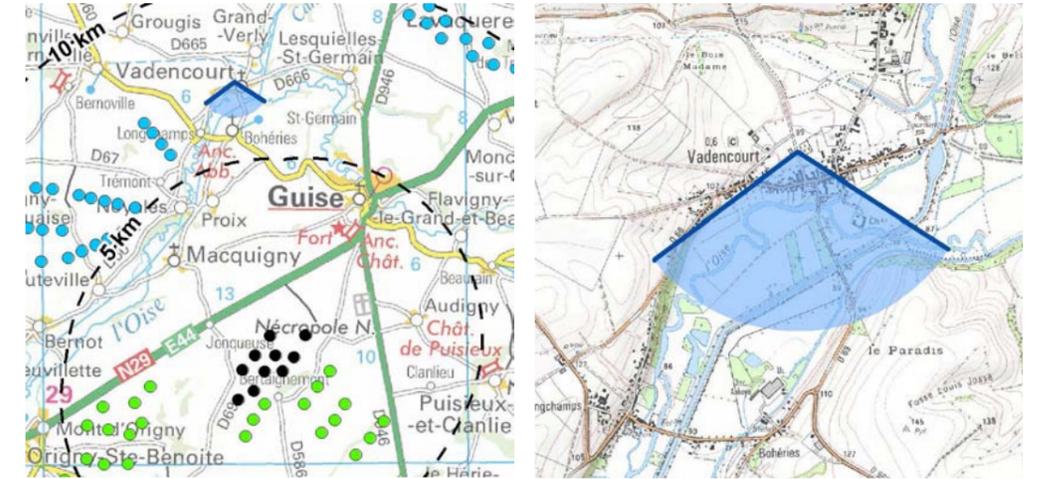
Le point de vue est situé à l'entrée nord du village, au niveau du cimetière. La route est axée sur l'église et les maisons alignées en front de rue. La présence de l'arbre en bord de route souligne l'entrée du village. De part et d'autre, des rideaux d'arbres forment un écran autour des habitations. Les prairies, les haies et le bâti donnent à cette entrée de village une ambiance de campagne très marquée. Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué par la végétation et le bâti. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=741403 / Y= 6981447 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 110°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 9,0 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



## 42- Depuis la RD960 au nord d'Aisonville-et-Bernoville

Le point de vue est situé sur la route de plateau qui mène au village d'Aisonville-et-Bernoville. La route dessine une grande ligne droite à travers le plateau. Son point culminant avant de redescendre dans le village se situe au niveau des premières maisons sur la photographie.

Depuis ce point de vue, le projet est masqué par la pente.

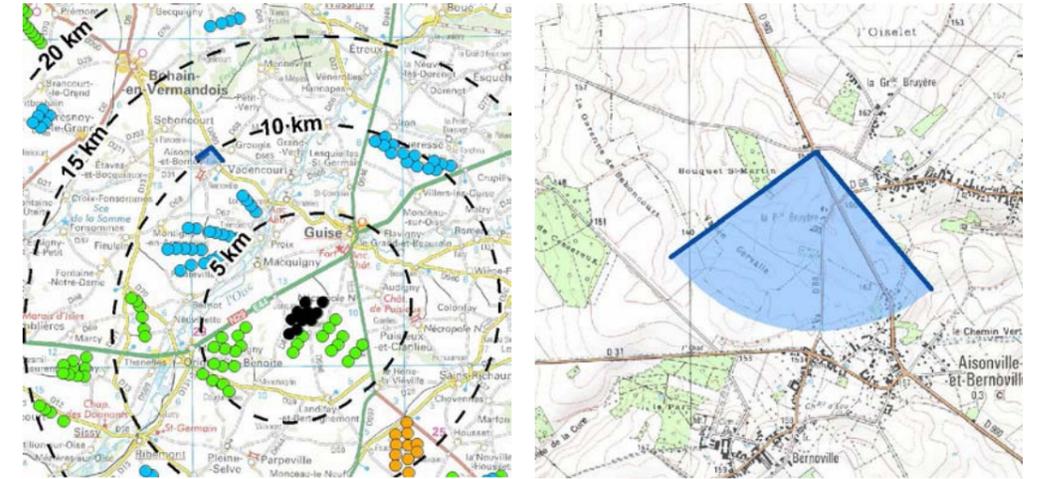
L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=737098 / Y= 6983021 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 94°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 10,2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 11,4 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 43- Depuis le château d'Aisonville-et-Bernoville

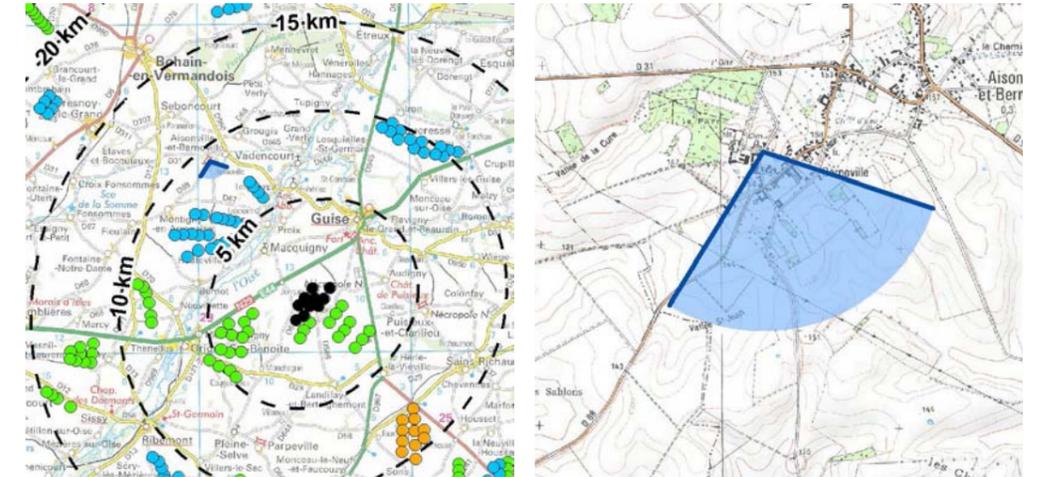
Le point de vue est situé au bout de l'allée d'entrée du château. Aisonville-et-Bernoville appartient à une série de villages perchés qui bordent le plateau à l'ouest de l'Oise. Néanmoins, le château, inscrit au coeur de l'urbanisation du village, se positionne dans une légère dépression. Par conséquent, l'allée n'offre aucune vue lointaine sur le paysage. Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué par le relief. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736637 / Y= 6981432 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 103°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9,2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 44- Depuis la RD13 entre Seboncourt et Etaves-et-Bocquiaux

Le point de vue est situé au sud du village de Seboncourt, sur une route reliant les villages perchés de Seboncourt et Etaves-et-Bocquiaux. La vue est ouverte sur le plateau. Les vallonnements de premier plan s'interrompent au niveau de talus qui dessinent des lignes de rupture dans le relief ondulé. Les boisements viennent ponctuer les étendues de cultures et marquer les différents plans. Au loin, la ligne d'horizon est striée par plusieurs parcs éoliens, existants et en projet.

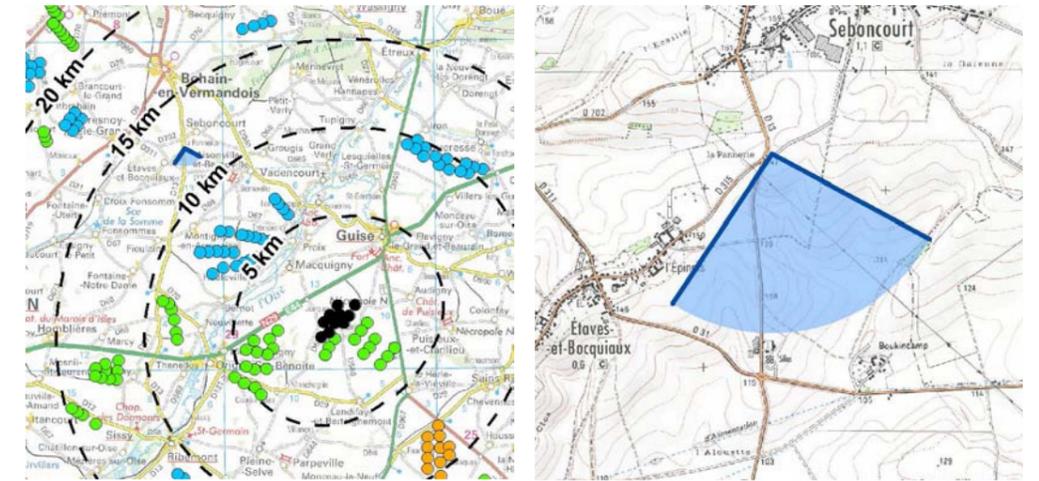
Depuis ce point de vue, le projet se positionne au devant du parc éolien de la Mutte. Il s'inscrit dans la même emprise visuelle. Les différents groupes d'éoliennes de la vue restent ainsi bien distincts. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=733785 / Y= 6983120 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 95°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 13,3 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 45- Depuis la sortie de Montigny-en-Arrouaise

Le point de vue est situé à l'est du village de Montigny-en-Arrouaise, sur sa frange urbaine (au niveau de la dernière habitation). La vue est dominée par les éléments de premier plan : haies bocagères et clôtures. La route suit la ligne de crête avant de descendre dans un vallon et ouvre une fenêtre sur le plateau est de l'Oise.

Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué par la végétation de premier plan. Une fois passé le seuil au niveau de la haie bocagère, le projet se découvrira au loin, au dessus de la ligne boisée du coteau.

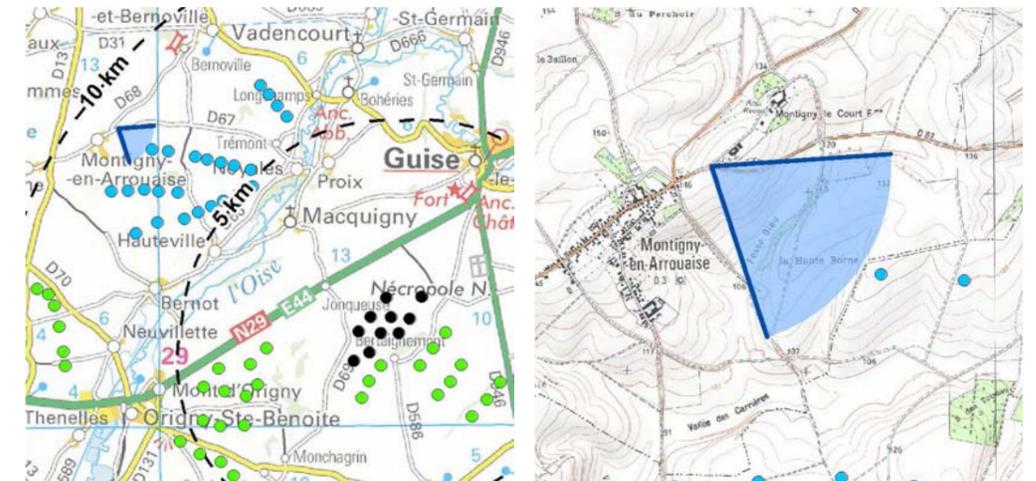
L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=734843 / Y= 6979051 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 76°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 8,9 kilomètres

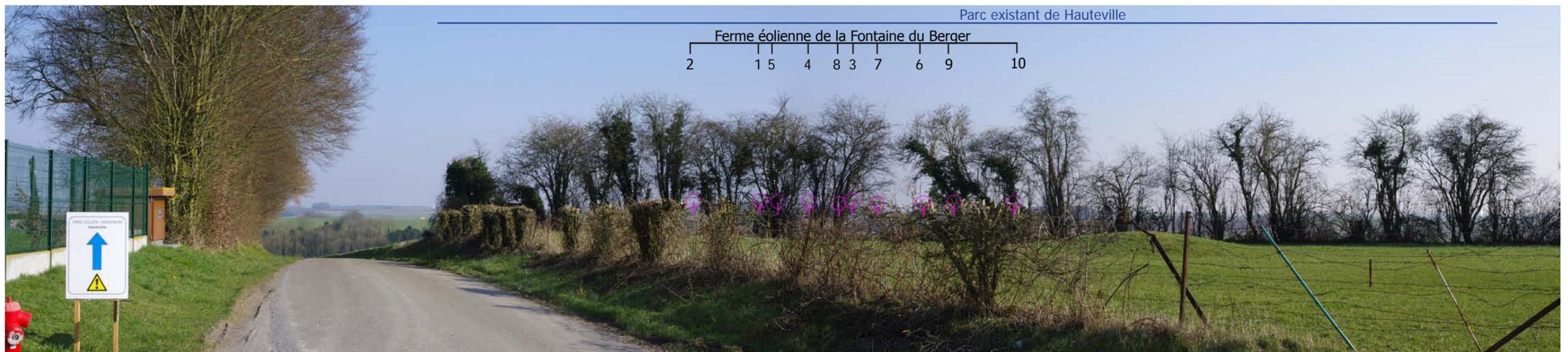
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 9,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 46- Depuis le croisement RD70 - RD13

Le point de vue est situé au croisement de la RD13 et de la RD70, au sud de Fontaine Notre-Dame. Cet itinéraire offre une immersion dans les étendues de cultures du plateau. La route, encadrée par les champs, épouse les vagues du relief et emprunte un vallon avant de remonter à flanc de colline. De part et d'autre s'inscrivent les parcs éoliens, plus ou moins proches.

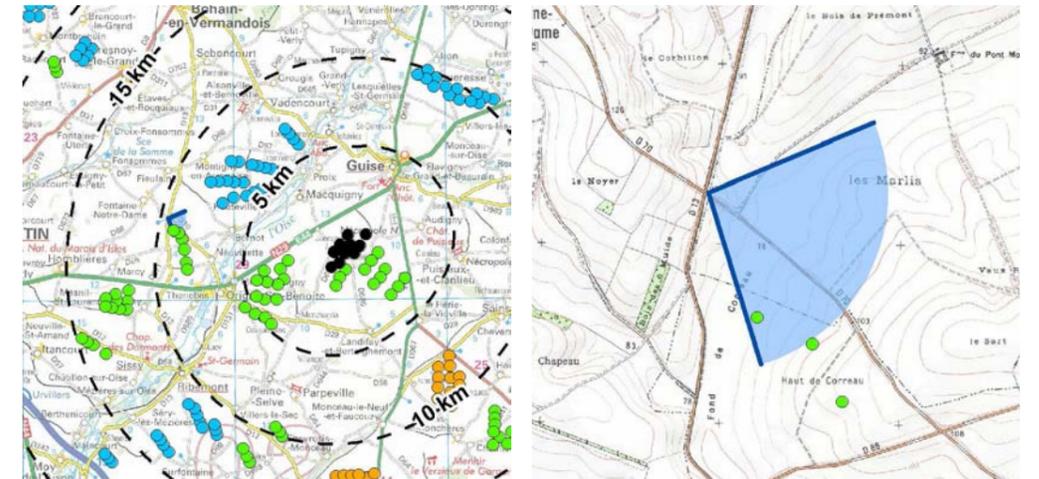
Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit à l'arrière de la ligne d'horizon. Les éoliennes émergent à l'arrière des vallonements, à distance des autres parcs éoliens. La distance et le relief limitent fortement la visibilité des éoliennes. Par ailleurs, dans ce paysage dénudé, les éoliennes constituent un élément d'animation des étendues de cultures. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=732271 / Y= 6975214 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 96°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9.5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 11,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 47- Depuis la RD1029 au sud de Marcy

Le point de vue est situé sur l'axe Saint-Quentin - Origny-Sainte-Benoîte. La route, en ligne droite à travers le plateau, épouse les ondulations du relief. La vue est cadrée à gauche par un boisement de Marcy et s'ouvre sur les pentes cultivées. La route concentre la végétation : haies d'arbres en pointillé le long de la route et haies perpendiculaires à la voirie. Les parcs éoliens s'inscrivent à l'arrière de la vue avec deux niveaux d'échelle : le parc de la Pâture proche et haut dans la vue ; les autres parcs au loin correspondant à la rive opposée de l'Oise.

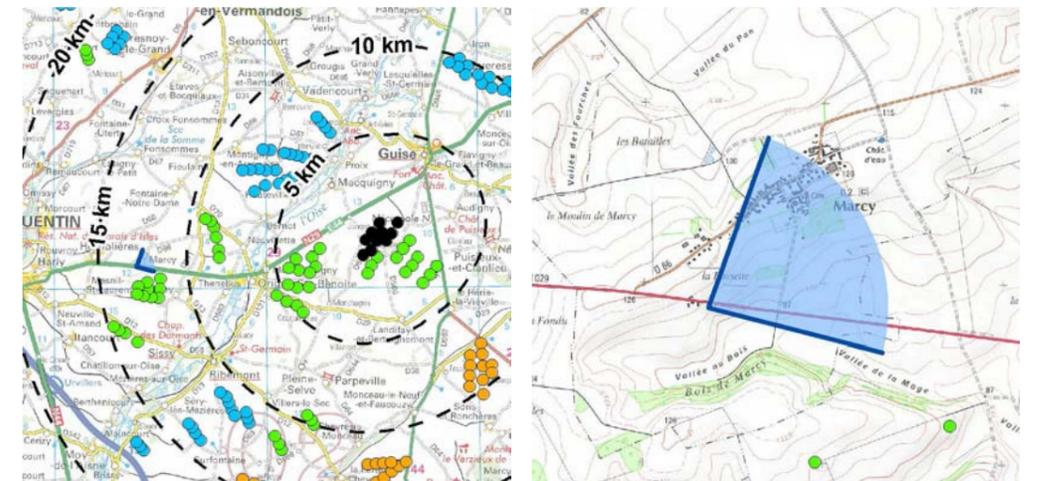
Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit entre les éoliennes de l'arrière-plan. Il augmente l'emprise visuelle occupée par les machines sur l'horizon. Néanmoins, les machines sont lointaines (plus de 12 kilomètres) et seront pas conséquent peu visibles. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=728671 / Y= 6971821 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 85°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12,8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 14,9 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 48- Depuis la sortie de Mézières-sur-Oise

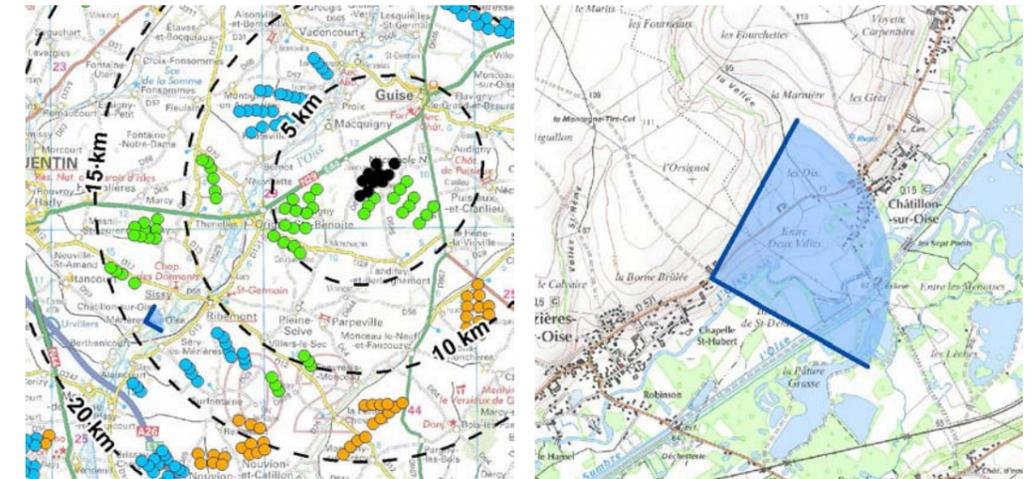
Le point de vue est situé en sortie du village, sur une route qui serpente à flanc de versant entre deux villages de la vallée de l'Oise (Mézières-sur-Oise et Châtillon-sur-Oise). Les champs forment une grande pente entre la route et les boisements de la vallée de l'Oise. Sur le haut du versant, les maisons s'inscrivent en surplomb de la route, en haut de talus raides. Le regard suit la direction de la vallée jusqu'aux habitations de Châtillon-sur-Oise, derrière lesquelles pointent les éoliennes de parcs en projet. Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit entre les parcs accordés. Le projet n'augmente pas l'emprise visuelle des éoliennes. Elles restent un élément lointain et discret. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=729365 / Y= 6965399 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 91°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 14,1 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 16.6 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 49- Depuis la sortie de Pleine-Selve

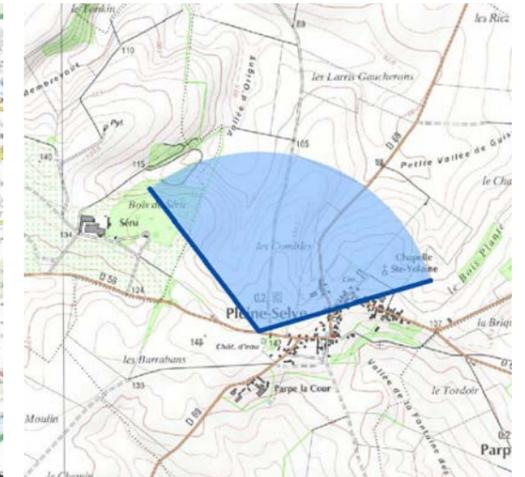
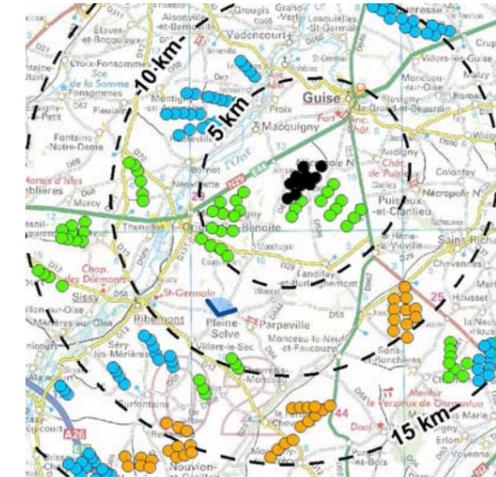
Le point de vue est situé sur la RD58 à l'ouest du village de Pleine-Selve. Ce point haut offre une vue dégagée sur l'étendue du plateau et de ses champs qui s'éloignent vers le lointain. On distingue à gauche de la vue l'urbanisation de la vallée de l'Oise et le château d'eau d'Origny-Sainte-Benoîte. La vue est également animée par quelques arbres et par des reliquats de haies bocagères. Les parcs éoliens viennent se superposer au parcellaire et s'inscrire dans les ondulations du relief. Depuis ce point de vue, le projet se positionne dans la continuité du parc accordé de la Mutte en y ajoutant une faible emprise. La perception d'ensemble du paysage n'est pas modifiée. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=737591 / Y= 6965941 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 111°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 50-Depuis l'église de Pleine selve

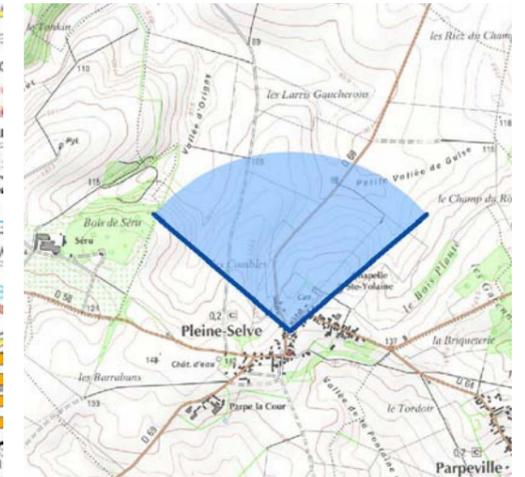
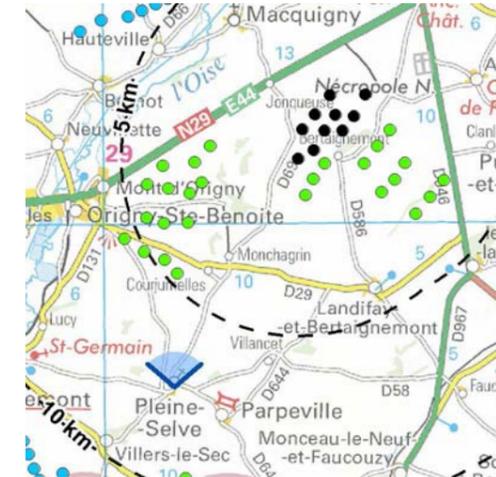
Le point de vue est situé au coeur de l'urbanisation de Pleine-Selve au niveau des abords de l'église. La vue est fermée par le bâti et la végétation. Depuis ce point de vue, le projet éolien est entièrement masqué par le bâti. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=738014 / Y= 6966041 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 99°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 9,9 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 51 - Depuis le château de Parpeville

Le point de vue est situé en bordure du domaine du château de Parpeville au niveau des pâtures du domaine. Le château et son parc d'agrément sont quant à eux fermés aux vues depuis l'extérieur (ils sont situés à l'arrière de la haie d'arbres en partie droite de la vue).

Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit sous la ligne d'horizon. Les éoliennes sont donc entièrement masquées par le relief.

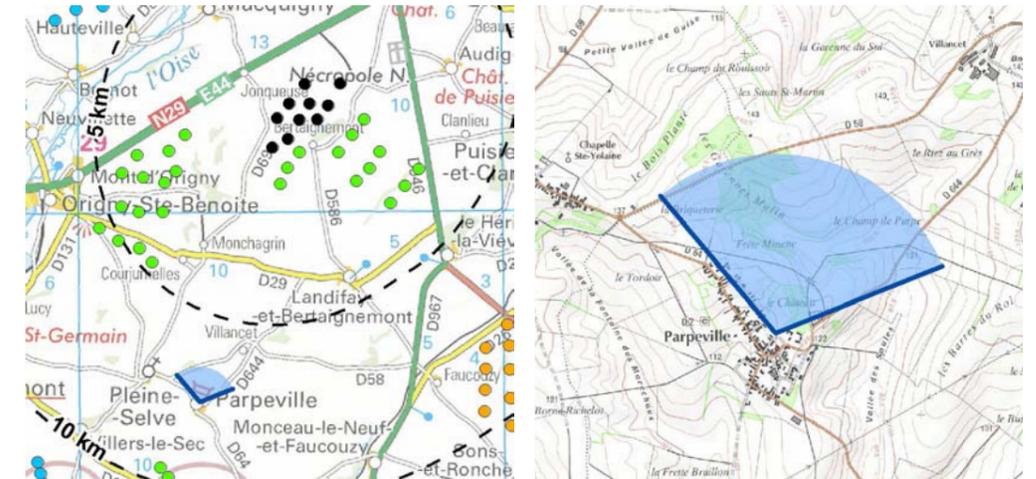
L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=739448 / Y= 6965302 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 108°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 9,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 52- Depuis la D29 à Sains-Richaumont

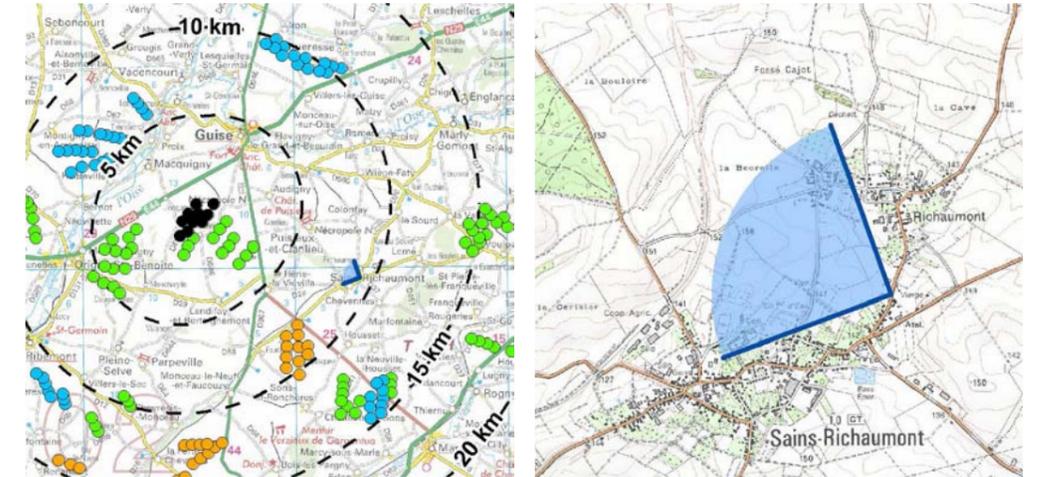
Le point de vue est situé entre le bourg de Sains-Richaumont et le faubourg de Richaumont. L'observateur se trouve ici au coeur de la Thiérache. Dans la partie sud de cette région géographique, les grandes cultures ont souvent pris la place du bocage. Néanmoins, les villages conservent au sein de l'urbanisation des structures bocagères comme ici. La vue, ouverte, donne sur des pâtures ponctuées d'arbres et de haies basses. Le terrain se réhausse en allant vers l'horizon. Depuis ce point de vue, le projet éolien est entièrement masqué par le relief. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X= 751678 / Y= 6970152 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 91°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,5 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 53- Depuis le cimetière franco-allemand de Le Sourd

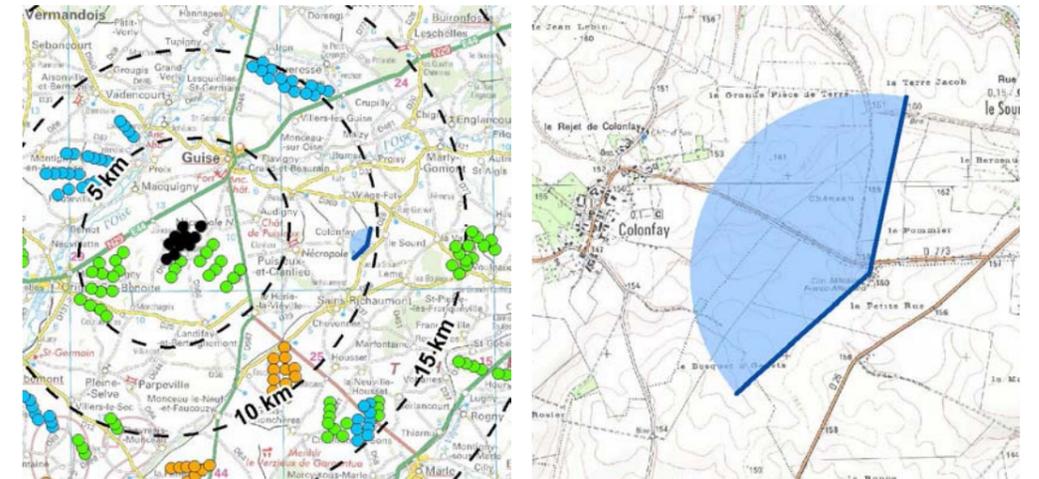
Le point de vue est situé dans le cimetière franco-allemand. La vue est marquée par les éléments de premier plan : arbustes et haies taillées, arbres, murets. Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué par le relief, le parc étant situé sous la ligne d'horizon. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=752805/ Y= 6973201 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 144°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9,5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 11,3 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 54- Depuis le village de Sons-et-Ronchères

Le point de vue est situé en sortie de Sons-et-Ronchères, village inscrit sur une butte du plateau. La vue embrasse les étendues de champ du plateau et, à gauche de la vue, le vallon de Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy (hors champ). Les boisements de haut de versant accompagnent les fermes et soulignent la ligne d'horizon. Les parcs éoliens s'inscrivent à l'arrière de ces bois.

Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit au centre de la vue, à l'arrière des boisements et des parcs de la Mutte et des éoliennes de Clanlieu. Le projet densifie la ligne d'éoliennes sans augmenter l'emprise visuelle occupée par les machines. Elles s'intègrent aisément sur l'horizon.

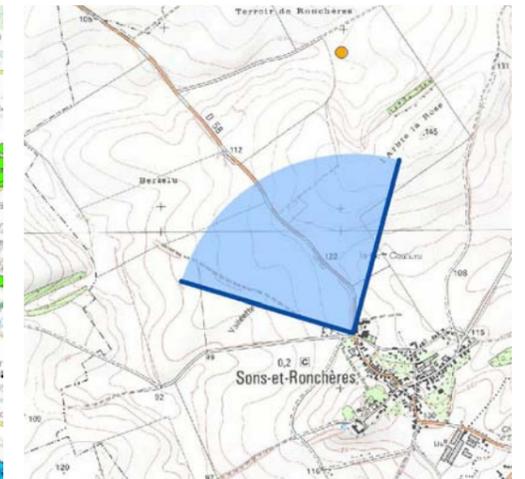
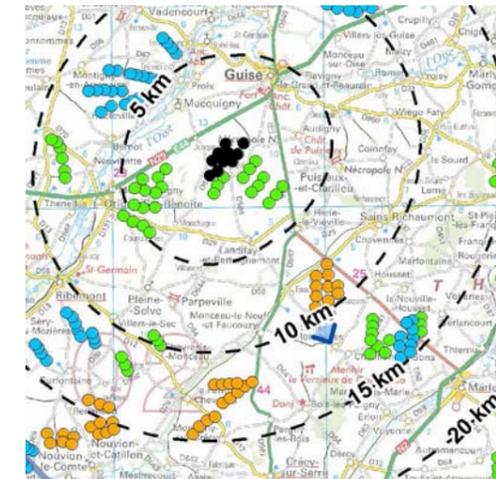
L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=748316 / Y= 6963081 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 88°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 11,6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 12,7 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 55- Depuis la sortie de Pargny-les-Bois

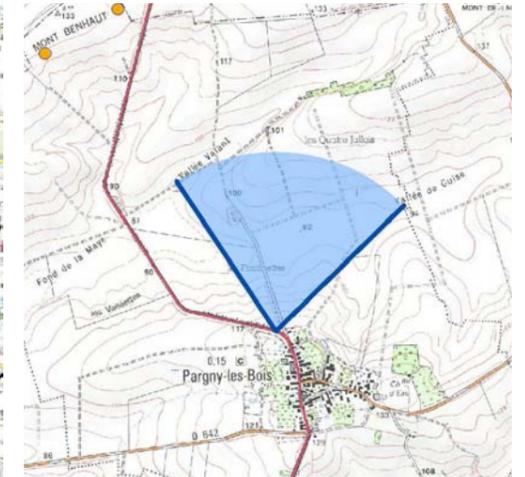
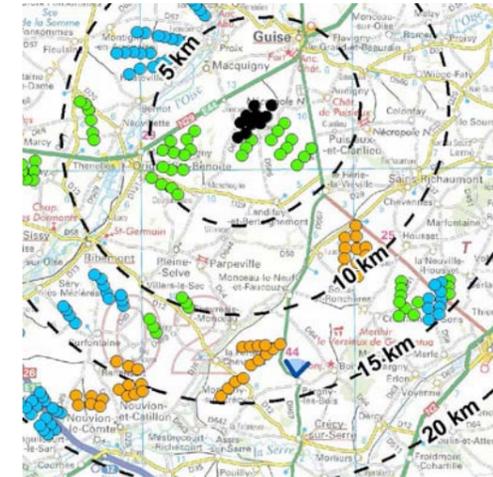
Le point de vue est situé au nord du bourg de Pargny-les-Bois sur la RD967. La route effectue un coude avant de descendre au fond d'un vallon. En position de surplomb, elle offre en sortie de village une vue dégagée sur le plateau. Plusieurs parcs éoliens se positionnent sur l'horizon, sans impact notable sur la perception d'ensemble. Depuis ce point de vue, le projet vient s'inscrire à l'arrière des parcs des éoliennes de Clanlieu et de la Mutte. L'ensemble des trois parcs forme un ensemble d'éoliennes dense et homogène. Ce regroupement permet une meilleure lisibilité et évite un effet de dispersion. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=744761 / Y= 6959025 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 79°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 13,9 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 15,4 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 56- Depuis la RD35 entre Remies et Assis-sur-Serre

Le point de vue est situé en bordure de la vallée de la Serre sur une route du plateau. La vue sur la vallée est limitée par la distance au lit de la rivière. Au delà de la nappe agricole de premier plan, les boisements qui accompagnent la rivière signalent sa présence. Un pan de versant de la rive nord se détache au loin, avec, à l'arrière-plan, quelques éoliennes du parc de la Vieille Carrière.

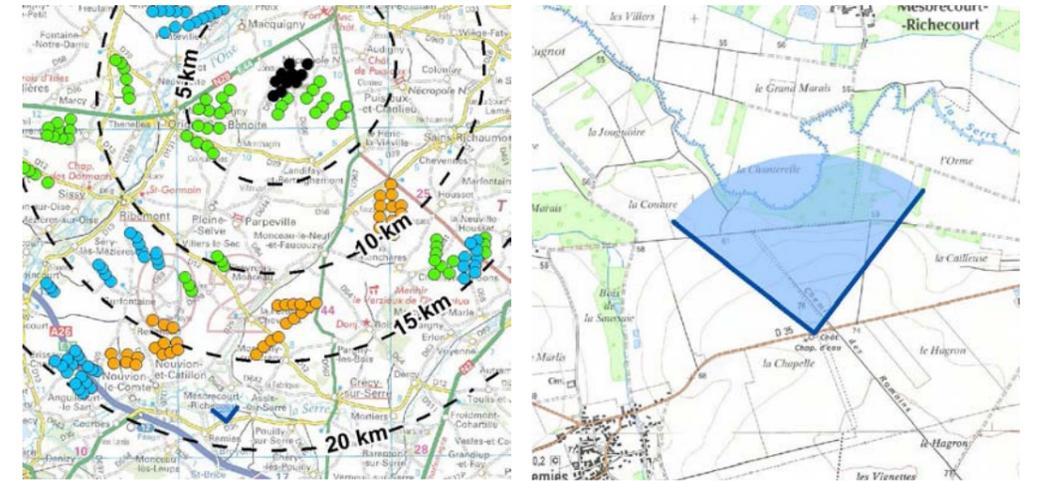
Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué à la fois par le relief et par la végétation. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=738840 / Y=6954109 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 89°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 18,6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 20,7 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 57- Depuis la RD1029 - Maison des Trois Pigeons

Le point de vue est situé le long de cet axe principal du plateau, au niveau de la ferme isolée de la Maison des Trois Pigeons. Cette ferme marque une étape sur cet itinéraire en ligne droite. La vue est marquée par des éléments qui signalent l'entrée dans la Thiérache : haies basses taillées, pâtures et arbres isolés occupent le premier plan en alternance avec les champs. Les parcs éoliens de Clanlieu et de Champ à Gelaine émergent à peine à l'horizon.

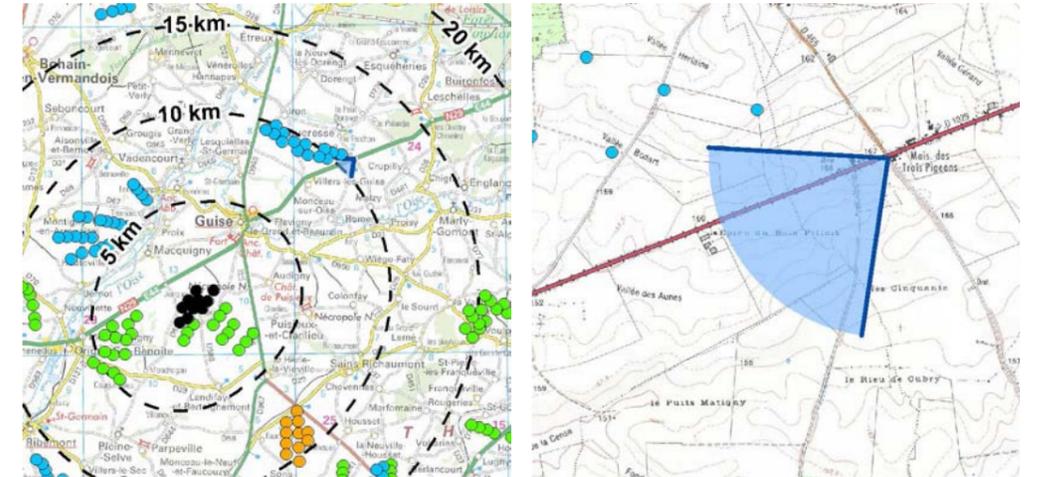
Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit entre ces deux parcs éoliens en contrebas de la ligne d'horizon. Les parties supérieures des machines viennent combler un espace entre deux boisements, en ne dépassant pas, ou à peine, leur niveau. Elles se font par conséquent peu remarquer. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=751348 / Y= 6981700 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 85°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 10,9 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 13,5 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 58- Depuis la D946 au nord du vallon de l'Iron

Le point de vue est situé sur l'axe qui relie Etreux à Guise, grande ligne droite à travers le plateau. La route franchit quelques vallons, comme ici, avec celui de l'Iron. Son passage s'accompagne d'une poche de boisements de part et d'autre de la route. Le lieu-dit Jérusalem est logé dans le creux. A l'extérieur, les champs s'étendent sur le plateau et laissent voir le parc de la Basse Thiérache, proche, ainsi que, dans une moindre mesure, les parcs de la rive droite de l'Oise.

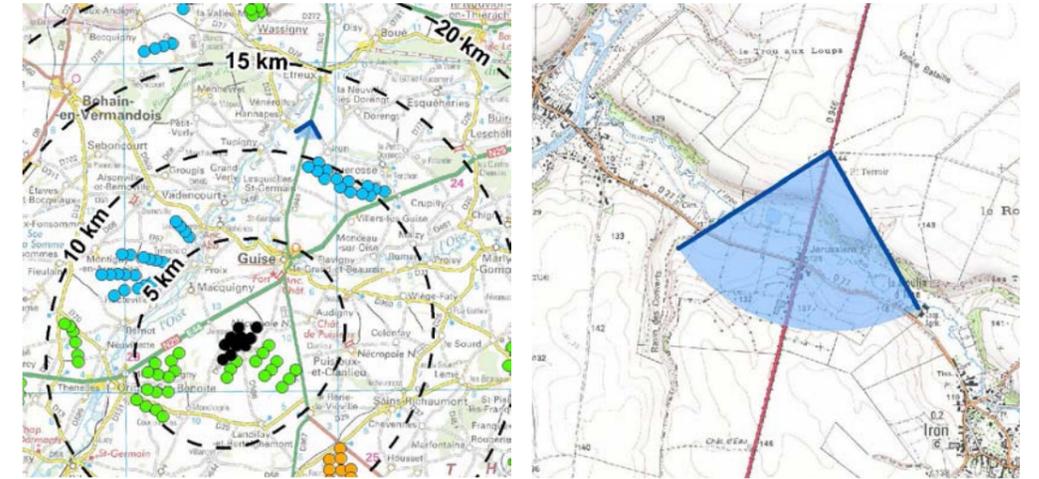
Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit à l'arrière des boisements du vallon, et au-delà des boisements du coteau de Guise. Les éoliennes sont à peine visibles. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=746493 / Y= 6985891 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 87°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12,2 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 14,3 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 59- Depuis le nord de Bohain-en-Vermandois

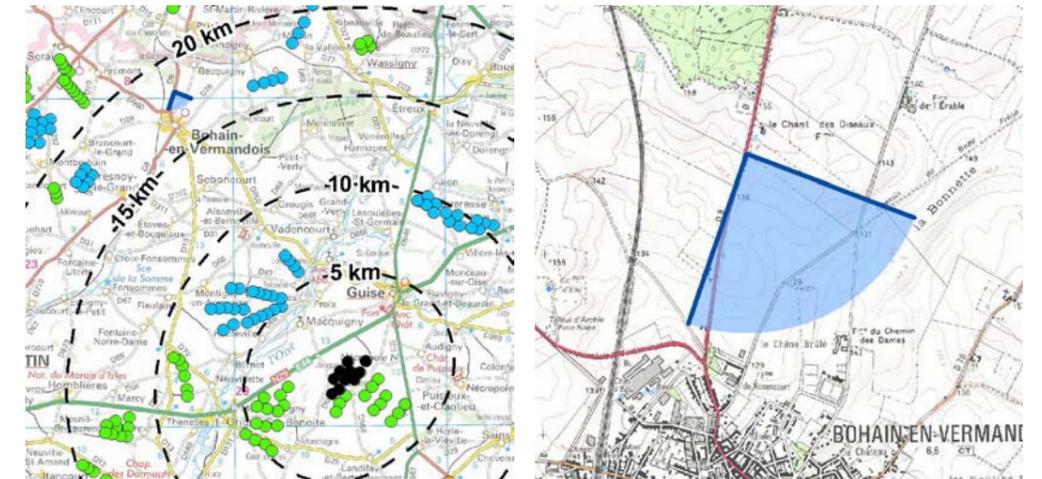
Le point de vue est situé au nord de Bohain-en-Vermandois sur la RD8. La frange urbaine du bourg se dessine au bord des cultures : s’y détachent les fermes qui s’avancent sur les champs et la silhouette du centre-bourg et de l’église, derrière un rideau d’arbres. A gauche du village perché, la lisière de la forêt domaniale d’Audigny s’inscrit sur l’horizon. Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué, à la fois par le relief et par les boisements. L’impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=732591 / Y= 6989515 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 88°

**Distance à l’éolienne la plus proche :** 18,1 kilomètres

**Distance à l’éolienne la plus éloignée :** 19,2 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 60- Depuis le sud de Bohain-en-Vermandois

Le point de vue est situé sur la RD8, au sud-ouest du bourg. La route est surélevée par rapport au plateau cultivé. La végétation se fait plus présente ici qu'à d'autres endroits du plateau, avec à la fois des plantations de bord de route et des traces de maillage bocager dans les champs.

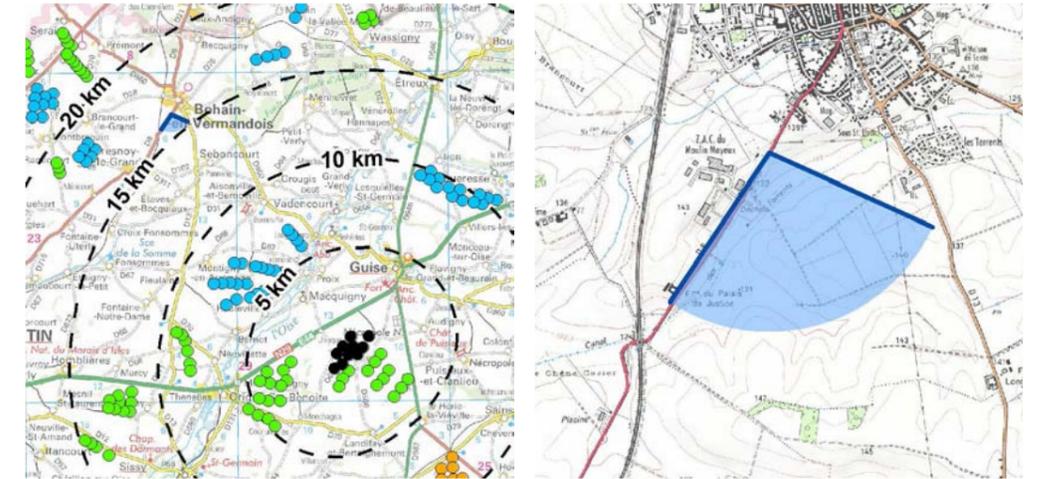
Malgré cette position en point haut, le projet éolien est entièrement masqué par le relief. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=732257 / Y= 6986794 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 99°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 16,1 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 17,1 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 61 - Depuis la sortie est de Mont-d'Origny

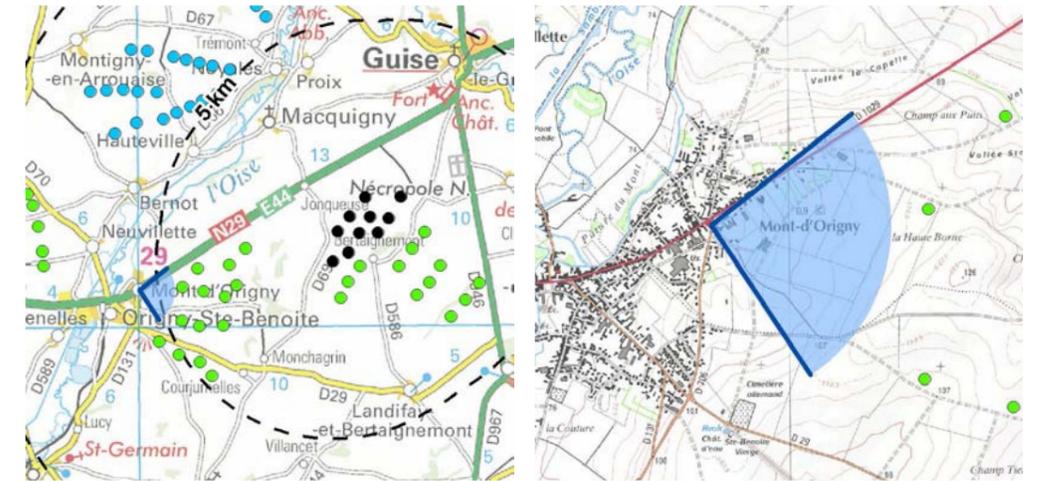
Le point de vue est situé au croisement de la RD1029 et de la RD706, au niveau de la mairie de Mont-d'Origny. Les dernières habitations de la ville s'établissent le long de la voie. On aperçoit à l'arrière des toitures les bouts de pales des éoliennes du parc accordé du Val d'Origny. Le projet, situé à plus de 5 kilomètres, est quant à lui entièrement masqué depuis la route par le volume des habitations. Il s'inscrit en grande partie sous la ligne d'horizon. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=736033 / Y= 6971668 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 95°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



## 62- Depuis la sortie est de Macquigny

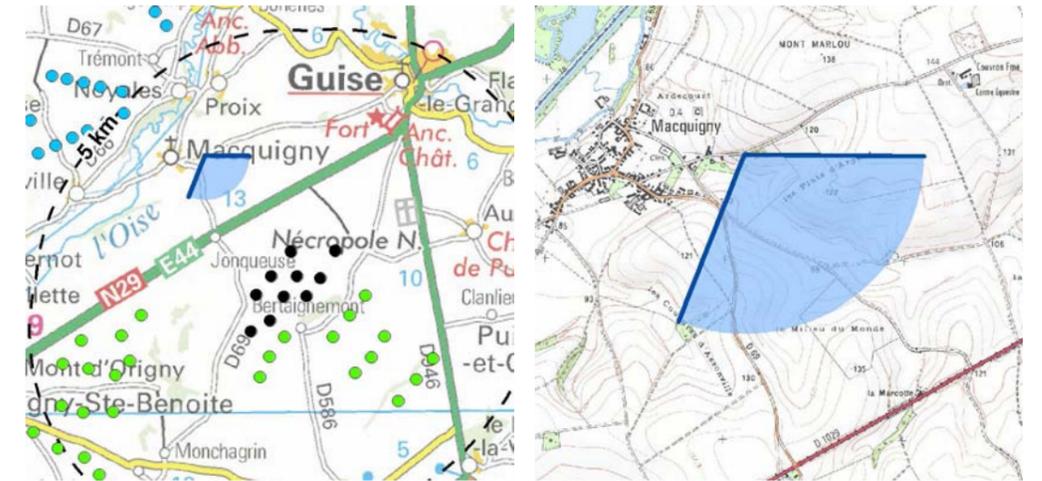
Le point de vue est situé en sortie est du village de Macquigny, sur le plateau. La petite route franchit ici une vallée sèche, ce qui crée une vague qui va en s'éloignant vers l'horizon. Les versants sont soulignés par des bosquets, des alignements de fruitiers et par la palissade. Le terrain remonte à droite de la vue vers un petit bois signalant la ferme de la Jonqueuse. Le projet s'inscrit dans la perspective du vallon, au devant des parcs accordés des éoliennes de Clanlieu et de la Mutte, dans le même angle de vue. Le groupement des parcs permet d'éviter un effet de dispersion. Par ailleurs, la hauteur des éoliennes s'accorde avec l'amplitude des vallonnements. Le rapport d'échelle est donc cohérent. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=740470 / Y= 6976444 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 111°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 2,9 kilomètres

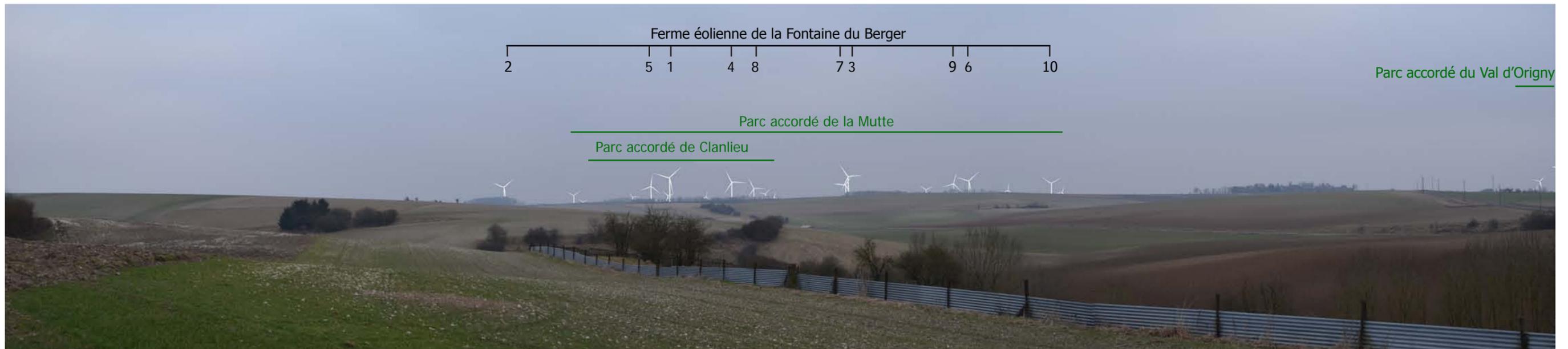
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 4,1 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 63- Depuis l'église de Bernot

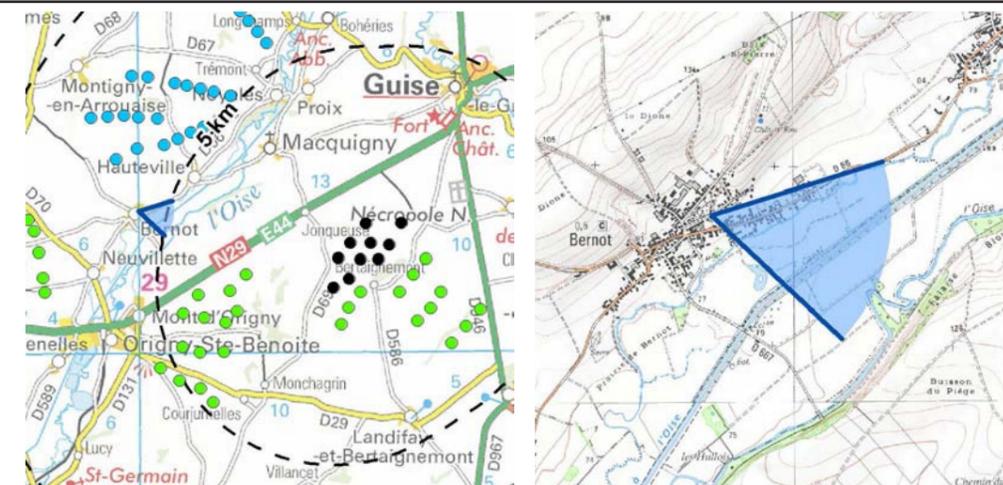
Le point de vue est situé au niveau de l'enclos de l'église de Bernot. L'église, implantée sur une avancée du coteau, surplombe les maisons du bourg et offre une vue sur le versant opposé de la vallée de l'Oise. Deux machines du parc éolien de Champ à Gelaine se détachent au dessus de la ligne du coteau. Les éoliennes du projet sont quant à elles très peu visibles. Seuls quelques pales se devinent derrière la vallée et la végétation de premier plan. Les éoliennes apparaissent comme un élément secondaire de la vue et ne produisent aucun effet de surplomb par rapport à ce village de vallée. L'impact est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=735991 / Y= 6974620 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 61°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 7,4 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 64- Depuis le centre-bourg d'Audigny

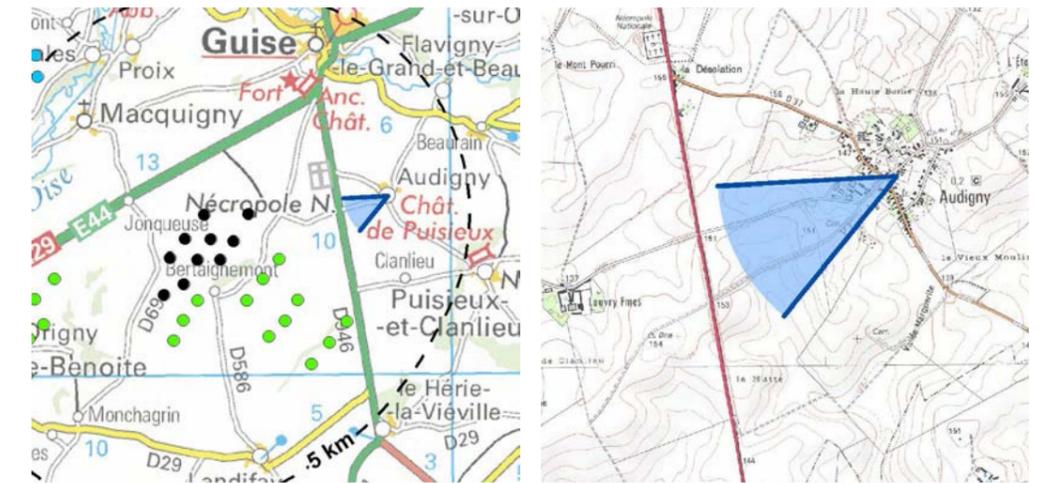
Le point de vue est situé au niveau de la rue principale du bourg. La vue depuis cette rue en pente est fermée par les éléments de premier plan : talus, végétation et bâti. Par conséquent, aucune vue lointaine n'est possible et le projet est entièrement occulté. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=746565 / Y= 6974705 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 48°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 3,2 kilomètres

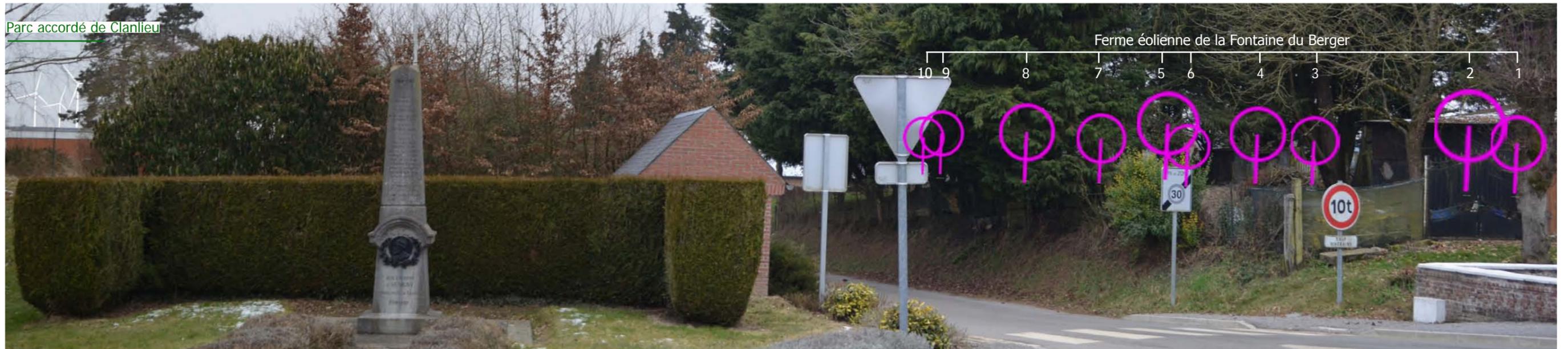
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 5,5 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 65- Depuis l'ancienne abbaye de Ribemont

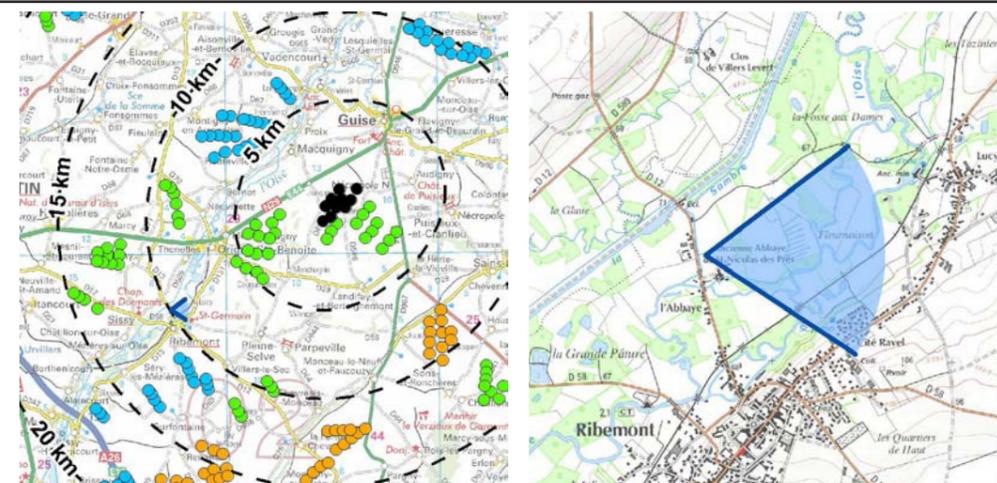
Cette ancienne abbaye cistercienne se situe en fond de vallée, en bordure de la plaine inondable de l'Oise. La vue est prise depuis la route longeant le site (RD12), sur une séquence longée par un bras de la Sambre. La végétation du bord de cours d'eau marque la limite de propriété et filtre les vues sur le bâtiment. Le projet éolien s'inscrit entièrement sous la ligne d'horizon, sans aucune possibilité de vue sur ce Monument Historique. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=732897 / Y= 6967501 (Lambert 93)

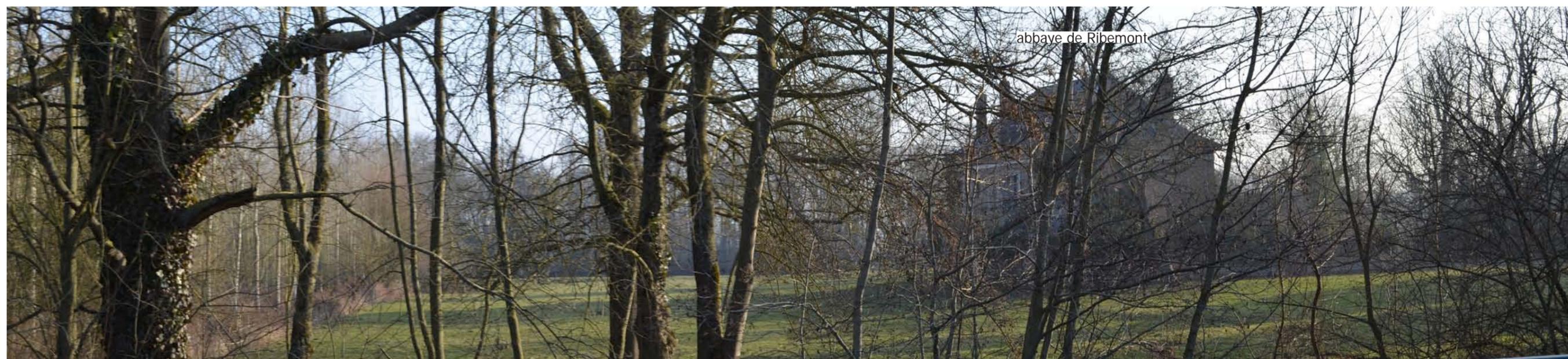
**Angle de vue :** 71°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 9,9 kilomètres

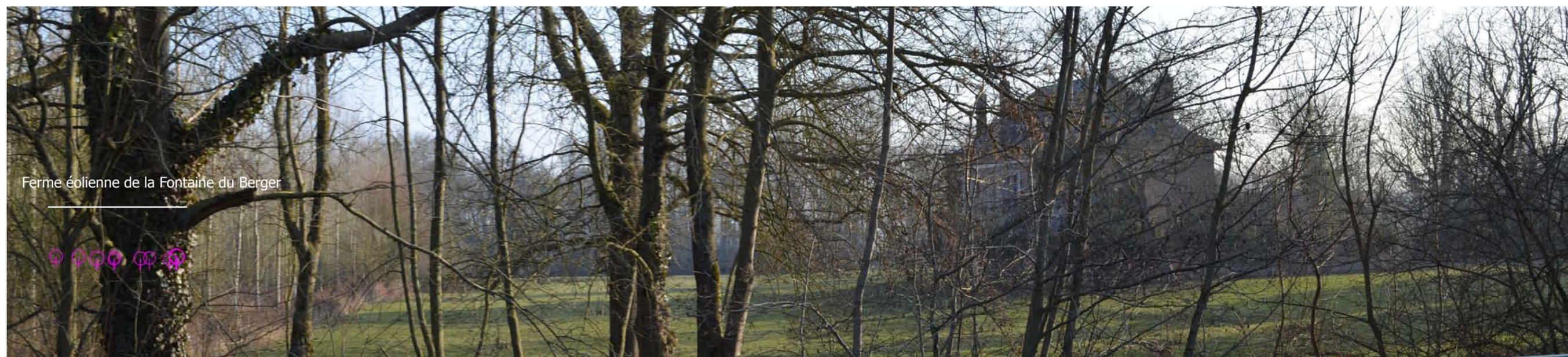
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 12,5 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 66- Depuis l'église d'Englancourt

Le point de vue est situé sur le parvis de l'église d'Englancourt. Ce Monument Historique s'inscrit sur une avancée du coteau nord de l'Oise et domine le village. Son parvis fait face à l'étendue de la vallée et au versant boisé de l'autre rive.

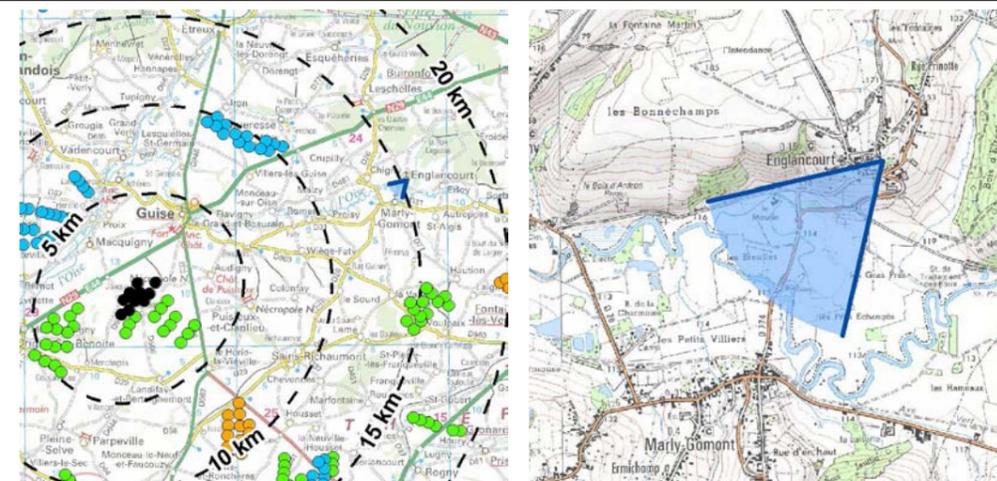
Le projet éolien s'inscrit de biais par rapport à cette ouverture, à droite de la vue. Les éoliennes sont entièrement situées sous la ligne d'horizon, soulignée ici par la ligne du coteau. Par conséquent, aucune vue sur le projet n'est possible depuis ce monument. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=757619 / Y= 6980057 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 64°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 15,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 17,8 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 67- Depuis le GR 122 à l'entrée de la ferme de Ribeaufontaine

Le point de vue est situé sur le tracé d'un itinéraire de Grande Randonnée traversant les paysages de la Thiérache bocagère, au nord de Guise. La vue est dégagée sur des parcelles de cultures et sur le parc éolien de la Basse Thiérache Sud. Le projet éolien s'inscrit quant à lui entièrement sous la ligne d'horizon. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=751430 / Y= 6985585(Lambert 93)

**Angle de vue :** 57°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 13,8 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 16,4 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 68- Depuis les abords de la forêt du Nouvion au Grand Foucoummé

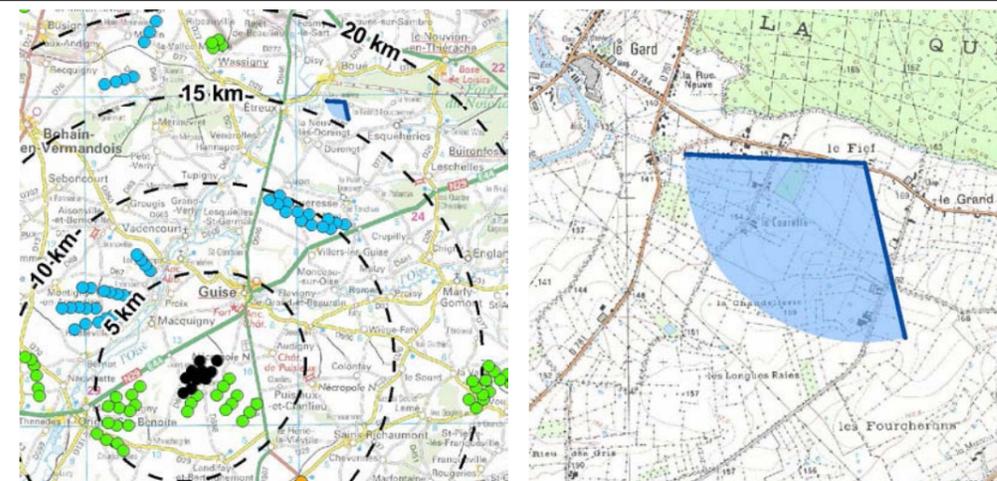
Le point de vue est situé sur la RD284, route longeant la lisière sud de la forêt du Nouvion, au coeur de la Thiérache bocagère. Depuis ce point de vue légèrement dominant, la vue s'ouvre sur une étendue de prairies, descendant vers un plan d'eau et bornée par un arrière-plan de haies. Le projet s'inscrit derrière cette masse de végétation, qui le soustrait entièrement à la vue. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=750598 / Y= 698896(Lambert 93)

**Angle de vue :** 106°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 16,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 18,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 69- Depuis le village et les abords de l'église de Grand-Verly

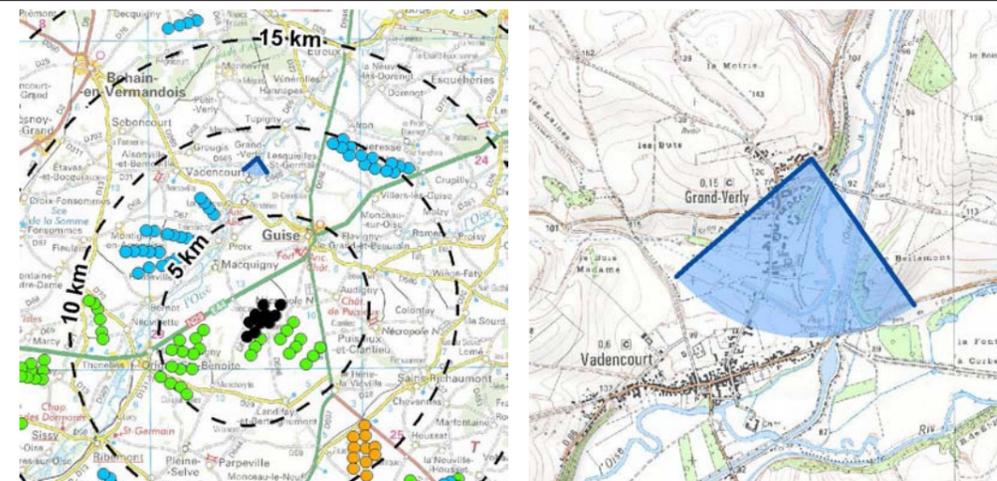
Le point de vue est situé à l'entrée de Grand Verly, face à la silhouette du village dominée par l'église, en belvédère sur la vallée du Noirrieu. La partie inférieure des éoliennes est masquée par le relief du coteau opposé. En outre, la végétation qui s'avance sur le coteau à l'arrière du Monument Historique occulte les vues sur la partie supérieure des machines. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=742075 / Y= 6982541 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 84°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 8,3 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,1 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 70- Depuis les maisons de Nicolas Grain à Vadencourt

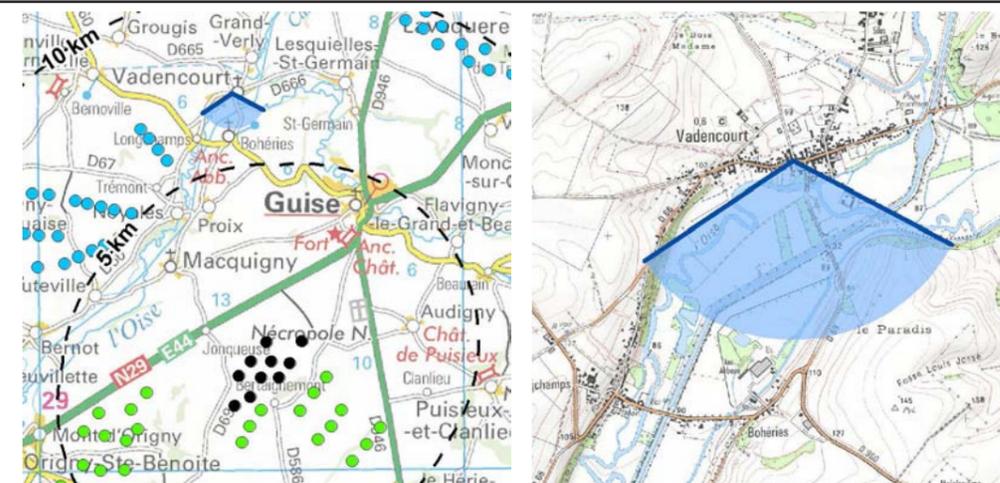
Le point de vue est situé à l'intérieur de Vadencourt, face aux anciennes maisons de Nicolas Grain (Monument Historique). Le bourg est implanté au pied du coteau ouest de l'Oise, plus de 30 mètres sous le niveau du plateau. Le projet, invisible, est masqué par le relief du coteau opposé et par le bâti et la végétation de premier plan. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=741442/ Y= 6981284 (Lambert 93)

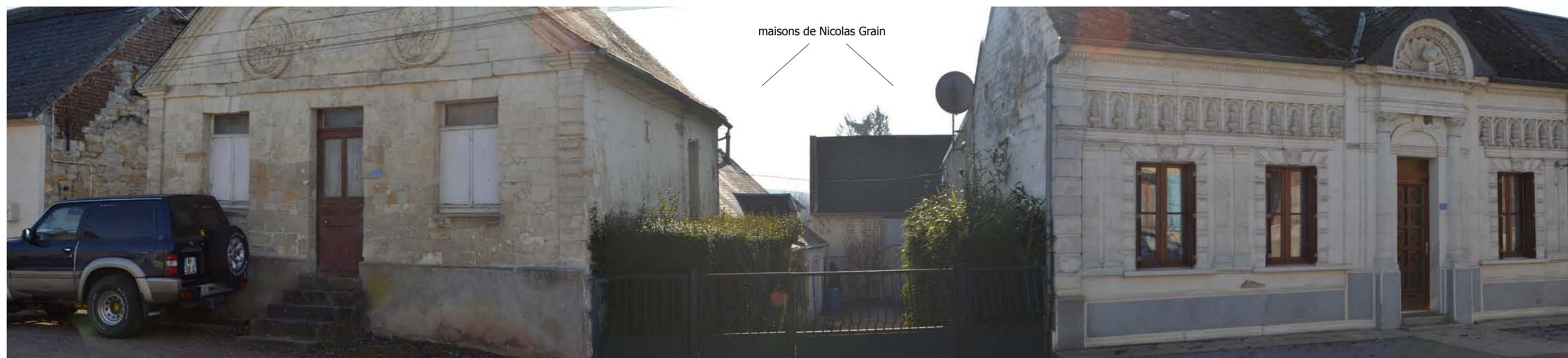
**Angle de vue :** 118°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,1 kilomètres

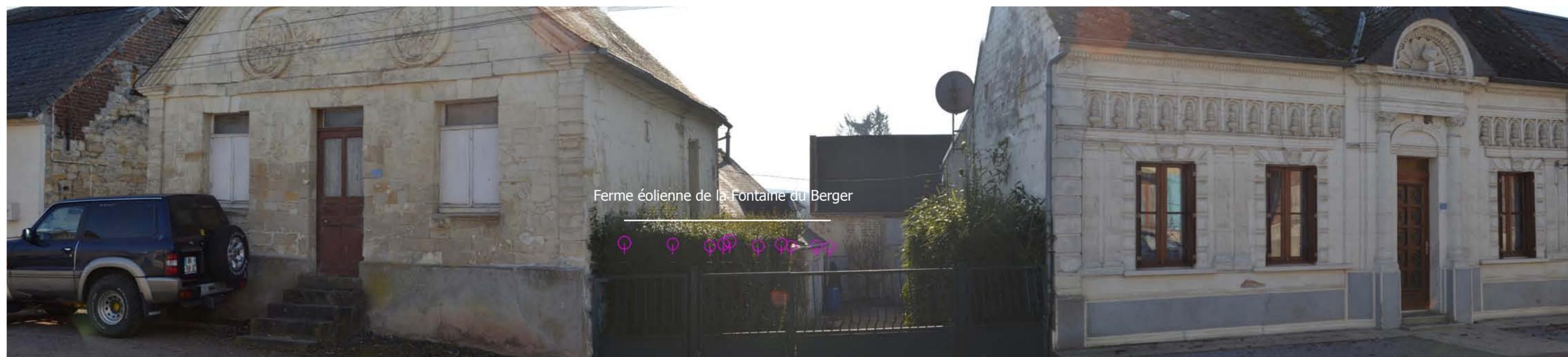
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8,8 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



# 71 - Depuis l'arrivée sur Guise par la RD946

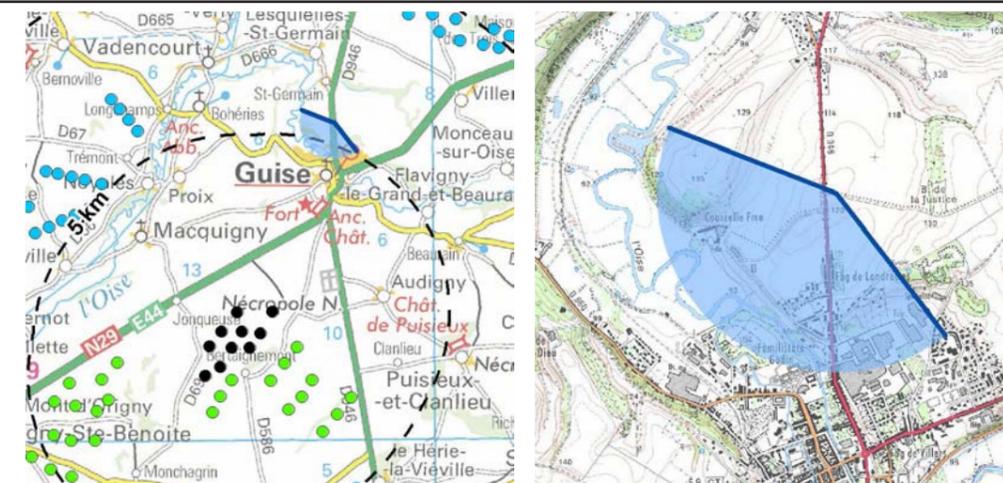
La vue est prise à l'entrée nord de Guise par la RD946. L'emplacement du point de vue se rapproche de celui d'un autre point de vue situé plus en amont sur le même axe : le point de vue 27. Sur ce dernier, le parc se détachait nettement à l'horizon. On remarque ici qu'en se rapprochant du centre de Guise situé en fond de vallée, la route s'enfonce sous la ligne du coteau, se déconnectant ainsi de la vision du parc éolien. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=745183 / Y= 6979606 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 149°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 5,6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 8,0 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard



## 72- Depuis les abords de la forêt d'Andigny au nord de la Vallée Mulâtre

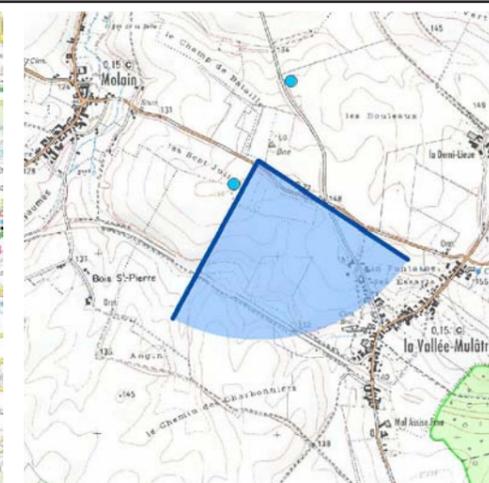
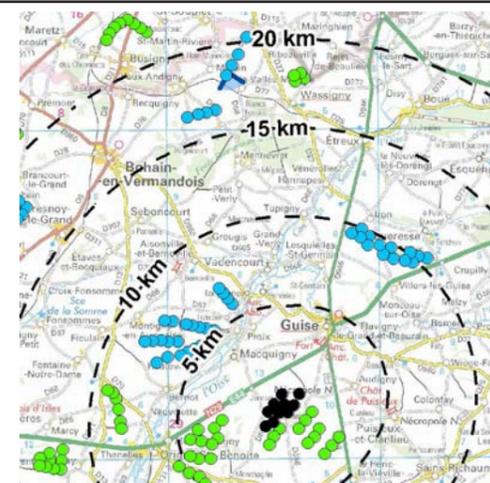
Le point de vue est situé aux abords de la forêt d'Andigny, sur la route reliant Molain à la Vallée Mulâtre. La silhouette du massif boisé occupe une large partie du champ de vision, borné à l'est par l'extrémité du parc éolien du plateau d'Andigny. Le projet, entièrement masqué par les effets du relief, se situe quant à lui sous la ligne d'horizon. L'impact est nul.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=739394 / Y= 6992415 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 85°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 18,4 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 20,0 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 73- Depuis les abords de la forêt d'Andigny au sud de Mennevret

Le point de vue est situé à quelques centaines de mètres au sud de la forêt d'Andigny, à la sortie du village de Mennevret. La vue donne sur les ondulations du plateau de la Basse Thiérache, soulignées ici par quelques boisements. Le projet éolien s'inscrit en partie sous la ligne d'horizon, en partie au dessus. Néanmoins, la distance au projet (plus de 12 kilomètres) limite très fortement la visibilité des éoliennes. Les machines apparaissent comme un élément très discret, presque imperceptible, et ne modifient pas la perception d'ensemble du paysage.

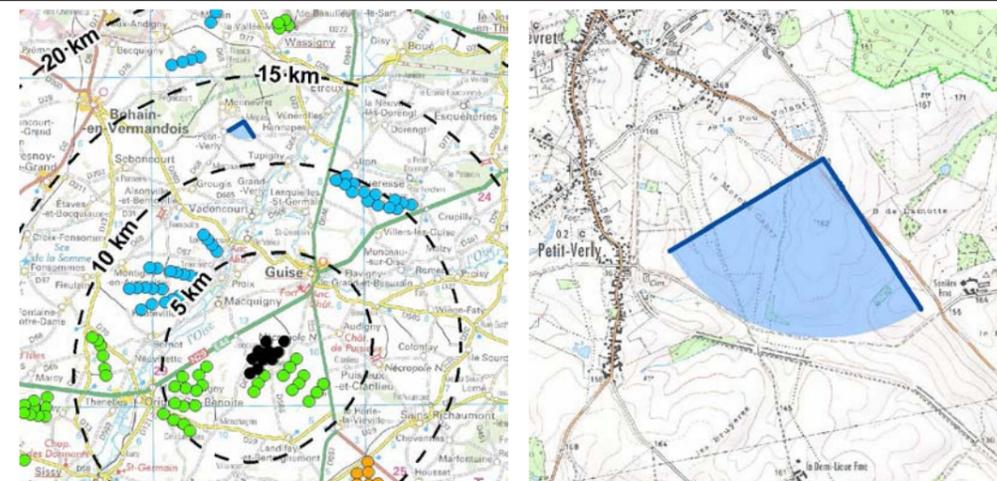
L'impact est faible (quasiment nul).

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=741154 / Y= 6986675 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 92°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12,5 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 14,2 kilomètres



### ETAT INITIAL



### PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 74- Depuis le GR655 au sud de Bocquiaux

Le point de vue est situé sur le tracé du GR655, sur une route en ligne de crête. La vue donne sur les ondulations du plateau, ponctuée de quelques boisements et reliquats de haies. Ce relief dessine plusieurs crêtes où s'inscrivent des lignes d'éoliennes.

Le projet éolien s'inscrit à l'arrière de cet ensemble de parcs, derrière la silhouette d'un boisement. Le relief du plateau masque en grande partie les machines, dont seuls les bouts de pales seront éventuellement visibles, à l'arrière des parcs existants.

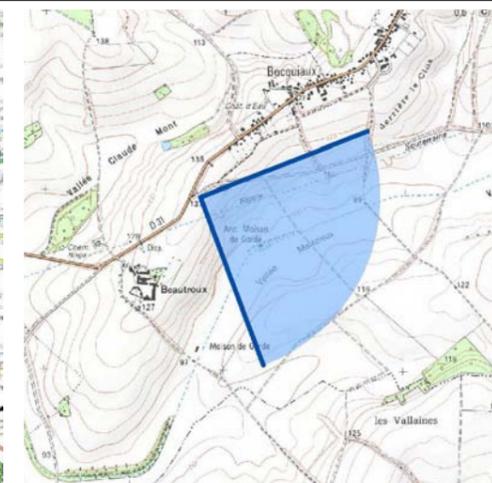
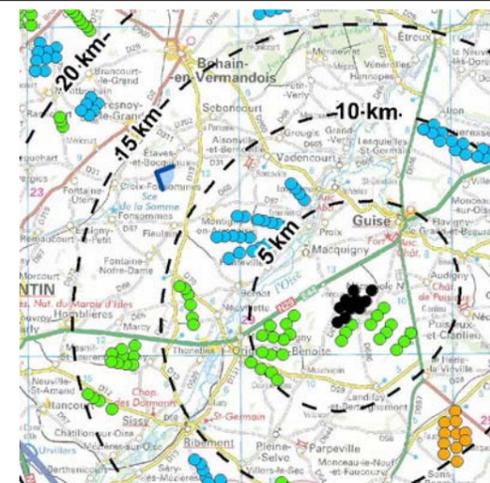
L'impact est faible (quasiment nul).

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=731259 / Y= 6980913 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 91°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 12,9 kilomètres

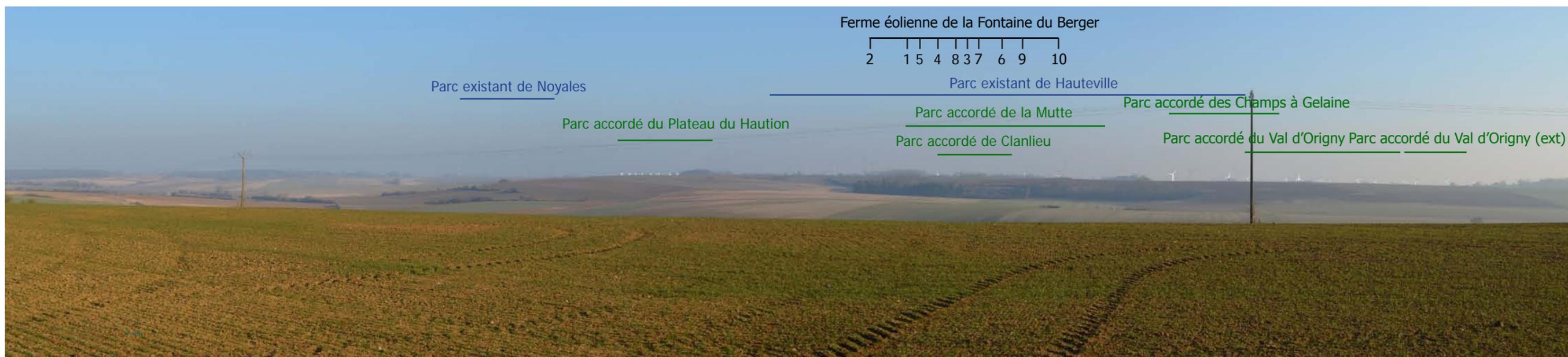
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 13,9 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



# 75- Descente dans la vallée de la Somme au niveau d'Essigny-le-Petit

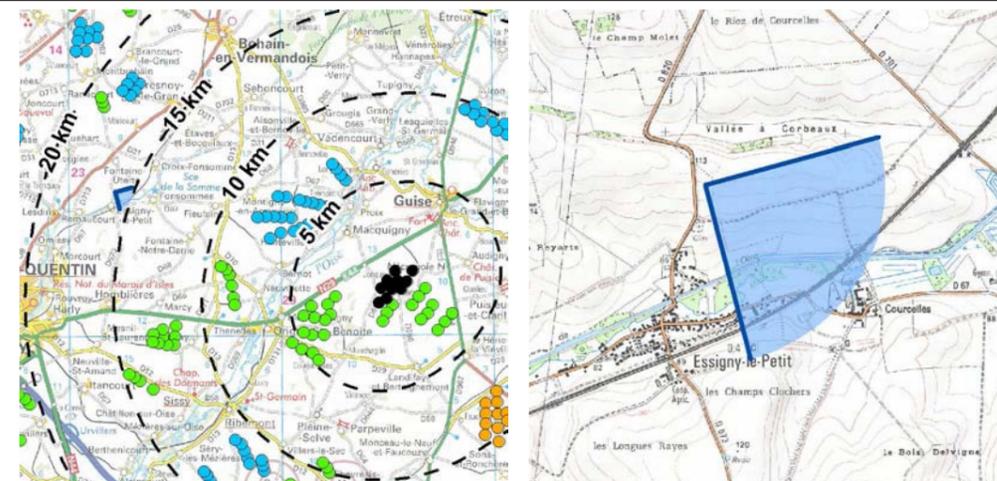
Le point de vue est situé sur la route menant à Essigny-le-Petit, en surplomb de la vallée de la Somme. La vue donne sur une large pente descendant doucement vers le fond de vallée où se concentre une épaisseur boisée, séparation entre le premier plan et le versant opposé. Le projet éolien s'inscrit dans l'axe de la vallée, presque entièrement sous la ligne d'horizon. Les quelques bouts de pales visibles se distinguent à l'arrière du village de Fonsommes, entre des motifs d'arrière-plan (château d'eau, végétation...). Leur présence, discrète, ne modifie pas la perception globale du paysage. L'impact est faible (quasiment nul).

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=726596 / Y= 6978689 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 91°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 16,0 kilomètres

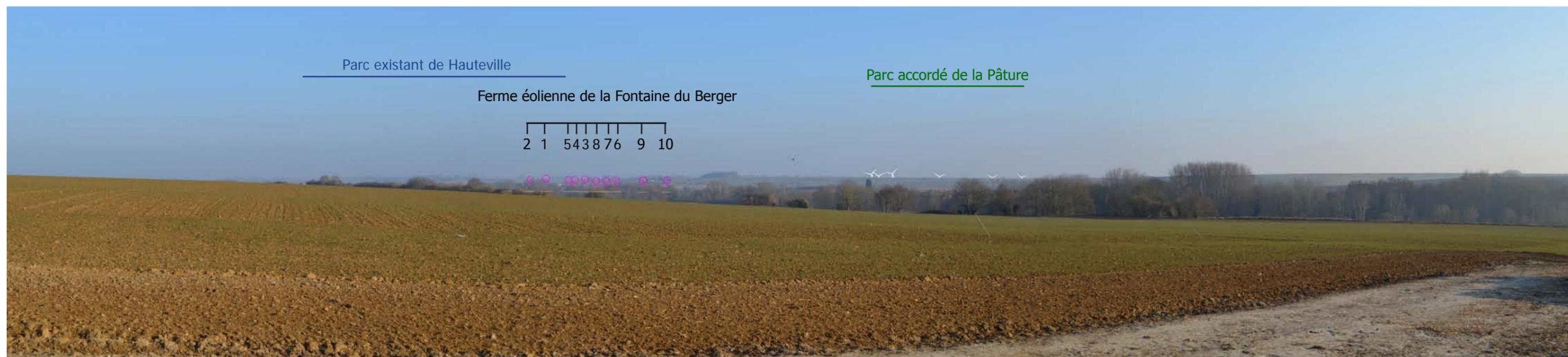
**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 17,4 kilomètres



## ETAT INITIAL



## PROJET



**PROJET** - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 35cm du regard*



## 5.4. ANALYSE DES EFFETS CUMULÉS ENTRE LE PROJET ET LES AUTRES PARCS ÉOLIENS (EXISTANTS ET EN PROJET)

### • Parcs éoliens existants et accordés

Les effets cumulés du projet avec les parcs existants et accordés sont analysés au travers des 75 photomontages du carnet présenté ci-avant.

Le projet éolien s'inscrit en extension des parcs accordés de la Mutte et des éoliennes de Clanlieu. Par conséquent, de nombreux photomontages montrent un entremêlement de ces trois parcs. Le regroupement permet de limiter l'effet de dispersion des éoliennes sur l'horizon et de préserver des espaces de respiration entre les différents groupes de parcs.

On peut actuellement distinguer plusieurs groupes de parcs lisibles dans l'environnement direct du projet :

- parcs de la Mutte, de Clanlieu et de la Fontaine du Berger,
- parcs du Champ à Gelaine et du Val d'Origny,
- parcs Riez de la Haute Selve et Quart d'Écu.

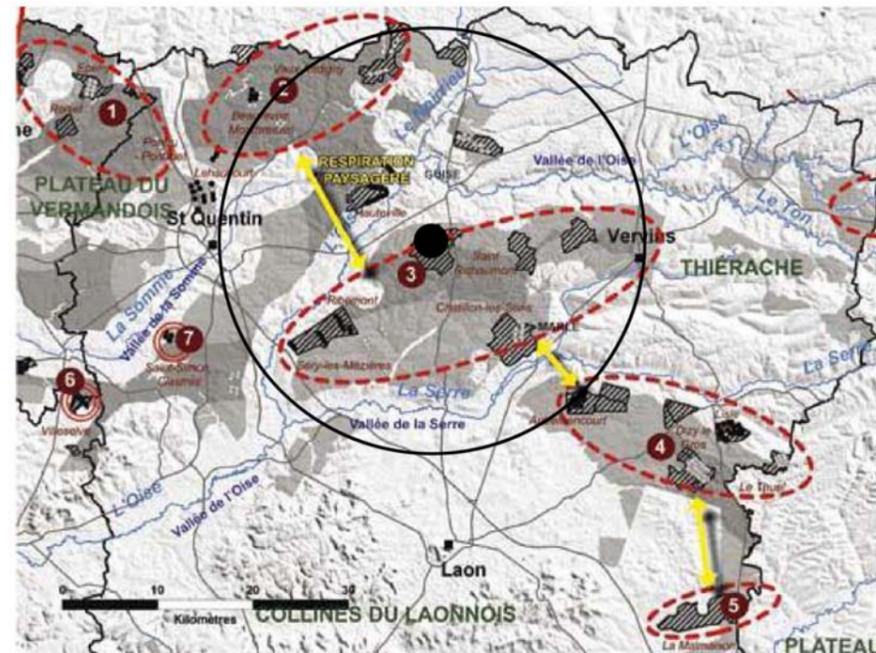
Ces groupes s'inscrivent de part et d'autre d'un axe structurant, la RD 1029 et respectent les orientations du Schéma Régional Eolien (inscription dans un pôle de densification ou au sein du pôle de Hauteville).

### • Parcs éoliens en instruction avec avis de l'Autorité Environnementale

Le périmètre d'étude éloigné comprend quatre parcs éoliens en instruction avec avis de l'Autorité Environnementale à l'échelle du périmètre éloigné :

- les Nouvions,
- les Ronchères,
- Mont Benhaut,
- Fontaine-les-Vervins et Laigny.

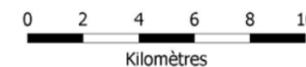
Ces quatre parcs éoliens se situent à plus de six kilomètres du projet. Par conséquent, les effets cumulés ne représentent pas un enjeu important dans l'analyse du projet. Les trois photomontages ci-après permettent de rendre compte de la perception commune de ces parcs avec le projet de la Fontaine du Berger.



La stratégie de développement se traduit dans le SRE par quatre axes :

- la densification de pôles existants
- le développement en structuration (selon des lignes de forces du paysage)
- la création de ponctuations
- la conservation d'espaces de « respiration paysagère » entre des zones de développement éolien
- localisation du projet et du territoire d'étude (périmètre de 20 km)

Rappel du Schéma Régional Eolien



Localisation des points de vue pour l'analyse des effets cumulés du projet avec les parcs éoliens en instruction avec avis de l'Autorité Environnementale

- Secteur d'étude
- Périmètre rapproché (600 m)
- Périmètre intermédiaire (6 km)
- Périmètre éloigné (20 km)
- Eolienne construite
- Permis de construire accordé
- Projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale

# 27 - Depuis la RD946 au niveau de Lesquielles-Saint-Germain

Le point de vue est situé sur l'axe du plateau qui relie Etreux à Guise, puis au Hérie-la-Viéville. A l'arrivée au niveau de Lesquielles-Saint-Germain en venant du nord, la route en s'inclinant offre une vue sur le plateau au sud de la vallée de l'Oise. Les différents parcs en projet s'y trouvent alignés derrière les bombements des versants, à l'arrière des boisements.

Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit au dessus de la perspective routière et de son double alignement d'arbres et dans le prolongement des autres parcs voisins. Les éoliennes se détachent nettement au dessus des boisements du coteau et du quartier de Saint-Germain. Elles viennent combler une respiration qui existait entre les différents parcs. Le rapport d'échelle reste favorable aux éléments de premier plan (arbres d'alignements du plateau). Par ailleurs, le projet s'inscrit à l'écart de l'église de Lesquielles-saint-Germain (à droite en dehors du champ de la vue). L'impact est moyen.

**Effets cumulés :**

Le parc en instruction de Mont Benhaut s'inscrit à l'arrière plan et dans le même angle de vue que les parcs accordés de Clanlieu et de la Mutte, à l'arrière du coteau boisé de la vallée de l'Oise. Les éoliennes, à peine visibles, se mêlent à la crête boisée. Leur implantation n'augmente pas la part de champ de vision occupé par des éoliennes. L'effet cumulé est négligeable.

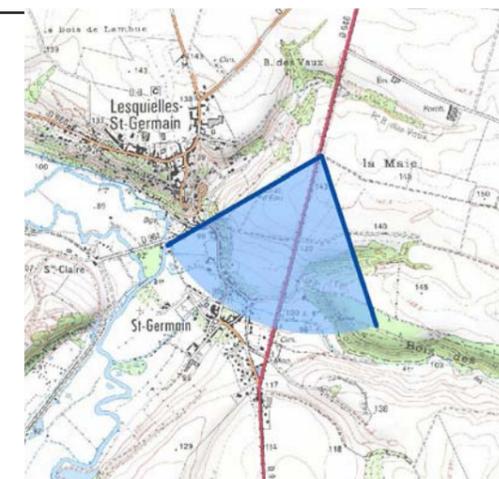
Le parc en instruction des Ronchères est quant à lui quasiment entièrement masqué par la végétation, mis à part quelques bouts de pales pointant à gauche de la vue. L'effet cumulé est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=745429 / Y= 6981688 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 78°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 7,7 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 10,2 kilomètres



## PROJET sans parcs en instruction



## PROJET avec parcs en instruction



## 55 - Depuis la sortie de Pargny-les-Bois

Le point de vue est situé au nord du bourg de Pargny-les-Bois sur la RD967. La route effectue un coude avant de descendre au fond d'un vallon. En position de surplomb, elle offre en sortie de village une vue dégagée sur le plateau. Plusieurs parcs éoliens se positionnent sur l'horizon, sans impact notable sur la perception d'ensemble.

Depuis ce point de vue, le projet vient s'inscrire à l'arrière des parcs des éoliennes de Clanlieu et de la Mutte. L'ensemble des trois parcs forme un ensemble d'éoliennes dense et homogène. Ce regroupement permet une meilleure lisibilité et évite un effet de dispersion.

L'impact est faible.

Effets cumulés :

Le parc en instruction de Mont Benhaut s'inscrit ici au devant de la vue, pleinement visible en sortie de Pargny-les-Bois. Le rapport d'échelle avec les autres parcs situés à l'arrière-plan, dont le projet, offre un écart très important qui ne permet pas de comparer directement le parc de Mont Benhaut avec le projet. De manière générale, on constate sur cette vue une accumulation de projets sur le plateau, mais qui s'inscrit toutefois dans une logique d'ensemble de densification. La lisibilité du paysage reste bonne grâce au rapport d'échelle contrasté permettant de bien différencier les parcs éoliens. L'effet cumulé est faible.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=744761 / Y= 6959025 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 79°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 13,9 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 15,4 kilomètres



### PROJET sans parcs en instruction



### PROJET avec parcs en instruction



# 56 - Depuis la RD35 entre Remies et Assis-sur-Serre

Le point de vue est situé en bordure de la vallée de la Serre sur une route du plateau. La vue sur la vallée est limitée par la distance au lit de la rivière. Au delà de la nappe agricole de premier plan, les boisements qui accompagnent la rivière signalent sa présence. Un pan de versant de la rive nord se détache au loin, avec, à l'arrière-plan, quelques éoliennes du parc de la Vieille Carrière.

Depuis ce point de vue, le projet est entièrement masqué à la fois par le relief et par la végétation. L'impact est nul.

**Effets cumulés :**

Les parcs en instruction s'inscrivent de part et d'autre du projet : le parc éolien des Nouvions à gauche de la vue, séparé du premier plan par le versant de la vallée de la Serre ; les parcs de Mont Benhaut et en arrière-plan, des Ronchères, à droite de la vue. Sur ces trois parcs, l'effet cumulé est considéré comme nul, étant donné la non-visibilité du projet de la Fontaine du Berger.

**Coordonnées du point de prise de vue :** X=738840 / Y=6954109 (Lambert 93)

**Angle de vue :** 89°

**Distance à l'éolienne la plus proche :** 18,6 kilomètres

**Distance à l'éolienne la plus éloignée :** 20,7 kilomètres



## PROJET sans parcs en instruction



## PROJET avec parcs en instruction



## 5.5. CONCLUSION DU CARNET DE PHOTOMONTAGES

### **Rappel des sensibilités et enjeux des paysages :**

Les enjeux d'insertion du projet se concentrent principalement dans le périmètre intermédiaire.

Le territoire est dans l'ensemble peu urbanisé. Il présente un aspect de grand plateau agricole, ponctué de fermes imposantes, où les vues sont séquencées par les ondulations du relief. Ce territoire est par ailleurs soumis à un fort développement éolien. Par conséquent, dans un futur proche, la personne qui emprunte le plateau par les infrastructures secondaires sera amenée à circuler entre les éoliennes et passera imperceptiblement d'un parc à l'autre.

Les éléments paysagers les plus sensibles au développement du projet éolien sont :

- la vallée de l'Oise, identifiée comme paysage remarquable dans les documents régionaux,
- la ville de Guise,
- les villages de la vallée de l'Oise,
- les lieux de vie proches : villages et fermes isolées du plateau.

### **Rappel des sensibilités et enjeux du patrimoine :**

Les éléments patrimoniaux les plus sensibles au développement du projet éolien sont (pour les plus proches) :

- le château de l'Etang à Audigny --> visibilité depuis le portail d'entrée ;
- l'église de Macquigny --> covisibilité depuis l'axe routier entre Hauteville et Noyales ;
- le donjon de Guise --> covisibilité depuis l'accès à Guise par le nord ;
- l'église de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain --> visibilité depuis l'église ; covisibilité depuis les abords.

Le carnet de photomontages rend compte de la perception du parc selon différents points de vue. Les impacts du projet sont à mettre en relation avec les principaux enjeux définis dans l'état initial et rappelés ci-avant.

### **Périmètre intermédiaire (points de vue 1 à 40 et 61 à 64)**

- Perception du projet en lien avec les autres parcs éoliens

Le projet éolien se trouve voisin des parcs accordés de la Mutte et des éoliennes de Clanlieu. Par conséquent, de nombreux photomontages montrent un entremêlement de ces trois parcs. Le regroupement permet de limiter l'effet de dispersion des éoliennes sur l'horizon et de préserver des espaces de respiration entre les différents groupes de parcs.

- Perception du projet depuis et à travers les vallées

Les photomontages confirment l'absence ou la quasi-absence de perception du projet depuis les fonds de vallée à l'ouest et au nord du projet. Les vues au nord de Guise depuis les grands axes routiers montrent dans l'ensemble une bonne insertion du projet et un rapport d'échelle cohérent vis-à-vis de l'existant (notamment vis-à-vis du donjon de Guise).

Les vues à travers la vallée de l'Oise sur Macquigny et Origny-Sainte-Benoîte montrent en revanche un effet d'accumulation par rapport aux autres parcs existants.

- Covisibilité et perception du projet depuis les villages et fermes isolées du plateau

Les photomontages montrent une covisibilité du projet avec les silhouettes de quelques villages du plateau, en particulier : Hérie-la-Viéville, Landifay-et-Bertaignemont et Beaurain. Dans le premier cas, le projet est très discret, et dans le deuxième, il s'inscrit en contrebas et à l'écart du village. En revanche, les covisibilités avec le hameau de Beaurain sont plus importantes (vision des éoliennes au-dessus de la silhouette du village).

Par ailleurs, les perceptions depuis la frange urbaine d'Audigny sont occultées par les reliefs qui séparent le bourg du projet. L'insertion vis-à-vis des villages du plateau est donc globalement bonne.

Les fermes isolées sont sensibles à l'accumulation d'éoliennes dans le paysage. Cela se traduit ici par des impacts jugés «moyens» au niveau de la ferme de Bertaignemont et des fermes isolées de Courjumelles-Monchagrins-Montplaisir.

- Covisibilité et perception du projet depuis les Monuments Historiques

Les photomontages montrent dans l'ensemble une faible visibilité depuis les Monuments Historiques. Les vues depuis le château de l'Etang à Audigny montrent une visibilité moindre du parc.

Le projet est par ailleurs invisible depuis le donjon de Guise et depuis l'église de Macquigny. Les covisibilités avec ces deux monuments sont quant à elles limitées, hormis pour les vues à travers la vallée de l'Oise qui mettent les monuments en relation avec les différents parcs éoliens du plateau.

Enfin, le projet est perçu à l'arrivée sur Beaurain en covisibilité avec le fort de Guise et l'église de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain. L'effet sur la silhouette de Beaurain est plus important que sur les monuments situés en retrait.

Ainsi, les photomontages montrent dans l'ensemble une bonne insertion vis-à-vis des Monuments Historiques.

NUMERO	INTERET	THEMATIQUE				IMPACT
		LIEU DE VIE	GRAND PAYSAGE / PAYSAGE URBAIN	PATRIMOINE	AXE ROUTIER	
1	silhouette de la ferme de Bertaignemont	X				moyen
2	ferme de Bertaignemont	x				faible
3	ferme de Louvry	x				faible
4	hameau de la Désolation et RD946	x			x	faible
5	nécropole nationale de Flavigny-le-Petit			x		nul
6	ferme de la Joncqueuse	x				faible
7	silhouette de le Hérie-la-Viéville	x	x			moyen
8	sortie de le Hérie-la-Viéville et vue large sur le plateau	x	x			faible
9	silhouette de Puisieux-et-Clanlieu	x	x			nul
10	village et château protégé de Puisieux-et-Clanlieu	x		x		nul
11	château protégé de l'Etang et silhouette d'Audigny	x	x	x		faible
12	village d'Audigny	x				nul
13	RD1029 - axe primaire de circulation très ouvert		x		x	faible
14	hameau de Faucouzy	x				nul
15	silhouette de Landifay-et-Bertaignemont	x	x			moyen
16	village de Landifay-et-Bertaignemont	x				nul
17	RD 29- axe routier secondaire proche				x	faible
18	fermes isolées Courjumelles-Monchagrin-Monplaisir	x	x			moyen
19	nécropole nationale (patrimoine militaire)			X		faible
20	cimetière allemand (patrimoine militaire)			X		faible
21	silhouette d'Origny-Sainte-Benoite	X	X		X	moyen
22	frange de Mont-d'Origny	X			X	faible
23	silhouette de Beaurain, fort de Guise et église de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	X		X		moyen
24	église fortifiée de Beaurain		x	x		faible
25	église fortifiée de Malzy		x	x		faible
26	Chigny-sur-la-Vallée - secteur des églises fortifiées et vallée de l'Oise		x	x		nul
27	RD946- donjon de Guise		x	x	x	moyen
28	RD946 -donjon de Guise		x	x	x	faible
29	donjon de Guise			x		nul
30	vallée de l'Oise et falaise de Bernot		x			nul
31	village de Bernot	x				nul
32	village de Hauteville	x	x			faible
33	vue à travers la vallée de l'Oise sur l'église de Macquigny (covisibilité)		x	x		moyen
34	vue depuis la vallée de l'Oise vers l'église de Macquigny (covisibilité)			x		faible
35	église de Macquigny			x		nul
36	ferme de Trémont	x	x			faible
37	village de Noyales	x	x			faible
38	silhouette de Proix	x				faible
39	village de Longchamps	x	x			faible
40	abbaye protégée de Boheries			x		nul
61	frange urbaine de Mont d'Origny	x				nul
62	village de Macquigny	x				faible
63	village de Bernot	x				faible
64	centre-bourg d'Audigny	x				nul

### Périmètre éloigné (points de vue 41 à 60 et 65 à 75)

Les vues à l'échelle du périmètre éloigné (au-delà de 6 kilomètres du projet) montrent globalement une insertion cohérente du projet dans le territoire (impact faible ou nul).

- Perception du projet depuis les belvédères

A l'ouest du projet, les villages perchés de Seboncourt, Aisonville-et-Bernoville et Montingy-en-Arrouaise constituent des lieux ouverts sur le grand paysage. Depuis ces sites, les photomontages montrent une bonne insertion du projet. Celui-ci s'intègre en effet dans la même emprise visuelle que les parcs de la Mutte et des éoliennes de Clanlieu, ce qui permet d'éviter l'effet de dispersion des parcs.

Depuis les autres villages en belvédères - Mezières-sur-Oise, Sons-et-Ronchères, Pargny-les-Bois et Bohain-en-Vermandois - répartis sur le territoire, les photomontages montrent également une bonne insertion : inscrites à l'arrière de boisements ou en contrebas de la ligne d'horizon, les éoliennes s'intègrent aux autres éléments de l'arrière plan sans influence notable sur la perception d'ensemble.

La transition avec la Thiérache au nord du territoire d'étude offre quelques points de vue dans un environnement de bocage. Le regard est alors ramené vers les premiers plans de haies. A au moins 6 kilomètres du point de vue, le projet s'éclipse alors en partie ou totalement dans la perception d'ensemble du paysage.

- Perception du projet depuis les grands axes routiers

La RD1029 et la RD946 sont les principaux axes routiers du territoire d'étude. Les photomontages depuis ces infrastructures restituent les vues dégagées sur le plateau agricole. Le projet y présente une bonne insertion, pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment : inscription au côté des autres éléments de l'arrière-plan et souvent en contrebas de l'horizon.

- Perception du projet depuis les monuments historiques éloignés

Tous les photomontages effectués depuis des Monuments Historiques du périmètre éloigné (au-delà de 6 km du projet) montrent une absence de visibilité sur le projet.

NUMERO	INTERET	THEMATIQUE				IMPACT
		LIEU DE VIE	GRAND PAYSAGE / PAYSAGE URBAIN	PATRIMOINE	AXE ROUTIER	
41	silhouette de Vadencourt	x	x			nul
42	premières habitations d'Aisonville-et-Bernoville	x			x	nul
43	château d'Aisonville-et-Bernoville	x		x		nul
44	RD13 vers Seboncourt - point haut paysager		x			faible
45	village de Montigny-en-Arrouaise	x				nul
46	croisement RD13-RD70 : point haut et dégagé de la plaine agricole		x			faible
47	RD1029 - point haut et dégagé d'un axe primaire de circulation				x	faible
48	Mézières-sur-Oise - axe secondaire de la vallée de l'Oise	x	x			faible
49	RD58 - point haut (panorama étendu sur le paysage)		x			faible
50	église de Pleine-Selve (MH)	x		x		nul
51	château de Parpeville (MH)	x		x		nul
52	Sains-Richaumont et paysage de la Basse Thiérache	x	x			nul
53	cimetière franco-allemand (patrimoine militaire)			x		nul
54	village perché de Sons-et-Ronchères	x	x			faible
55	RD967 à Pargny-les-Bois : point haut sur un axe primaire de circulation	x	x		x	faible
56	RD35 : vallée de la Serre		x			nul
57	Maison des Trois Pigeons sur la RD1029 - axe primaire de circulation et Basse Thiérache	x			x	faible
58	RD946 vers Iron : axe primaire de circulation et paysages thiérachiens				x	faible
59	Bohain-en-Vermandois	x				nul
60	Bohain-en-Vermandois	x				nul
65	ancienne abbaye de Ribemont			x		nul
66	église d'Englancourt (MH)			x		nul
67	GR122	x	x			nul
68	forêt de Nouvion		x			nul
69	église de Grand Verly (MH) et point haut paysager	x	x	x		nul
70	maison de Nicolas Grain à Vadencourt (MH)			x		nul
71	RD 946- silhouette de Guise	x		x		nul
72	forêt d'Andigny		x			nul
73	forêt d'Andigny		x			faible
74	GR655		x			faible
75	vallée de la Somme		x			faible

## 5.6. ETUDE D'ENCERCLEMENT ET DE SATURATION VISUELLE

L'étude d'encerclement et de saturation visuelle a été réalisée sur quatre villes ou bourgs du périmètre d'étude intermédiaire :

Guise, Origny-Sainte-Benoîte, Macquigny et Landifay-et-Bertaignemont. La méthode de présentation des angles interceptés par les éoliennes s'inspire de la note méthodologique de la DREAL Centre. La représentation cartographique et le calcul mathématique des angles ne sauraient néanmoins suffire à évaluer les perceptions d'encerclement et de saturation. En effet, l'occupation du sol (végétation, bâti...) et surtout le relief nuancent fortement l'analyse en plan.

### 5.6.1. GUISE

#### Perception depuis le centre-ville

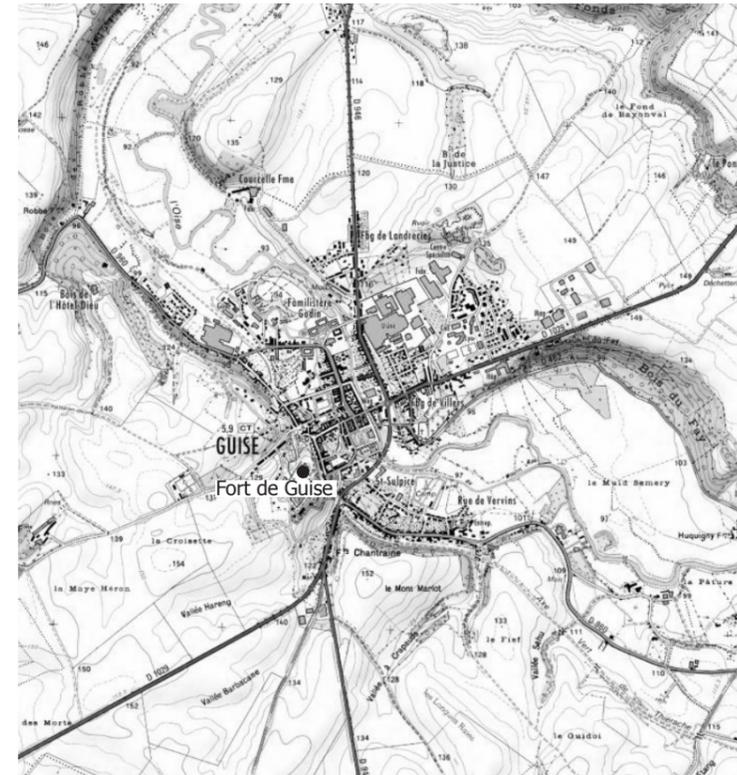
La ville de Guise est implantée dans le creux de la vallée de l'Oise. Le centre-ville se trouve à une altitude moyenne d'environ 95 mètres, soit 40 à 55 mètres sous le niveau des rebords du plateau. Le profil très encaissé de la vallée, avec un fond de vallée large de moins d'un kilomètre et des coteaux abrupts, empêche toute vue lointaine sur le plateau depuis le centre urbain historique. Seul le donjon de Guise, point culminant dans la ville, en rive gauche, présente des vues sur le lointain, mais uniquement vers le nord (les parcs situés au sud et à l'ouest étant masqués par le coteau de la rive gauche).

#### Perception depuis les accès

Les vues se concentrent principalement au niveau des accès reliant la ville au plateau en rive gauche et en rive droite : les RD1029 et RD946. Des photomontages ont été réalisés depuis ces grands axes routiers à l'entrée nord de Guise et montrent que le relief et les boisements des coteaux masquent en grande partie les éoliennes et limitent par conséquent l'effet de saturation.

#### Effet du projet sur l'encerclement et la saturation visuelle

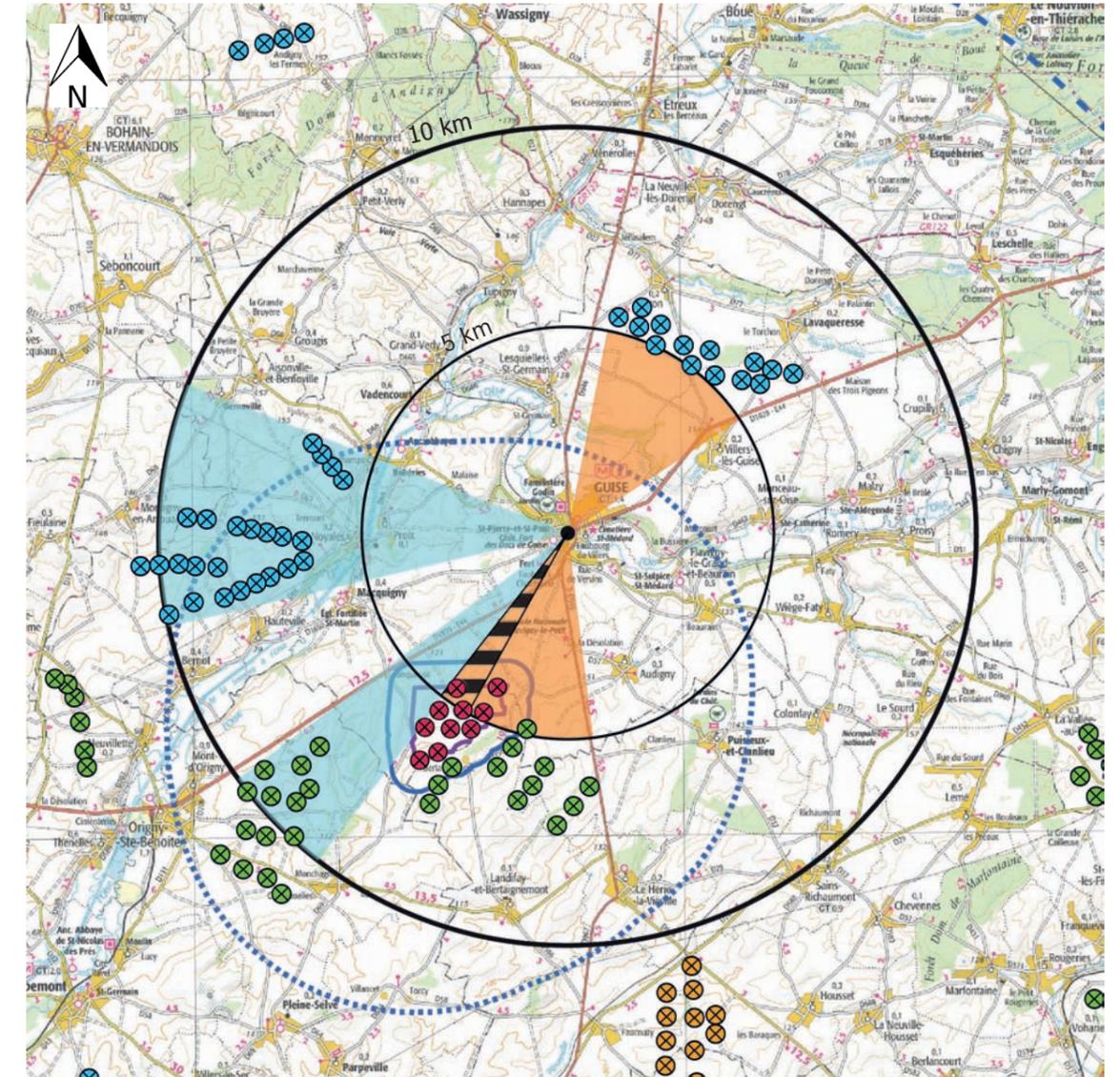
Le projet éolien augmente de 9° la part de champ de vision occupée par des éoliennes dans un rayon de 5 km autour du projet. L'impact sera ressenti ponctuellement au niveau de l'entrée nord de Guise par la RD946, axée en direction du projet, avec la réduction d'un espace de respiration (photomontage 27). L'impact depuis la RD1029 est par ailleurs quasiment nul.



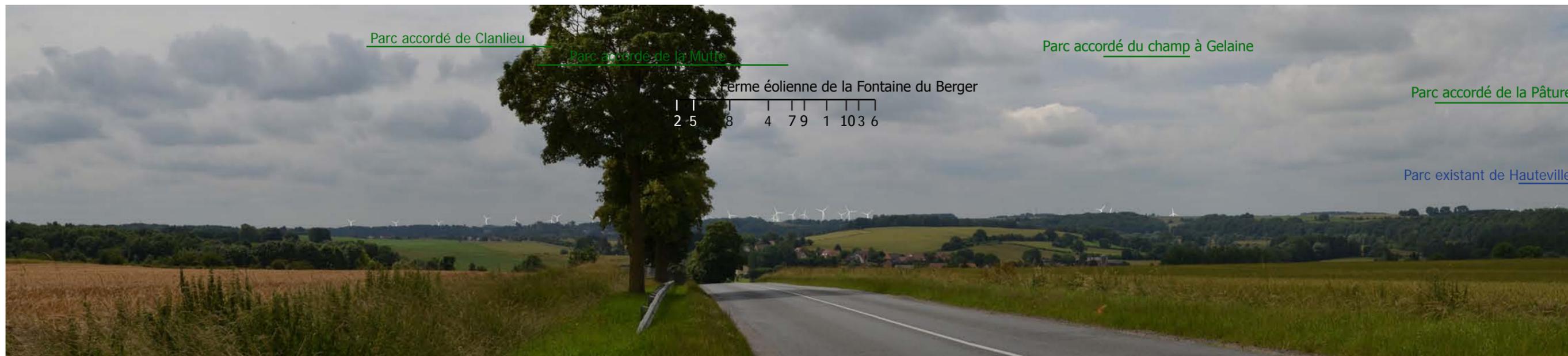
GUISE	
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km</b>	
Sans le projet	81°
Avec le projet	90°
<b>Angle ajouté par le projet</b>	<b>9°</b>
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km</b>	
Sans le projet	51°
Avec le projet	51°
<b>Nombre d'éoliennes de 0 à 10 km (avec le projet) : 76 éoliennes</b>	
<b>Somme des angles interceptés de 0 à 10 km (avec le projet) : 141°</b>	
<b>Indice de densité (nb d'éoliennes/somme des angles interceptés) : 0,53</b>	
<b>Plus grand angle sans éolienne : 117°</b>	

Remarque :

- lorsqu'un groupe d'éoliennes est situé à la limite du rayon de 5 km, (avec des éoliennes à moins de 5km et des éoliennes à plus de 5km), les éoliennes situées au delà sont considérées comme étant distantes de moins de 5 km.
- les éoliennes situées à plus de 10km rattachées à un groupe d'éoliennes inscrit dans le rayon des 10 km sont comptabilisées dans ce dernier.



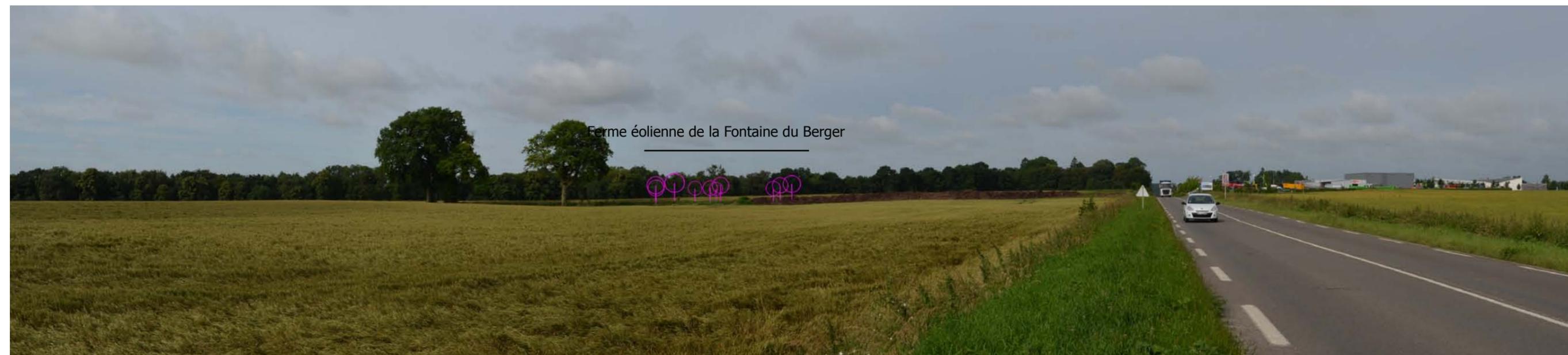
- Eolienne construite
- Permis de construire accordé
- Projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale
- Projet de la Fontaine du Berger
- Emprise visuelle des éoliennes à 10 km
- Emprise visuelle des éoliennes à 5 km
- Emprise visuelle des éoliennes s'ajoutant avec le projet



photomontage 27 : vue depuis la RD946 au nord de Guise au niveau de Lesquielles-Saint-Germain



photomontage 28 : vue depuis la RD946 au nord de Guise au niveau du faubourg de Landrecies



photomontage complémentaire : vue depuis la RD1029 à l'entrée nord de Guise

## 5.6.2. LANDIFAY-ET-BERTAIGNEMONT

### Perception depuis le centre-bourg

Le village est situé sur le flanc d'une butte orienté au sud. Par conséquent, depuis le centre-bourg, les vues vers le nord sont bloquées par le relief. Par ailleurs, le maillage bocager et la densité du bâti limitent les vues vers l'extérieur. Seules les franges urbaines sont concernées par la perception des parcs éoliens (cf photomontage 16).

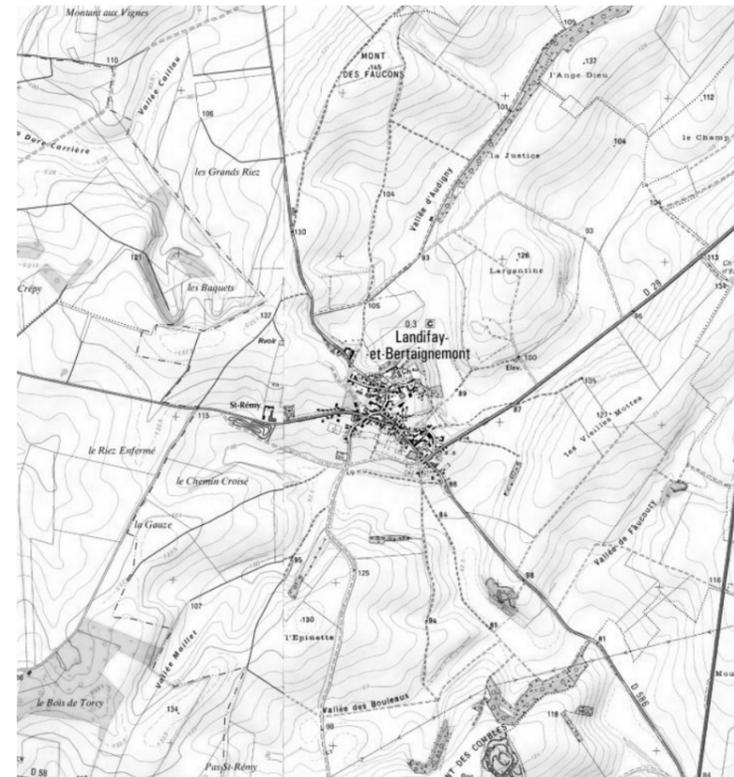
### Perception depuis les accès

Le village est implanté au croisement de deux axes secondaires : la RD29 et la RD586, qui constituent les rues principales du bourg. Ces axes s'inscrivent dans l'ensemble sous le niveau du plateau, en déblai ou en creux de vallon : les vues sur les parcs sont donc limitées par le relief (ce que montrent les photomontages 15 et 16) avec des éoliennes situées en grande partie sous la ligne d'horizon.

L'effet de saturation et d'encerclement est ainsi largement amoindri par rapport à ce que suggère la vue en plan.

### Effet du projet sur l'encerclement et la saturation visuelle

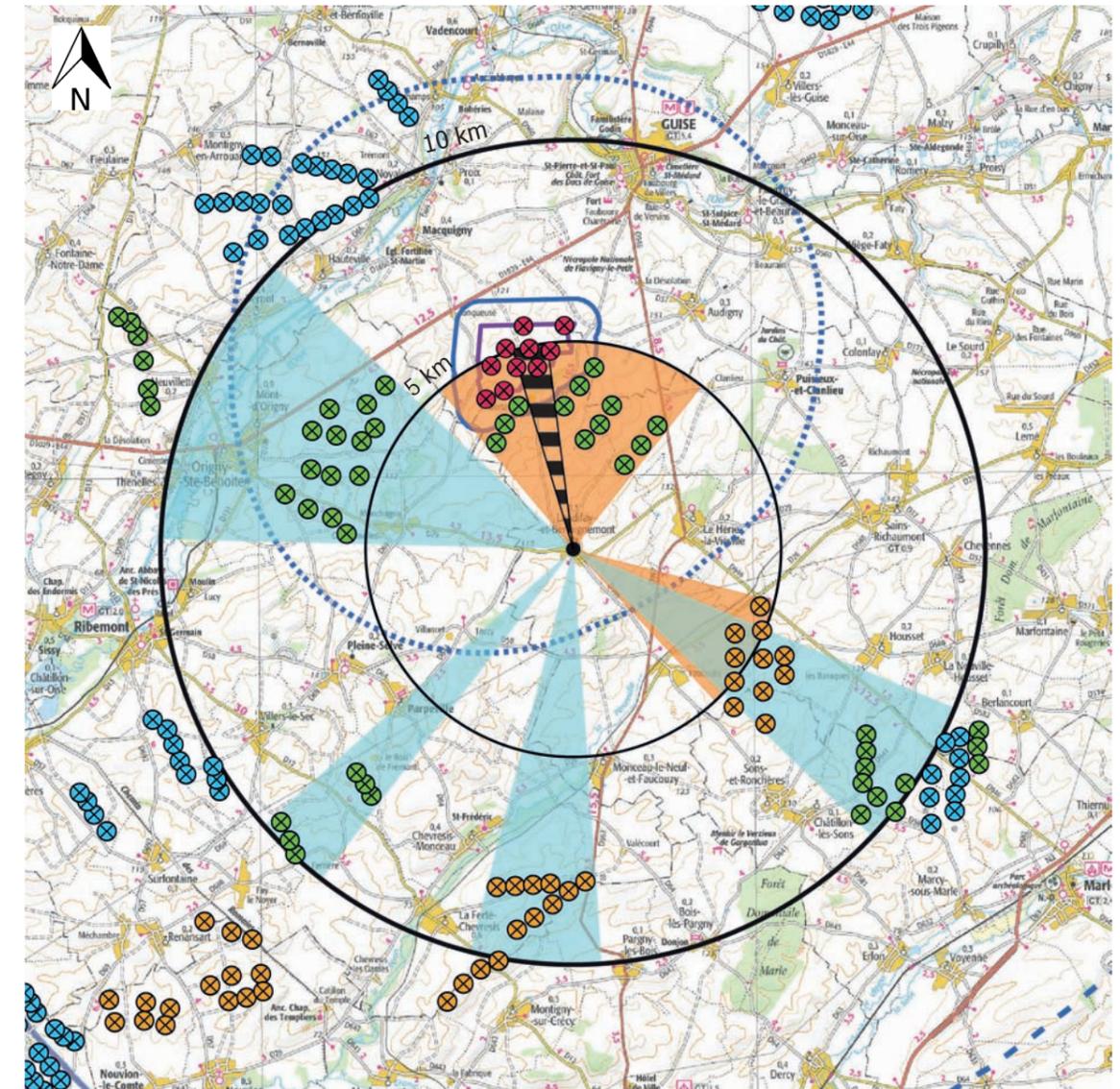
Le projet éolien augmente de 9° la part de champ de vision occupée par des éoliennes dans un rayon de 5 km autour du projet. Cette augmentation est perçue localement en entrée sud du bourg (photomontage 15), à environ 800 mètres des premières maisons : le projet s'inscrit dans la continuité du parc des éoliennes de Clanlieu et de la Mutte et rapproche les éoliennes de la silhouette du village. Néanmoins, l'impact est limité par la présence du relief qui s'interpose au premier plan des différents parcs.



LANDIFAY-ET-BERTAIGNEMONT	
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km</b>	
Sans le projet	103°
Avec le projet	112°
<b>Angle ajouté par le projet</b>	<b>9°</b>
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km</b>	
Sans le projet	94°
Avec le projet	94°
<b>Nombre d'éoliennes de 0 à 10 km (avec le projet) : 86 éoliennes</b>	
<b>Somme des angles interceptés de 0 à 10 km (avec le projet) : 206°</b>	
<b>Indice de densité (nb d'éoliennes/ somme des angles interceptés) : 0,42</b>	
<b>Plus grand angle sans éolienne : 66°</b>	

#### Remarque :

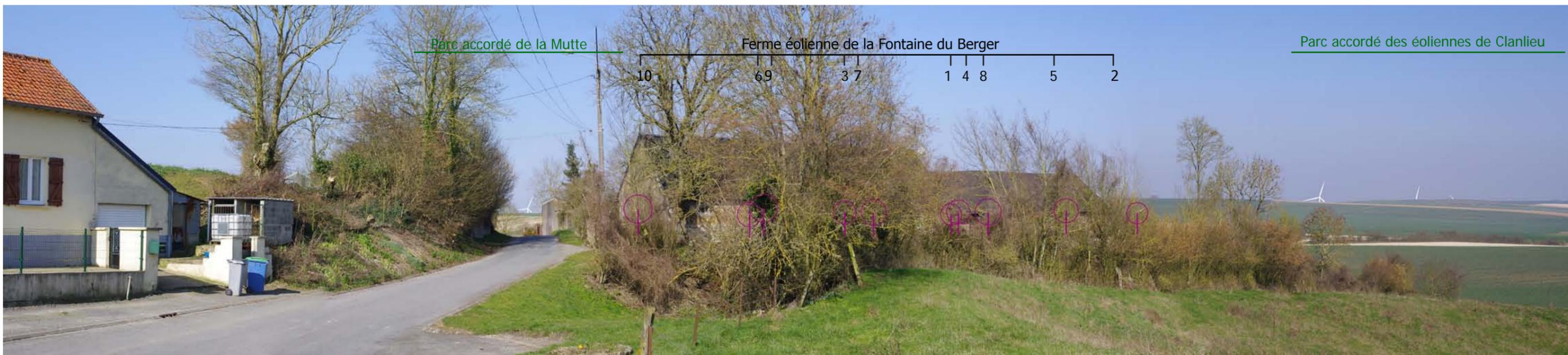
- lorsqu'un groupe d'éoliennes est situé à la limite du rayon de 5 km, (avec des éoliennes à moins de 5km et des éoliennes à plus de 5km), les éoliennes situés au delà sont considérées comme étant distantes de moins de 5 km.
- les éoliennes situées à plus de 10km rattachées à un groupe d'éoliennes inscrit dans le rayon des 10 km sont comptabilisées dans ce dernier.



- Eolienne construite
- Permis de construire accordé
- Projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale
- Projet de la Fontaine du Berger
- Emprise visuelle des éoliennes à 10 km
- Emprise visuelle des éoliennes à 5 km
- Emprise visuelle des éoliennes s'ajoutant avec le projet



photomontage 15 : vue depuis la RD586 à l'entrée sud de Landifay-et-Bertaignemont



photomontage 16 : vue depuis la RD586 en sortie nord de Landifay-et-Bertaignemont

### 5.6.3. MACQUIGNY

#### Perception depuis le centre-bourg

Situé à environ 3 km du projet, le village de Macquigny est implanté à l'intersection entre la vallée de l'Oise et une vallée sèche. Il s'inscrit en fond de vallée et remonte sur le versant est. L'urbanisation à l'intérieur du village est peu exposée aux vues, du fait de sa position en creux et de la densité du bâti. Au niveau de la place de l'église, une percée ouvre la vue sur le groupe d'éoliennes situées au nord-ouest du bourg, de l'autre côté de la vallée de l'Oise (parcs de Hauteville-Noyales-Riez de la Haute Selve-Quart d'Écu). Dans les autres directions, la vue est fermée par le relief du coteau où se niche le village.

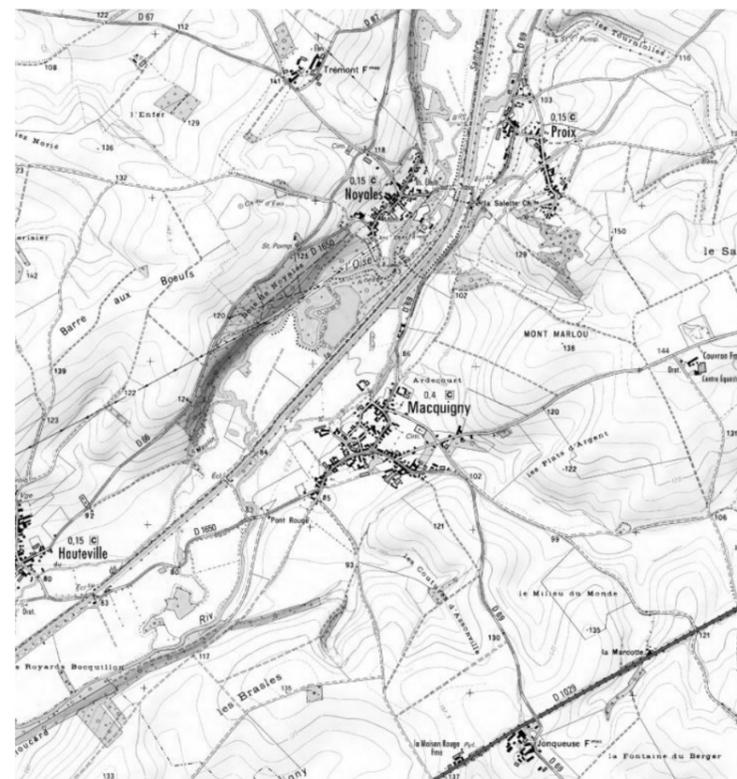
#### Perception depuis les accès

Le village est situé à l'intersection de la RD69 et de la RD1650. La RD1650 constitue l'accès sud du bourg. Sa position en fond de vallée limite les vues aux éoliennes les plus proches. On peut voir depuis cette route le premier front d'éoliennes du parc de Hauteville au nord, ainsi que, partiellement, les quatre éoliennes les plus proches du projet de la Fontaine du Berger, à l'est. La RD69 constitue les accès nord et est du bourg. En sortie nord, les perceptions sont semblables à celles de l'accès sud, avec une perception limitée aux éoliennes les plus proches.

En sortie est de Macquigny, la route offre des vues à 360°, à la fois sur les parcs de la rive ouest de l'Oise et sur ceux de la rive est, y compris le projet (photomontage 62). Au niveau de cette sortie de village, la vue est dégagée sur 360°. Tenant compte de l'ensemble des parcs, un effet de saturation peut en effet être ressenti, car les éoliennes occupent près de 50% du champ de vision dans un rayon de 5km.

#### Effet du projet sur l'encerclement et la saturation visuelle

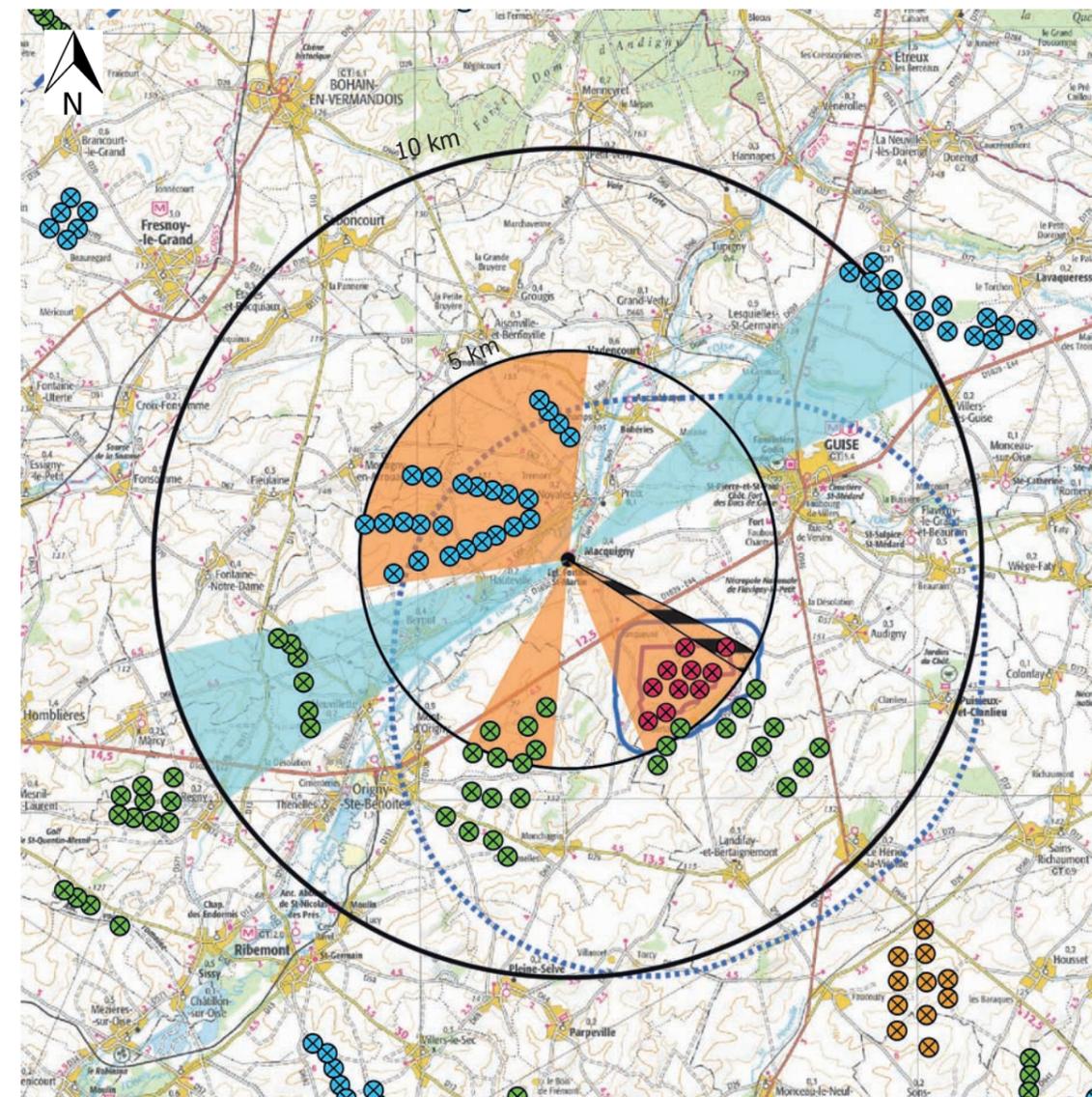
Le projet augmente de 6° la part de champ de vision occupé par des éoliennes dans un rayon de 5 km autour du projet. Cette augmentation est perçue localement en sortie est du bourg (photomontage 62). Néanmoins, l'inscription du projet en continuité des parcs de Clanlieu et de la Mutte permet de limiter la dispersion des éoliennes et la perception d'une saturation visuelle.



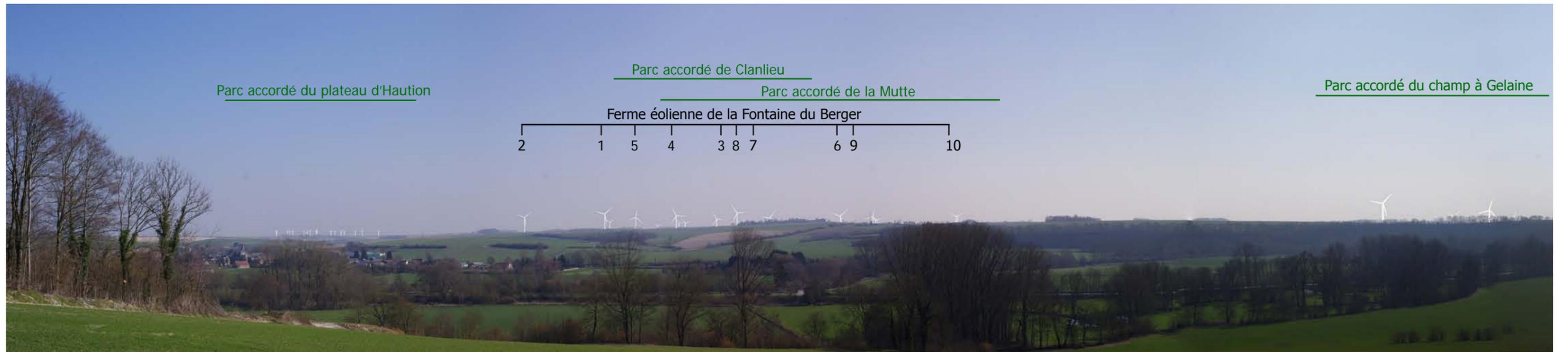
MACQUIGNY	
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km</b>	
Sans le projet	165°
Avec le projet	171°
<b>Angle ajouté par le projet</b>	<b>6°</b>
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km</b>	
Sans le projet	43°
Avec le projet	43°
<b>Nombre d'éoliennes de 0 à 10 km (avec le projet) : 95 éoliennes</b>	
<b>Somme des angles interceptés de 0 à 10 km (avec le projet) : 214°</b>	
<b>Indice de densité (nb d'éoliennes/ somme des angles interceptés) : 0,44</b>	
<b>Plus grand angle sans éolienne : 51°</b>	

#### Remarque :

- lorsqu'un groupe d'éoliennes est situé à la limite du rayon de 5 km, (avec des éoliennes à moins de 5km et des éoliennes à plus de 5km), les éoliennes situés au delà sont considérées comme étant distantes de moins de 5 km.
- les éoliennes situées à plus de 10km rattachées à un groupe d'éoliennes inscrit dans le rayon des 10 km sont comptabilisées dans ce dernier.



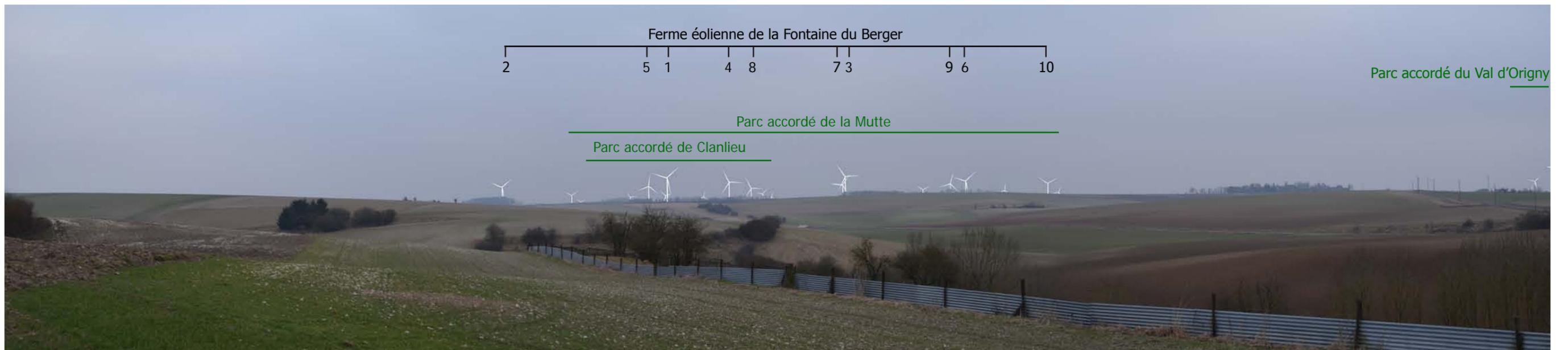
- Eolienne construite
- Permis de construire accordé
- Projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale
- Projet de la Fontaine du Berger
- Emprise visuelle des éoliennes à 5 km
- Emprise visuelle des éoliennes à 10 km
- Emprise visuelle des éoliennes s'ajoutant avec le projet



photomontage 33 : vue sur Macquigny depuis le coteau ouest de l'Oise



photomontage 34 : arrivée sur Macquigny par le sud depuis la RD1650 en fond de vallée



photomontage 62 : sortie est de Macquigny par la RD89 sur le plateau

### 5.6.4. ORIGNY-SAINTE-BENOITE

#### Perception depuis le centre-bourg

Le centre-bourg historique d'Origny-Sainte-Benoîte est implanté dans le fond de la vallée de l'Oise. Le village s'est développé ensuite au bord du canal de la Sambre à l'Oise, avec l'implantation d'industries et vers l'est avec le faubourg de Mont-d'Origny situé à la transition avec le plateau.

Depuis le centre-bourg, les vues vers les parcs éoliens sont fortement limitées par l'encaissement de la vallée (environ 40 mètres sous le niveau du plateau). Par ailleurs, même en s'élevant au niveau de Mont d'Origny, l'urbanisation de premier plan bloque les vues, jusqu'à la sortie de l'agglomération (photomontage 61).

#### Perception depuis les accès

La traversée d'Origny s'effectue principalement par la RD1029 (ex RN29), axe ouest-est qui franchit la vallée à l'intérieur de la ville.

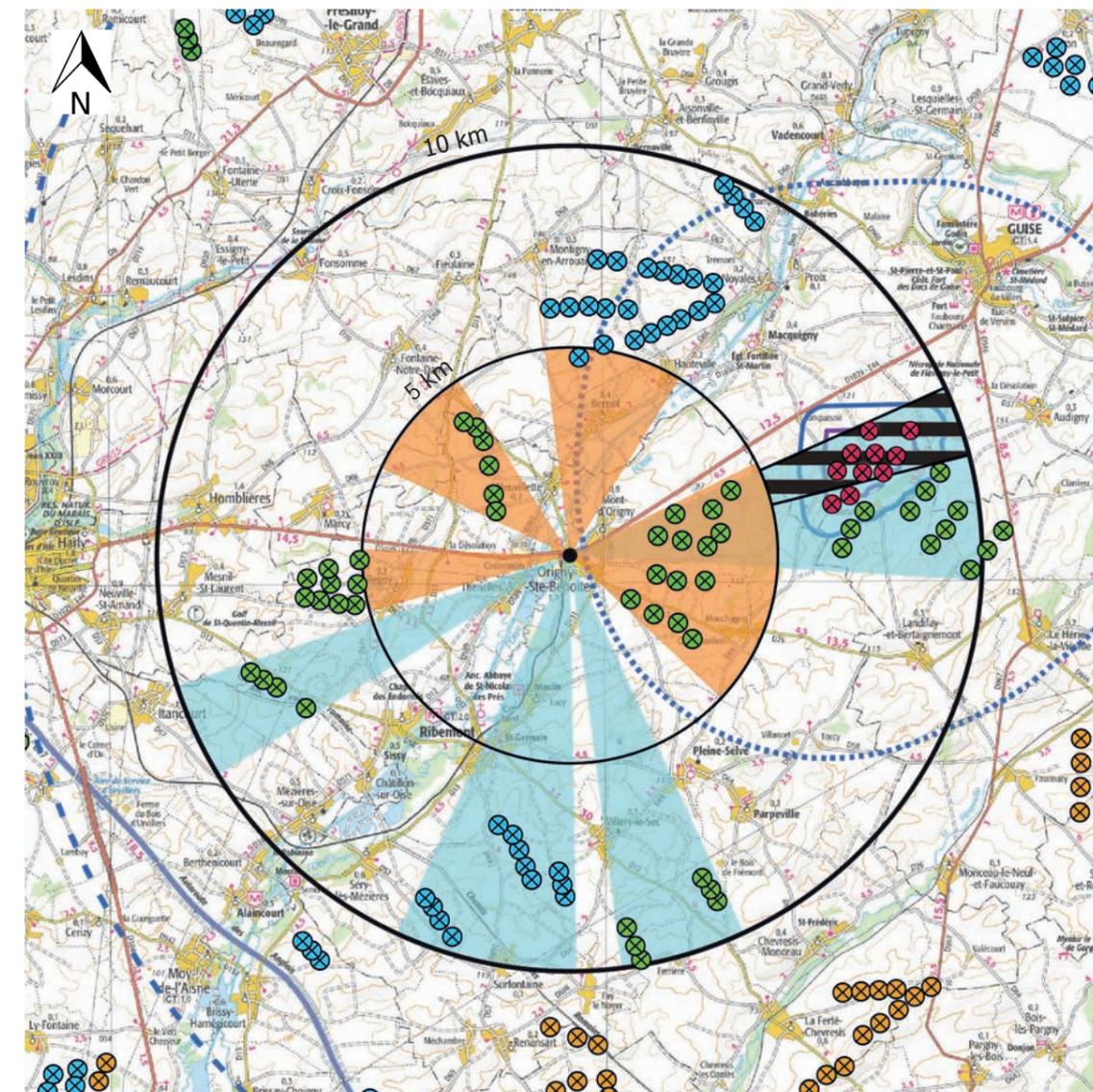
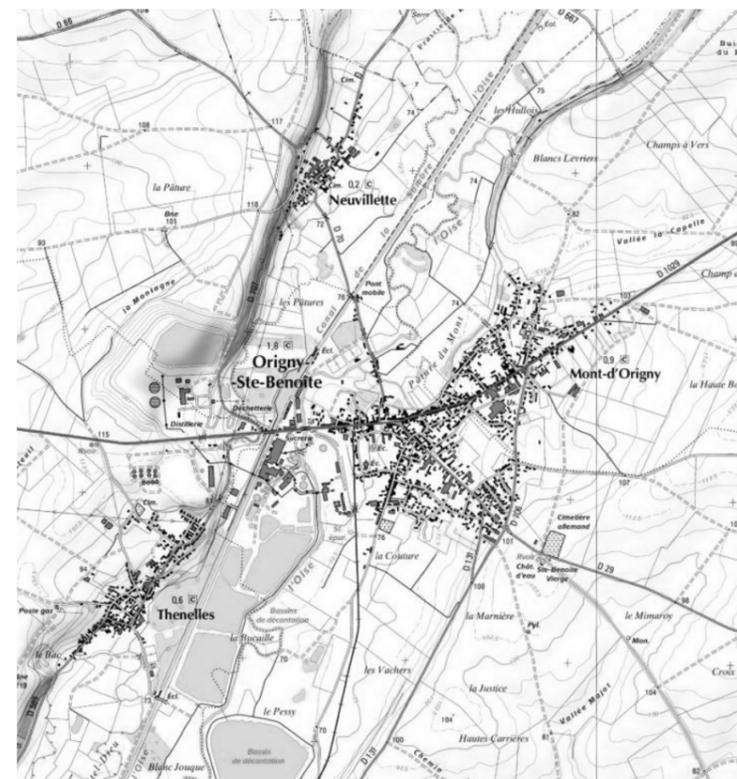
La vue depuis l'entrée ouest (photomontage 21) montre une saturation de l'horizon, les éoliennes se situant dans la perspective de la route.

En sortie est (photomontage 22), l'effet de saturation est amoindri par les vallonnements qui limitent la portée des vues. Ainsi, tous les parcs ne sont pas perceptibles en même temps comme c'est le cas en entrée ouest.

#### Effet du projet sur l'encerclement et la saturation visuelle

Le projet n'augmente pas la part de champ de vision occupé par des éoliennes depuis le bourg: les éoliennes s'inscrivent en totalité à l'arrière d'un parc situé dans le rayon des 5 km.

Ainsi, le projet augmente certes la quantité d'éoliennes perçue depuis l'entrée ouest d'Origny-Sainte-Benoîte, mais ne participe pas à l'effet d'encerclement autour du bourg.



ORIGNY-SAINTE-BENOITE	
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes à moins de 5 km</b>	
Sans le projet	158°
Avec le projet	158°
<b>Somme des angles interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 km</b>	
Sans le projet	84°
Avec le projet	94°
Angle ajouté par le projet	10°
<b>Nombre d'éoliennes de 0 à 10 km (avec le projet) : 97 éoliennes</b>	
<b>Somme des angles interceptés de 0 à 10 km ( avec le projet) : °</b>	
<b>Indice de densité (nb d'éoliennes/ somme des angles interceptés) : 0,38</b>	
<b>Plus grand angle sans éolienne : 34°</b>	

Remarque :

- lorsqu'un groupe d'éoliennes est situé à la limite du rayon de 5 km, (avec des éoliennes à moins de 5km et des éoliennes à plus de 5km), les éoliennes situés au delà sont considérées comme étant distantes de moins de 5 km.
- les éoliennes situées à plus de 10km rattachées à un groupe d'éoliennes inscrit dans le rayon des 10 km sont comptabilisées dans ce dernier.

- Eolienne construite
- Permis de construire accordé
- Projet ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale
- Projet de la Fontaine du Berger
- Emprise visuelle des éoliennes à 5 km
- Emprise visuelle des éoliennes à 10 km
- Emprise visuelle des éoliennes s'ajoutant avec le projet



photomontage 21 : entrée ouest d'Origny-Sainte-Benoîte par la RD1029



photomontage 22 : sortie est d'Origny-Sainte-Benoîte par la RD1029



photomontage 61 : sortie est d'Origny-Sainte-Benoîte par la RD1029 au niveau des dernières maison de Mont-d'Origny

## 5.7. MESURES DE RÉDUCTION DES IMPACTS LIÉS AU PROJET

### 5.7.1. MAITRISE DE LA PHASE DE CHANTIER

Les travaux nécessaires à l'installation d'éoliennes ont des effets directs et indirects sur le paysage immédiat. Il s'agit de bien organiser les périodes de travaux afin d'éviter au maximum les conséquences sur le paysage.

Le périmètre du chantier doit être bien délimité afin de préserver l'espace de toute perturbation superflue et d'éviter d'engendrer une occupation de surface supérieure à celle prévue à l'origine.

Enfin, il est nécessaire de remettre en état tous les espaces dégradés (les surfaces enherbées, les aires de stockage et de montage) après le chantier afin d'éviter la création de zones abandonnées, de dépôts de matériaux en tout genre et de remblais superflus, par exemple. A ce titre, **toutes les terres inutilisées doivent être évacuées.**

### 5.7.2. MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION CHANTIER PROPRE

Une convention avec les entreprises chargées des travaux peut être instaurée afin de mettre en place un «chantier vert». Le respect des normes pendant le chantier est indispensable pour inscrire le projet éolien dans sa logique environnementale. La réalisation d'un chantier propre impose, par exemple, son balisage afin d'éviter les débordements de construction, les pertes de culture et les impacts sur le paysage.

### 5.7.3. INTÉGRATION DES CONSTRUCTIONS LIÉES AUX ÉOLIENNES

#### Les socles des éoliennes

Il est recommandé d'éviter la création de «buttes» dans ce secteur agricole à dominante horizontale. Les plate-formes seront implantées autant que possible dans le sens des cultures afin de minimiser la gêne pour l'exploitant.

Une gestion des terres végétales de surface décapées peut être demandée, sans compactage, pour remise en place sur les emprises, une fois les fondations coulées et les tranchées remblayées.

#### Les accès au site et aux éoliennes

La piste d'accès non revêtue peut être élargie pour faciliter le passage des convois. Mais ces élargissements des emprises ne doivent pas être calculés pour un croisement continu des engins de chantier. Ce croisement doit s'effectuer sur des aires dédiées, préalablement définies pour éviter tout élargissement supplémentaire.

Les chemins existants ont été pris en compte et préférentiellement utilisés dans la définition du projet afin de limiter de nouveaux aménagements et donc d'occasionner des dérangements.

#### Les éoliennes

Il sera fait le choix d'un mât modulaire et de matériaux de qualité sans installations visibles à l'extérieur des mâts. Les éoliennes seront de couleur blanche (RAL 7035).

Un enfouissement des lignes électriques internes au parc sera réalisé pour limiter l'emprise visuelle du parc éolien aux seules éoliennes et postes de livraison. Le gestionnaire électrique proposera un raccordement enterré des lignes électriques du réseau raccordant les postes de livraison au poste source.

#### Les postes de livraison

Le fonctionnement de ce projet nécessite la création de trois postes de livraison. Ceux-ci ont été localisés à proximité des lisières boisées et au bord de chemins. Le fait de s'appuyer ainsi sur des éléments de l'existant facilite l'intégration des machines.

Il est conseillé de soigner l'aspect extérieur du poste :

- limiter les terrassements et préférer l'encastrement dans le terrain naturel,
- prévoir des matériaux mats et de teintes foncées et éviter la couleur verte,
- prévoir des gouttières, chéneaux, rives et autres accessoires de même teinte que les revêtements des murs et/ou de la couverture.

Il est conseillé d'éviter de chercher à masquer les postes par de la végétation pour ne pas souligner encore plus l'emplacement du bâtiment.

#### Propositions complémentaires

- choix de la couleur du poste de livraison

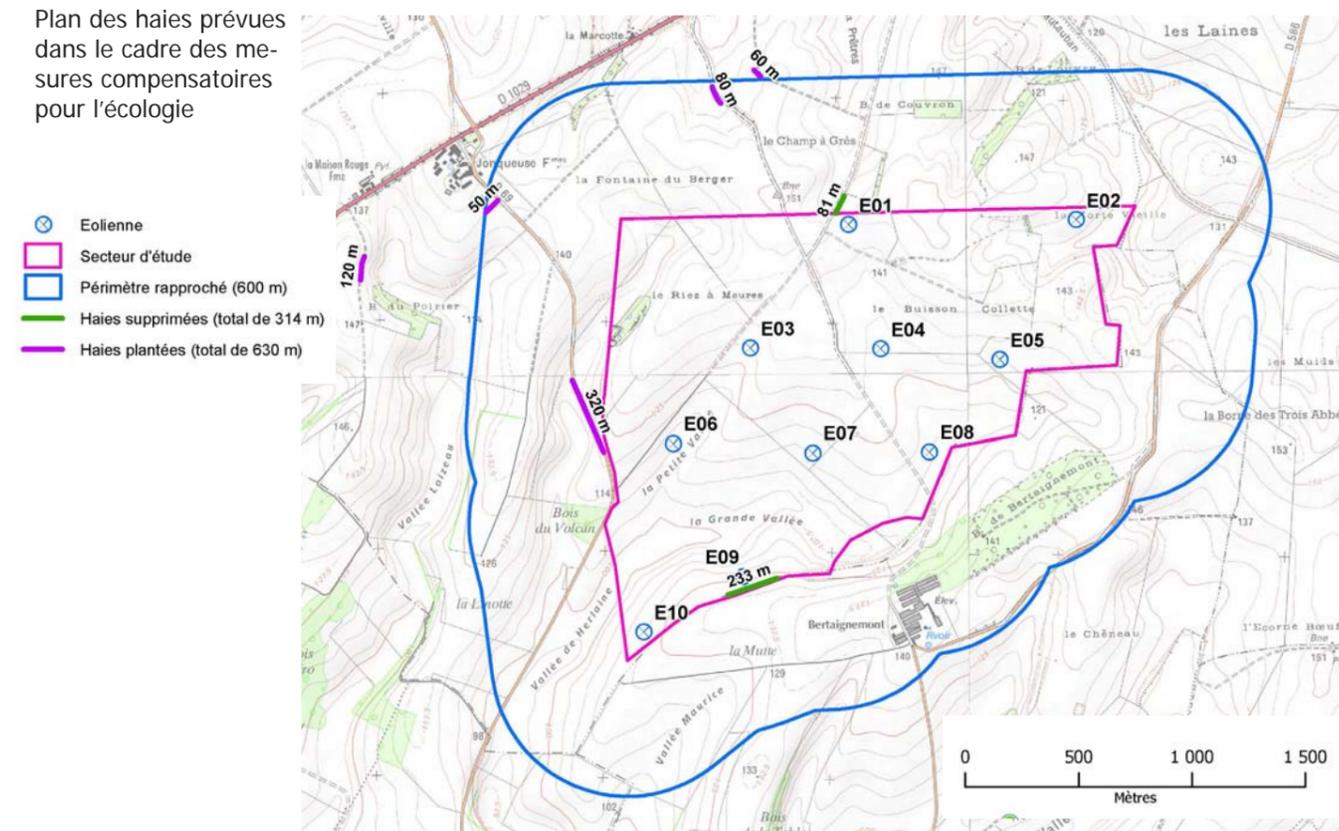
Le poste de livraison sera réalisé en teinte RAL 7005 («gris souris») comme le montrent les photomontages ci-contre.

Cette teinte minérale se rapporte aux couleurs du sol des pistes et aux couleurs du ciel, très présent dans ces paysages d'openfiels.

Pour un effet homogène, la teinte sera appliquée sur l'ensemble du poste (y compris les portes, grilles, etc.).

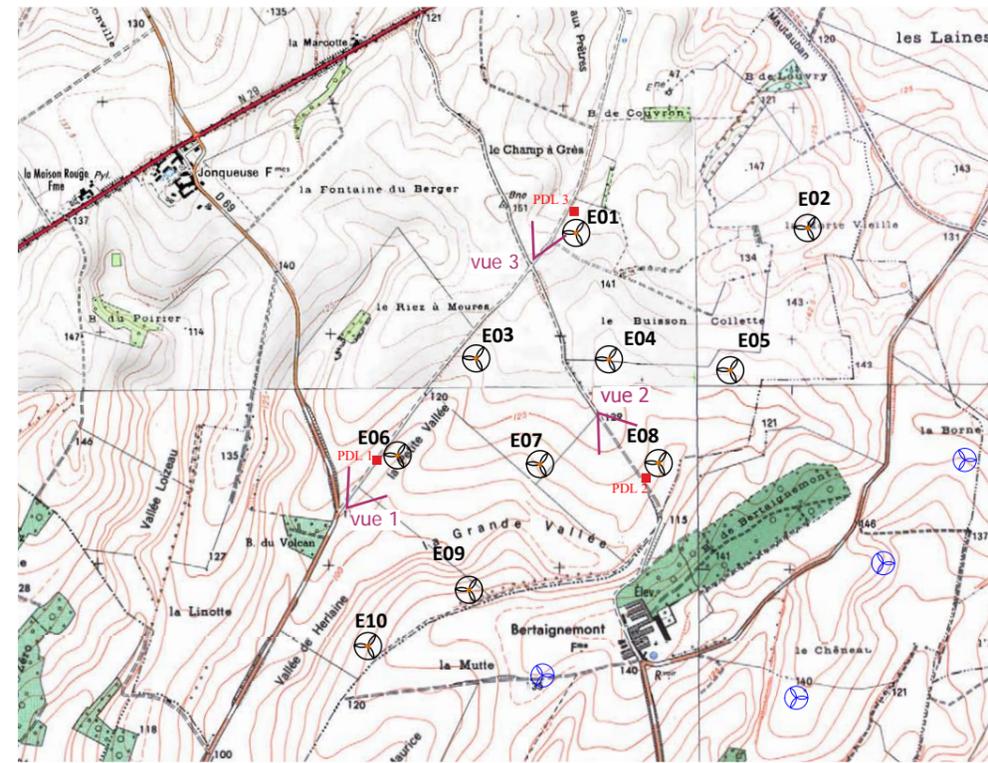
Par ailleurs, les plantations prévues dans le cadre des mesures compensatoires pour l'écologie permettront de recréer un premier plan de haies au niveau de la ferme de la Jonqueuse et de conforter le réseau de haies existant.

Plan des haies prévues dans le cadre des mesures compensatoires pour l'écologie

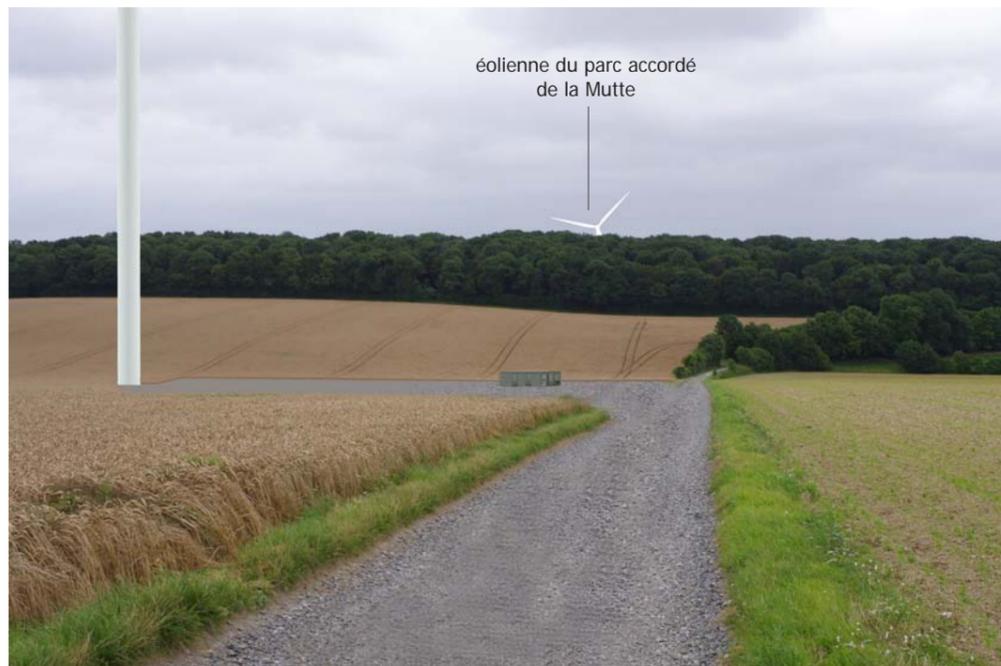




vue 1 : poste de livraison 1



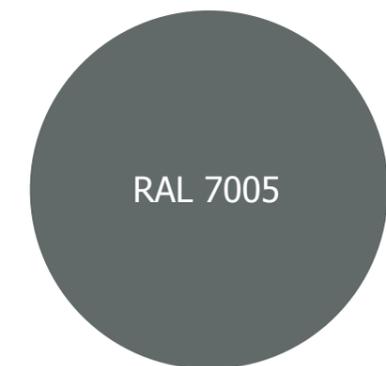
plan de situation des postes de livraison



vue 2 : poste de livraison 2



vue 3 : poste de livraison 3



## 5.8. CONCLUSION GÉNÉRALE

L'insertion du projet éolien de la Fontaine du Berger s'apprécie à travers la compatibilité avec les documents cadres concernant le développement éolien, une analyse du paysage appliquée au projet, et le carnet de photomontages.

Le Schéma Régional Eolien montre une cohérence complète de l'implantation du projet avec les orientations du document, grâce à l'inscription dans un pôle de densification. Cela se traduit au niveau du contexte éolien : simultanément au projet, plusieurs parcs sont en développement à moins de 6 kilomètres de celui-ci : parcs éoliens de la Mutte, des éoliennes de Clanlieu, du Champ à Gelaine et de Val d'Origny.

Le projet s'inscrit dans un paysage de plateau ondulé, au sud de l'entité géographique de la Thiérache. La vallée de l'Oise vient border le site au nord et à l'ouest. Le territoire est caractérisé par une faible urbanisation sur les plateaux : des fermes isolées, quelques villages implantés sur des points hauts ; et une implantation des villages en chapelet dans les vallées. Le paysage offre une bonne capacité d'accueil des éoliennes grâce à ses grandes dimensions et à la présence de lignes de reliefs constituant des accroches pour la composition d'un parc.

Les enjeux de l'insertion du projet dans le paysage, définis au terme de l'état initial concernent principalement l'échelle du périmètre intermédiaire : une inscription cohérente avec les parcs existants et en projet, un effet de surplomb maîtrisé et limité par rapport aux vallées et une préservation de l'intégrité des lieux de vie et des monuments et sites protégés.

Le projet choisi offre une composition compacte et régulière. Le projet s'inscrit en continuité avec les parcs voisins : lignes de composition parallèles, inscription en continuité des lignes du parc de la Mutte. De fait, le projet constitue avec les parcs de la Mutte et des éoliennes de Clanlieu un «grand parc» cohérent.

Les perceptions depuis les fonds de vallée sont limitées. Les vues depuis les coteaux montrent dans l'ensemble une bonne insertion. La vision globale du plateau depuis les points de vue dégagés à travers la vallée de l'Oise à Origny-Sainte-Bevoite et sur la RD66 entre Noyales et Hauteville produit néanmoins un effet d'accumulation.

Les perceptions depuis les lieux de vie montrent dans l'ensemble une inscription discrète du projet. Le village proche d'Audigny est isolé des vues. Le projet s'inscrit à l'arrière des silhouettes du Hérie-la-Viéville, de Landifay-et-Bertaignemont et de Beaurain et à l'arrière de l'environnement bocager des fermes de Monplaisir, Monchagrin et Courjumelles.

Les points de vue en covisibilité avec les monuments historiques montrent un rapport d'échelle cohérent et un recul suffisant par rapport aux édifices. Le projet est masqué depuis le Château de l'Etang à Audigny.

Globalement, le projet présente une bonne insertion dans les structures paysagères existantes.

